

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple - Un but - Une foi



Ministère De L'économie,
Des Finances Et Du Plan



Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage

Tout le monde compte !



AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

DIRECTION DES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

Division des Opérations de Terrain

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITAT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGPHAE)
2013**



ATLAS DEMOGRAPHIQUE DU SENEGAL

RAPPORT FINAL

AOÛT 2016

EQUIPE DE DIRECTION

Fonction	Prénoms et Nom
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales, (P.I.)	Papa Ibrahima S. SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines, (P.I.)	Djibril Oumar LY
Coordonateur Technique National du RGPHAE	Cheikh Tidiane NDIAYE
Coordonateur Technique National Adjoint du RGPHAE	Papa Ibrahima S. SENE
Conseiller Technique National du RGPHAE	Ibrahima SARR
Chef de la Division des Opérations de Terrain (P.I.)	Jean Pierre D. BAHOU
Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques (P.I.)	Fatou Bintou N. CAMARA
Chef de la Division des Systèmes d'Information et des Bases de Données	Oumar FALL
Chef de la Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers	El Hadji Malick GUEYE

EQUIPE TECHNIQUE

Rôles	Prénoms et Nom
Coordination technique	Jean Pierre Diamane BAHOU
Exécution technique	Assane Niang GADIAGA
Exécution technique	Djiby DIOP
Exécution technique	Abdoulaye FAYE
Exécution technique	Abdoulaye SARR
Appui technique	Boubacar DIOUF
Appui technique	Adjibou Oppa BARRY
Appui technique	Papa Mabeye DIOP
Appui technique	Jean Rodrigue MALOU
Appui technique	Atoumane FALL
Appui technique	Maquette SARR
Appui technique	Awa CISSOKO Faye
Appui technique	Mamadou AMOUZOU
Appui technique	Cheikh Ibrahima DIOP
Appui technique	Vénus SAR
Appui technique	Khadim DIOP
Appui technique	Ibra DIOME
Appui technique	Pape Djiby BA

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
PARTIE I : METHODOLOGIE	6
I-DONNEES.....	6
II-MATERIELS	6
III-METHODES	6
PARTIE II : ANALYSES THEMATIQUES	9
CHAPITRE 0 : PRESENTATION GENERALE DU PAYS.....	9
CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	11
CHAPITRE II : EDUCATION ET ALPHABETISATION	25
CHAPITRE III: CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES	33
CHAPITRE IV : FECONDITE ET MORTALITE	38
CHAPITRE V : MIGRATION.....	43
CHAPITRE VI : HABITAT ET CONDITIONS DE VIE.....	47
CHAPITRE VII : CARACTERISTIQUES DES MENAGES.....	50
CHAPITRE VIII : ETAT MATRIMONIAL.....	58
CHAPITRE IX : SITUATION DE HANDICAP	62
CONCLUSION.....	67

LISTE DES CARTES

CARTE 0 : DECOUPAGE ADMINISTRATIF DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL.....	10
CARTE 1 : EFFECTIFS DE LA POPULATION EN 2013.....	11
CARTE 2: REPARTITION DES DENSITES DE POPULATION	12
CARTE 3 : RAPPORT DE MASCULINITE.....	13
CARTE 4: RAPPORT DE DEPENDANCE DEMOGRAPHIQUE	14
CARTE 5 : PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 0-1 AN	15
CARTE 6 : PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 0-5 ANS.....	16
CARTE 7 : PROPORTION D'ENFANTS DE 0-36 MOIS CIBLES DE LA SITUATION NUTRITIONNELLE.....	17
CARTE 8: PROPORTION D'ENFANTS DE 0-4 ANS CIBLES DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES DIARRHEIQUES	18
CARTE 9: PROPORTION D'ENFANTS DE (6-59 MOIS) CIBLES DES JOURNEES NATIONALES DE MICRONUTRIMENTS	19
CARTE 10: PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 0-14 ANS.....	20
CARTE 11: PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 0-18 ANS.....	21
CARTE 12: PROPORTION DES FEMMES EN AGE DE PROCREER (15-49 ANS).....	22
CARTE 13: PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 15-64 ANS.....	23
CARTE 14: PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 60 ANS ET PLUS.....	24
CARTE 15: TAUX BRUT DE SCOLARISATION PRIMAIRE DES GARÇONS	25
CARTE 16: TAUX BRUT DE SCOLARISATION PRIMAIRE DES FILLES.....	26
CARTE 17: TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION	27
CARTE 18: PROPORTION DE LA POPULATION SANS INSTRUCTION.....	28
CARTE 19: PROPORTION DES ENFANTS DE 3-5 ANS SCOLARISES AU PRESCOLAIRE	29
CARTE 20: PROPORTION DES ENFANTS DE 6-11 ANS SCOLARISES AU PRIMAIRE	30
CARTE 21: PROPORTION DES ENFANTS DE 12-15 ANS SCOLARISES AU CYCLE MOYEN.....	31
CARTE 22: PROPORTION D'ENFANTS DE 16-18 ANS SCOLARISES AU SECONDAIRE	32
CARTE 23: TAUX D'ACTIVITE	33
CARTE 24: TAUX D'OCCUPATION	34
CARTE 25: TAUX DE CHOMAGE	35
CARTE 26: RAPPORT DE DEPENDANCE ECONOMIQUE.....	36
CARTE 27: PROPORTION D'ENFANTS OCCUPES AGES DE 6-14 ANS	37
CARTE 28: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE.....	38
CARTE 29: PROPORTION DE NAISSANCES DECLAREES A L'ETAT CIVIL	39
CARTE 30: ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE.....	40
CARTE 31: ESPERANCE DE VIE DES HOMMES ET DES FEMMES	41
CARTE 32: TAUX D'ENREGISTREMENT DES DECES A L'ETAT CIVIL	42
CARTE 33: PROPORTION D'EMIGRANTS PAR REGION.....	43
CARTE 34: PROPORTION D'IMMIGRANTS PAR REGION.....	44
CARTE 35: SOLDE MIGRATOIRE INTERNATIONAL	45
CARTE 36: SOLDE MIGRATOIRE INTERNE	46
CARTE 37: PROPORTION DES MENAGES UTILISANT L'ELECTRICITE COMME MODE D'ECLAIRAGE	47
CARTE 38: PROPORTION DES MENAGES SELON L'ACCES A L'EAU POTABLE	48
CARTE 39: ACCES AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT	49
CARTE 40: TAILLE MOYENNE DES MENAGES.....	50
CARTE 41: PROPORTION DES MENAGES DIRIGES PAR UNE FEMME.....	51
CARTE 42: PROPORTION DES MENAGES PROPRIETAIRES DE LEUR LOGEMENT	52
CARTE 43: PROPORTION DE MENAGES LOCATAIRES	53
CARTE 44: PROPORTION DE MENAGES AGRICOLES.....	54
CARTE 45: PROPORTION DE MENAGES ARBORICOLES.....	55
CARTE 46: PROPORTION DE MENAGES ELEVEURS.....	56
CARTE 47: PROPORTION DE MENAGES SYLVICOLES	57
CARTE 48: AGE MOYEN AU MARIAGE.....	58
CARTE 49: PREVALENCE DE LA POLYGAMIE AU SEIN DE LA POPULATION EN UNION AGEE DE 12 ANS ET PLUS.....	59
CARTE 50: PROPORTION DES RUPTURES D'UNION.....	60
CARTE 51: PROPORTION DES MARIAGES DECLARES A L'ETAT CIVIL.....	61
CARTE 52: TAUX DE PREVALENCE DU HANDICAP.....	62
CARTE 53: TAUX DE PREVALENCE DU HANDICAP CHEZ LES HOMMES.....	63
CARTE 54: TAUX DE PREVALENCE DU HANDICAP CHEZ LES FEMMES	64
CARTE 55: PROPORTION D'HOMMES HANDICAPES ALPHABETISES.....	65
CARTE 56: PROPORTION DE FEMMES HANDICAPEES ALPHABETISEES	66

INTRODUCTION

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie a réalisé son quatrième (4^{ème}) Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE). Dans le cadre de la diffusion et de la valorisation des données du RGPHAE, l'atlas qui compte parmi les produits phares du recensement a été réalisé dans l'optique d'améliorer la qualité des analyses pour une meilleure compréhension des données par les usagers et les décideurs politiques.

La décentralisation de la prise de décision au niveau local, motive également la mise à disposition de données désagrégées jusqu'au niveau des collectivités, afin de permettre aux décideurs de mieux orienter leur choix politique en matière de développement.

L'élaboration de l'ATLAS qui s'inscrit dans cette dynamique est une composante essentielle de la diffusion et de la valorisation des données du RGPHAE. A travers une représentation spatiale de données du recensement, l'ATLAS est un important outil d'amélioration de la prise de décision. Il permet d'éclairer les Projets et Programmes dans la mise en œuvre des actions de développement socioéconomique.

L'ATLAS fournit des données désagrégées permettant d'éclairer les décisions politiques dans l'allocation des ressources indispensables au développement socio-économique durable et équitable. Il examine divers indicateurs sociodémographiques et économiques de chaque département. Ces indicateurs sont spatialisés au niveau départemental sur des cartes commentées afin d'en faciliter la lecture et l'aide à la prise de décision. L'essentiel des informations présentées dans cet ATLAS sont issues des données du dernier recensement de 2013.

Le présent document est articulé autour de deux parties. La première porte sur les aspects méthodologiques qui mettent l'accent sur la philosophie de la production des indicateurs et de l'élaboration des cartes thématiques. La seconde partie précédée d'une présentation succincte du Sénégal, fait le point sur les analyses thématiques des indicateurs utilisés dans l'ATLAS.

PARTIE I : METHODOLOGIE

I-DONNEES

Les données utilisées pour l'élaboration de l'ATLAS sont issues du RGPHAE et constituent les principales sources d'information à utiliser. Il s'agit de données exhaustives représentatives jusqu'au niveau géographique le plus fin. Le recensement fournit des données sur l'Etat et la structure, les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des individus, les caractéristiques des ménages et sur les niveaux de fécondité, de mortalité et de la migration.

Ainsi, à partir de ces données le choix des indicateurs à cartographier a été opéré en s'appuyant sur une revue documentaire sur les ATLAS existants. Cette revue a permis d'identifier les indicateurs pertinents arrimés aux thématiques suivantes : Etat et Structure, Education et Alphabétisation, Caractéristiques économiques, Fécondité et Mortalité, Migration, Habitat et Condition de vie, Caractéristiques des ménages, Etat matrimonial et Situation de Handicap.

Au total, les données portent sur **54 indicateurs** issus des thèmes listés ci-dessus et qui recourent dans l'ensemble les données collectées lors du RGPHAE. Le niveau de représentation retenu est le département pour la majorité des indicateurs. Toutefois, quelques indicateurs ont été calculés au niveau région. Il s'agit des indicateurs liés à la fécondité, à la mortalité et à la migration.

Deux types de données ont été utilisés : il s'agit des données cartographiques du Sénégal et des données statistiques issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013.

➤ Les données cartographiques

Les données cartographiques utilisées sont acquises à partir des travaux de cartographie censitaire du RGPHAE. Il s'agit des fichiers de forme communément appelés «*shapefile*» ayant trois (3) types de représentation : polygone, ligne et point. Ces formes de représentation constituent les composantes essentielles des «*shapefile*».

➤ Les données statistiques

Les données statistiques constituent les deuxièmes types de données utilisées. Elles sont issues des travaux de dénombrement. Les données statistiques ont permis de construire la maquette des indicateurs à cartographier. Leur utilisation a nécessité un traitement préalable dont l'objectif est de faciliter la jointure avec les données cartographiques lors de l'élaboration de la table attributaire.

II-MATERIELS

Le logiciel Arc GIS est utilisé pour la production des cartes thématiques. En effet, Arc GIS est une compilation de logiciels qui fonctionnent sur les ordinateurs standards. Il permet de faire différentes opérations avec l'information géographique : création, importation, édition, requêtes, analyse et publication. Il y a trois produits dans la collection Arc GIS Desktop, chacun est doté de fonctionnalités évoluées : ArcCatalog, ArcToolbox et ArcMap. Cette dernière est l'environnement de traitement de données et de rédaction de documents cartographiques. C'est la plateforme cartographique d'Arc Gis qui permet de visualiser, de saisir, de mettre à jour et de faire une analyse spatiale et thématique et enfin de cartographier.

III-METHODES

- Conception et création de la base de données

Pour réaliser ce travail, l'approche SIG est utilisée dans sa composante SGBD (Système de gestion de bases de données). Il s'agit de la modélisation des données au sein d'un SIG (SIG-ATLAS), à travers les trois niveaux d'abstraction connus dans la structuration de type base de données relationnelle (niveau conceptuel, niveau logique, niveau physique).

Une base de données est un ensemble de données mémorisées sur des supports accessibles par un ordinateur pour satisfaire simultanément plusieurs utilisateurs de façon sélective et en un temps très court. L'élaboration de l'ATLAS du RGPHAE passe par la conception et la création d'une base de données qui recueille toutes les données (input) dans des tables. Ces tables sont traduites en entités pour subir des modifications et ajustements nécessaires, afin de ressortir sous forme de cartes (output) selon les besoins liés aux différents thèmes étudiés.

Le modèle utilisé dans le cadre de la modélisation des données SIG-ATLAS est le modèle Entité – Association. Les entités sont des données principales au sujet desquelles l'information est rassemblée. Elles sont aussi des concepts habituellement reconnaissables puisque renvoyant aux variables étudiées lors du RGPHAE. Les schémas conceptuel, logique et physique sont expliqués ci-dessous :

Modèle conceptuel de données

Pour réaliser ce travail, 11 entités ont été créées : **Population – Education – Emploi – Fécondité – Mortalité – Migration – Habitat – Ménage – Nuptialité – Handicap – Département**. Leur regroupement est fonction des similitudes notées dans la liste des indicateurs, mais aussi de la nécessité d'adopter un modèle conceptuel simplifié.

Chaque entité regroupe en son sein un certain nombre de variables de la maquette. L'entité département est la couche servant d'échelle de représentation spatiale des données. Dans la base de données, les codes correspondants (SYSCOL) ont été utilisés comme variables d'identification des différentes couches. Ils constituent le soubassement par lequel on a procédé à des jointures, soit les croisements de variables.

Modèle logique de données

Ce modèle fait référence à l'implantation du modèle conceptuel dans un logiciel de gestion de base de données. Il s'agit ici de définir les règles d'association entre les tables des entités créées et la nature de la relation établie entre elles. La relation qui existe entre les tables est de type 1 - N. L'intégrité référentielle est assurée par l'utilisation des codes SYSCOL et l'existence d'une clé externe en plus de la clé primaire. Le logiciel Accès a été utilisé pour structurer les données.

Modèle physique de données

C'est la phase ultime qui consiste en l'implémentation du Modèle Logique de Données (MLD) dans un Système de Gestion de Base de Données (SGBD). Le logiciel de travail est Arc GIS 9.3 (arc catalog et arc map), qui assure le processus d'implantation des entités, l'importation des tables et la définition des propriétés de chaque variable.

En somme, avec comme support le logiciel SIG Arc Gis, la maquette des données élaborée sous le tableur Excel a été traduite en base de données spatiales prête à être utilisée pour la représentation spatiale des indicateurs.

- **Règles de production des cartes thématiques**

Les règles suivantes ont été retenues dans le processus d'élaboration de la cartographie de l'ATLAS du RGPHAE :

- Les effectifs sont représentés par des symboles (cercles) proportionnels ;

- Les taux et les proportions sont représentés par des surfaces colorées
- La méthode de discrétisation choisie pour la cartographie des effectifs est la classification en quintiles. Dans le cas des taux et proportions, la moyenne et l'écart type a été utilisée.
- La carte choroplèthe sert de moyen de représentation pour la majorité des cartes. La couleur bleue est celle choisie pour la représentation par classe d'effectifs. Dans le cas de la moyenne et de l'écart type, la représentation se fera par l'alternance du bleu à l'orange. Et dans la légende de la carte, la couleur bleue désigne la situation désirable du phénomène représentée, à l'opposé, la couleur orange représente la situation non désirable voire critique. L'étalement des couleurs (bleue et orange) montre le degré d'intensité du phénomène, avec en général l'expression des valeurs en pourcentages. Enfin, entre ces deux catégories, la couleur grise unique correspond à la moyenne.
- Le shapefile « département » est utilisée pour la représentation des variables statistiques. Mais certains variables n'ont pu être désagrégées et gardent ainsi une répartition régionale.
- La carte principale est toujours accompagné d'un encadrée de carte qui rend plus visible les départements de la région de Dakar; en effet, ces derniers sont difficilement reconnaissables dans la carte principale du fait de leur taille.

PARTIE II : ANALYSES THEMATIQUES

CHAPITRE 0 : PRESENTATION GENERALE DU PAYS

Sur le plan géographique

Le Sénégal est situé dans la partie la plus occidentale de l'Afrique, entre 12°8 et 16°41 de latitude Nord et 11°21 et 17°32 de longitude Ouest. Il s'étend sur une superficie de 196.722 km². Sa position géographique lui confère un climat de type soudano-sahélien avec deux saisons, dont cinq mois pluvieux allant de Mai à Septembre et une longue saison sèche couvrant le reste de l'année.

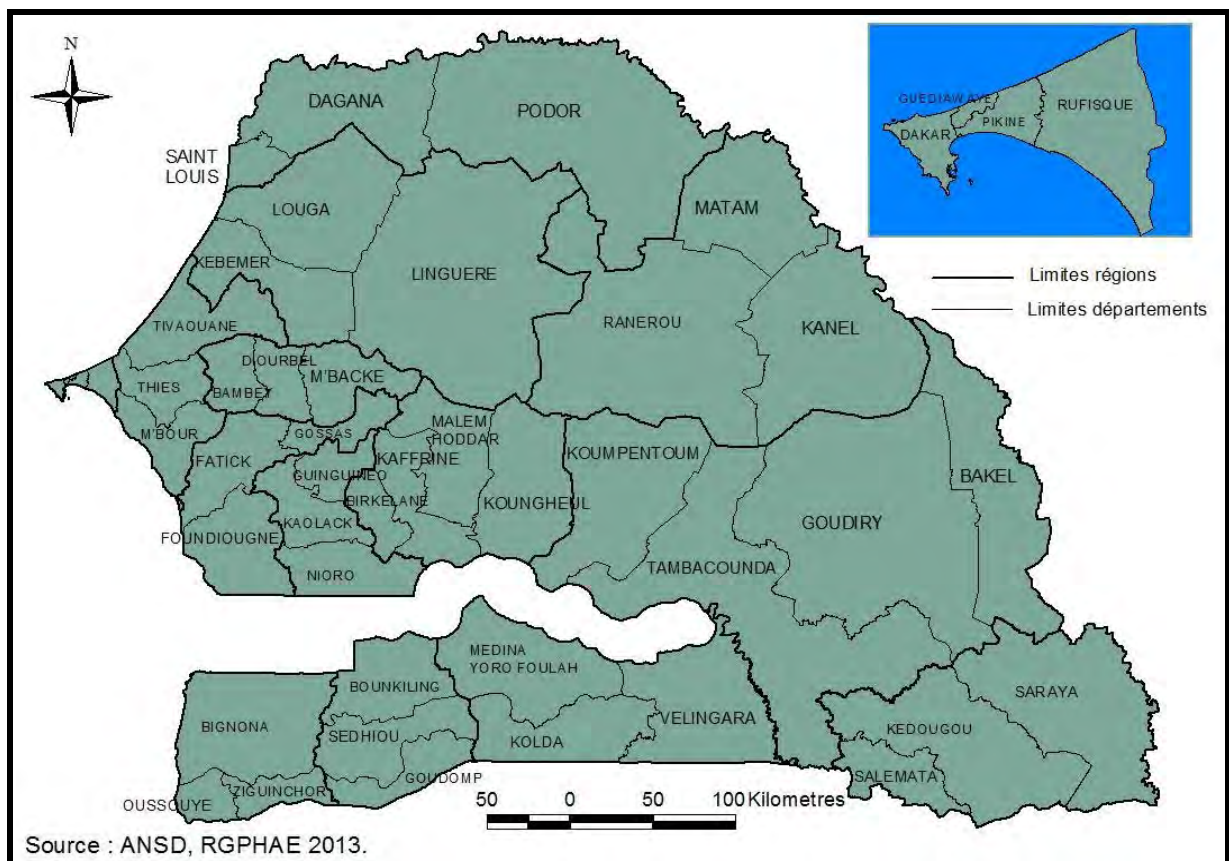
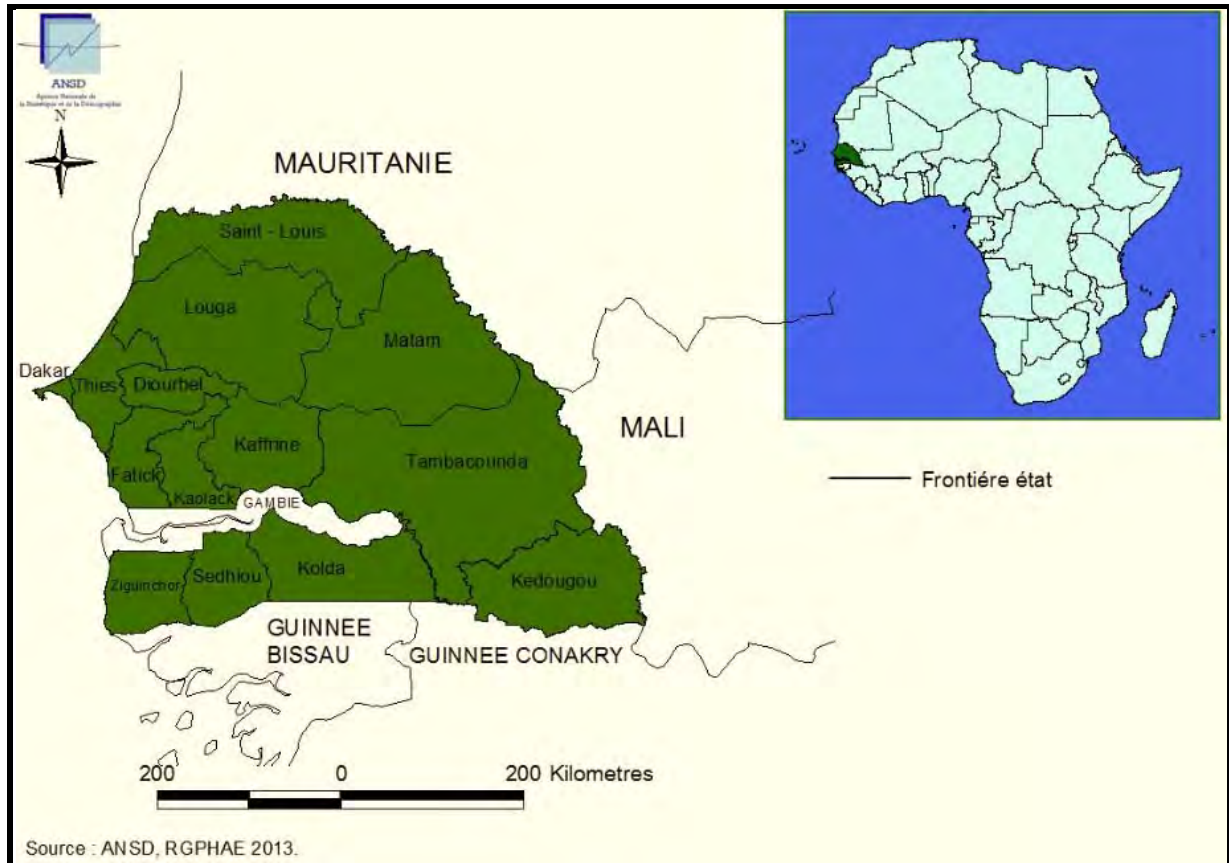
Sur le plan administratif

Le pays s'est engagé depuis plus d'une décennie dans un processus de décentralisation qui s'est davantage consolidé avec la communalisation intégrale mise en œuvre en 2013. Cette décentralisation s'est traduite par la suppression de la région en tant que collectivité locale et l'érection du département en collectivité locale. Cependant, il faut noter que cette réforme concerne 42 départements, car dans le cadre de son application, l'Acte III préconise que les départements de Dakar, Pikine et Guédiawaye gardent leur statut. En effet, le Sénégal est constitué de quarante cinq (45) départements répartis sur l'ensemble du territoire national. La taille et le nombre des départements varient selon la région. Mais, il faut noter que toutes les régions sont constituées au moins de trois (3) départements chacune.

Sur le plan démographique

Selon les résultats du dernier Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013, le Sénégal compte 13 508 715 habitants, soit une densité de 69hbt/km². C'est une population jeune (42,0 % ont moins de 15 ans), dynamique avec un taux de croissance de 2,7 % par an. Cette population, dont 54,8 % réside en milieu rural contre 45,2 % en milieu urbain, atteindra 25,7 millions habitants en 2035.

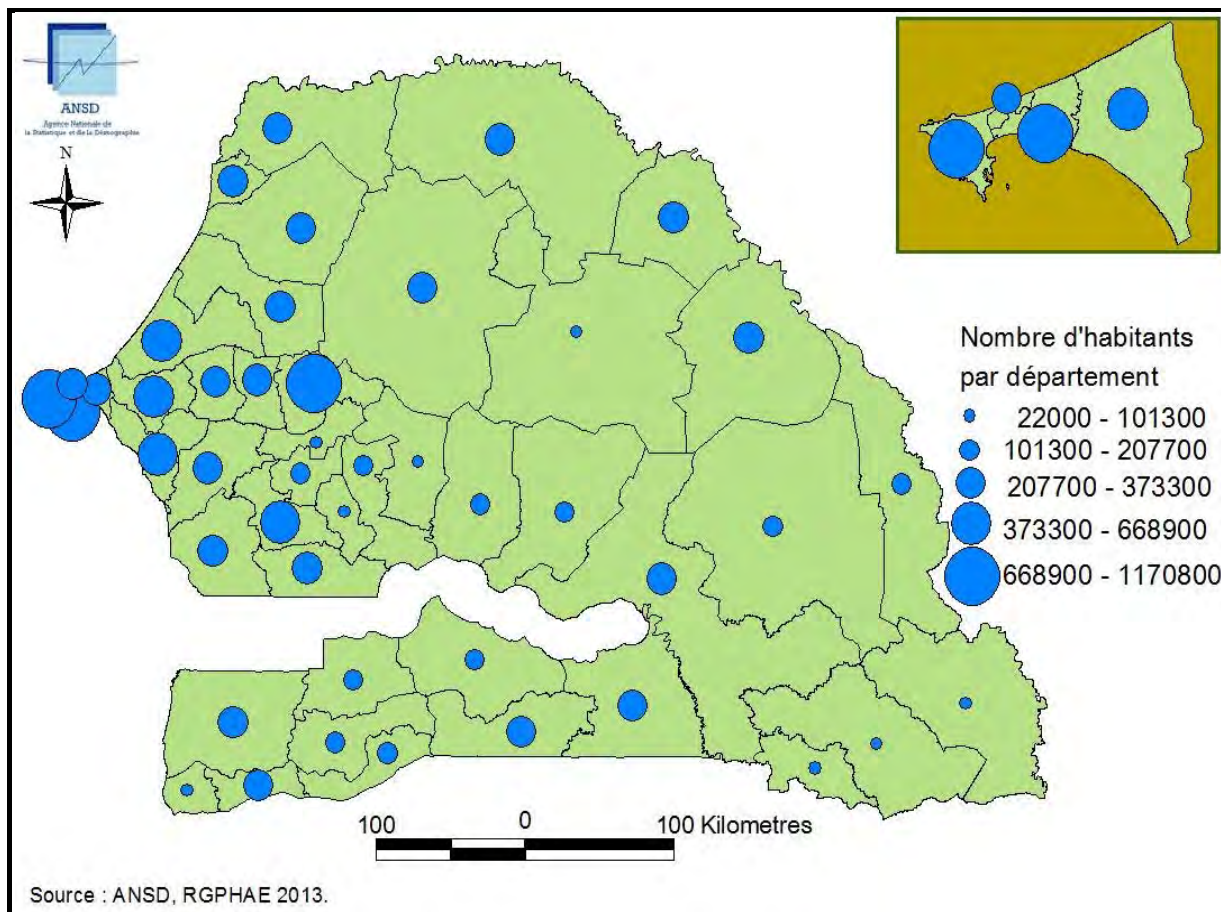
CARTE 0 : DECOUPAGE ADMINISTRATIF DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL



CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Les résultats du recensement de 2013, montrent que la population du Sénégal est inégalement répartie sur le territoire. Les parties occidentale et centrale du pays concentrent plus de la moitié du nombre d'habitants et aujourd'hui encore, le phénomène de macrocéphalie de la capitale persiste toujours. Le département de Pikine qui abrite 1 170 791 habitants, Dakar 1 146 054 et Mbacké 929 765 se distinguent par leurs fortes concentrations humaines.

CARTE 1 : EFFECTIFS DE LA POPULATION EN 2013



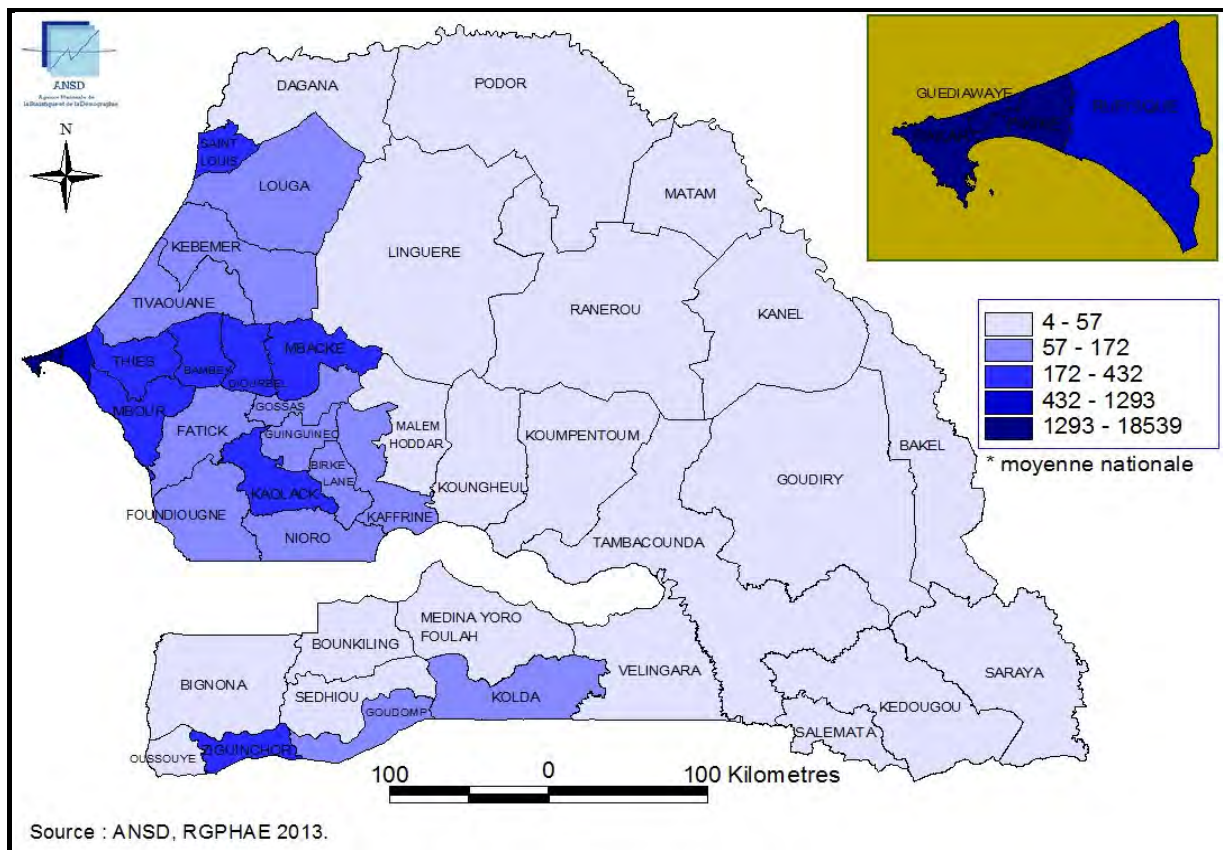
Les départements de Pikine, (1 170 791 d'habitants), Dakar (1 146 054 d'habitants) et Mbacké (929 765 d'habitants) sont les plus peuplés du pays.

CARTE 2: REPARTITION DES DENSITES DE POPULATION

La forte concentration de la population à l'ouest et au centre du pays, engendre des disparités dans l'opposition l'espace entre la partie occidentale et la partie orientale du pays. Cette situation trouve son explication dans la prépondérance des centres urbains au niveau des départements les plus densément peuplés.

Les déséquilibres constatés dans l'occupation du territoire national s'expliquent aussi par la forte concentration des habitants sur des espaces réduits. A la faible intensité de peuplement sur de vastes superficies à l'est (5 habitants au Km² à Ranérou) s'oppose une forte présence humaine à l'ouest particulièrement dans la région de Dakar.

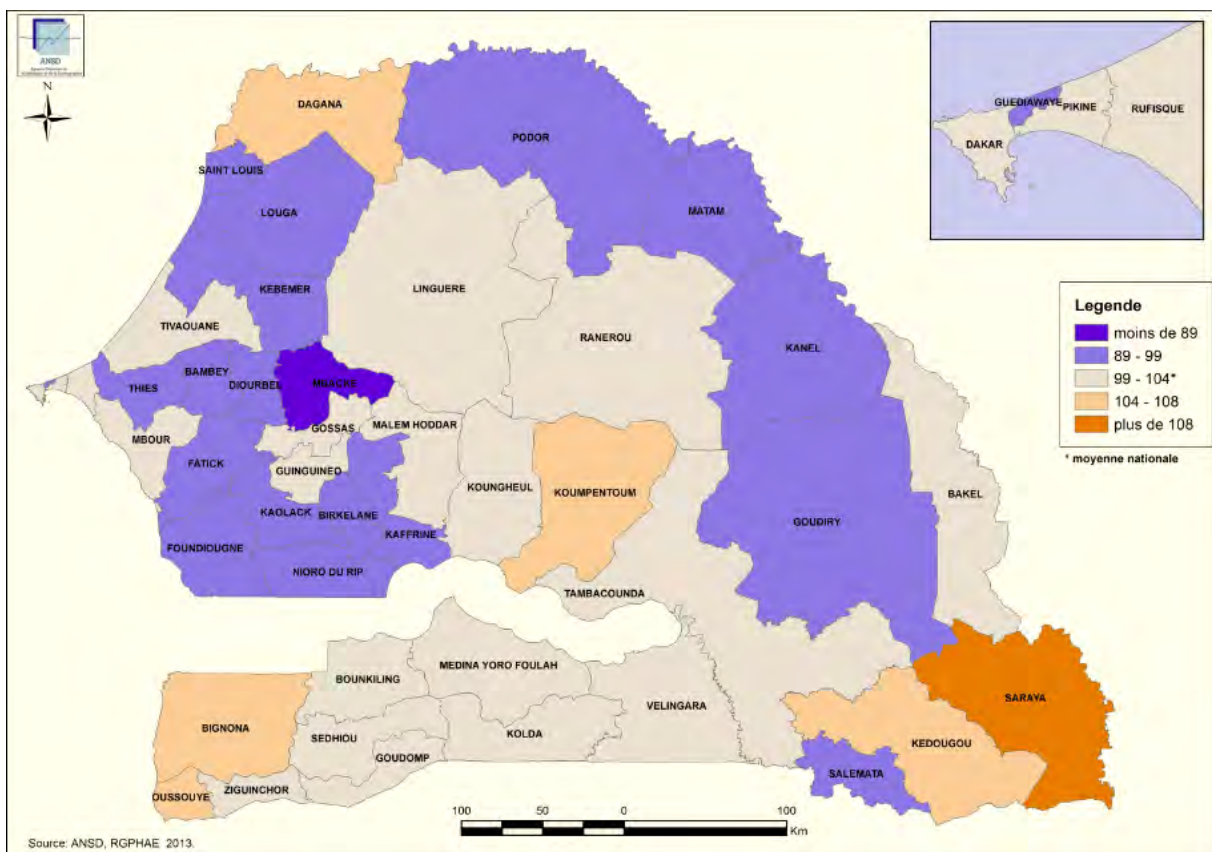
La région de Dakar, qui ne représente que 0,3 % du territoire national, regroupe 23,2 % de la population totale du pays. Toujours dans cette région, le département de Guédiawaye, avec une densité de population largement supérieur à la moyenne nationale (18 539 habitants au Km²), reste la zone la plus densément peuplée du Sénégal. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 69 habitants au Km².



Au Sénégal, la densité moyenne de 69 habitants au Km² dissimule des disparités énormes, puisqu'au niveau départemental elle varie de 4 habitants au Km² pour Ranérou à 18539 habitants au Km² pour Guédiawaye.

CARTE 3 : RAPPORT DE MASCULINITE

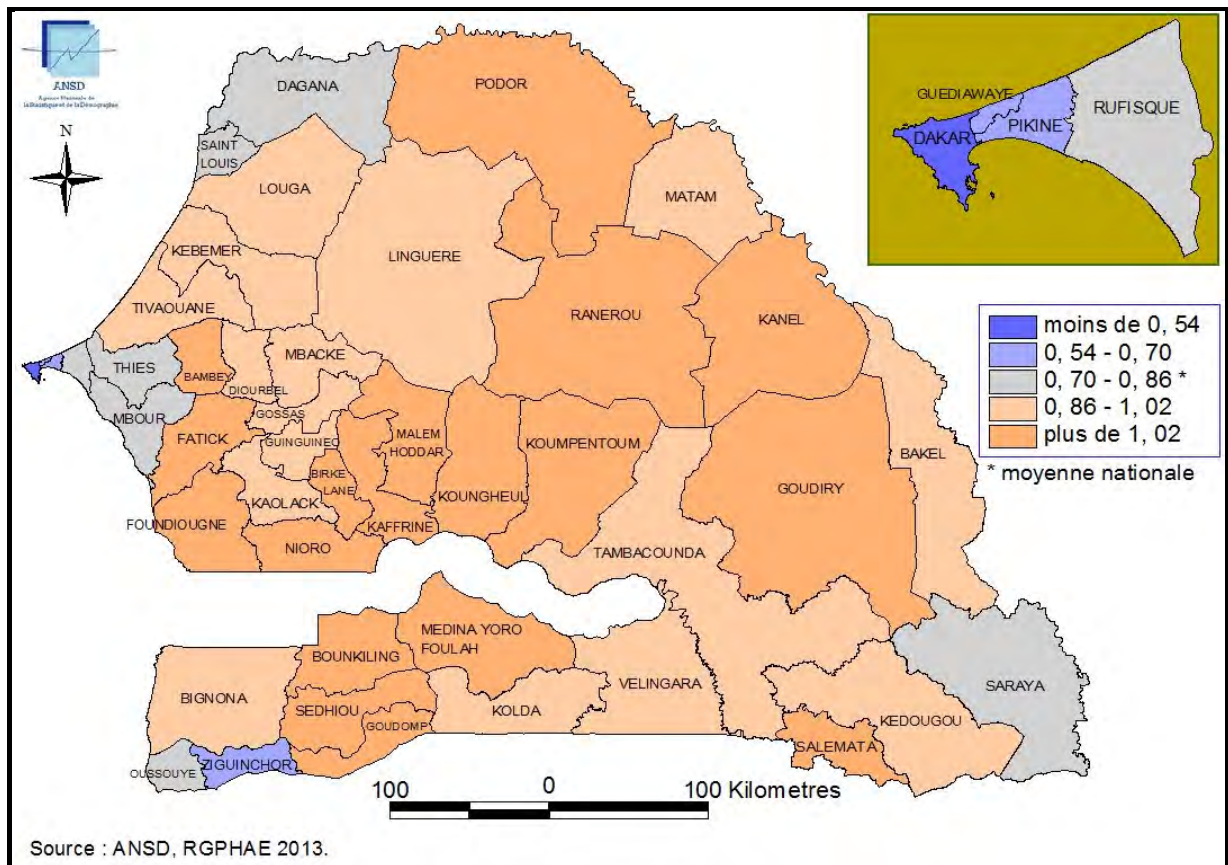
Le rapport de masculinité est en faveur des femmes (moins de 89 hommes pour 100 femmes) dans le département de Mbacké, où il y a plus de femmes que d'hommes. Cette situation pourrait s'expliquer par la fréquence de la polygamie et du fait l'émigration sélective masculine. Alors que dans le département de Saraya, les hommes sont largement supérieurs aux femmes en termes de nombre. Ceci serait lié au développement des activités d'orpaillage au niveau du département. En effet, la population qui s'adonne à ces activités extractive est pour l'essentiel constituée d'hommes. Du reste, certains départements du Centre-Ouest et du Nord-Est se caractérisent aussi par une présence masculine assez remarquable. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 99,6 hommes pour 100 femmes.



Dans le département de Saraya, la présence de sites d'orpaillage fait qu'on a plus de 108 hommes pour 100 femmes, alors que dans celui de Mbacké on a moins de 89 hommes pour 100 femmes, à cause de la polygamie et de l'émigration masculine.

CARTE 4: RAPPORT DE DEPENDANCE DEMOGRAPHIQUE

Le rapport de dépendance démographique reflète la charge qui pèse sur la population potentiellement active. A l'échelle départementale, la dépendance est élevée dans les départements du centre et du Nord-est où on a plus de 100 inactifs pour 100 actifs. Par contre, elle est moins importante dans les départements de Dakar, Pikine, Guédiawaye et Ziguinchor avec 54 inactifs pour 100 actifs. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 84 inactifs pour 100 actifs.



Dans près de la moitié des départements, le nombre de personnes supposées inactives dépasse celui des individus potentiellement actifs.

CARTE 5 : PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 0-1 AN

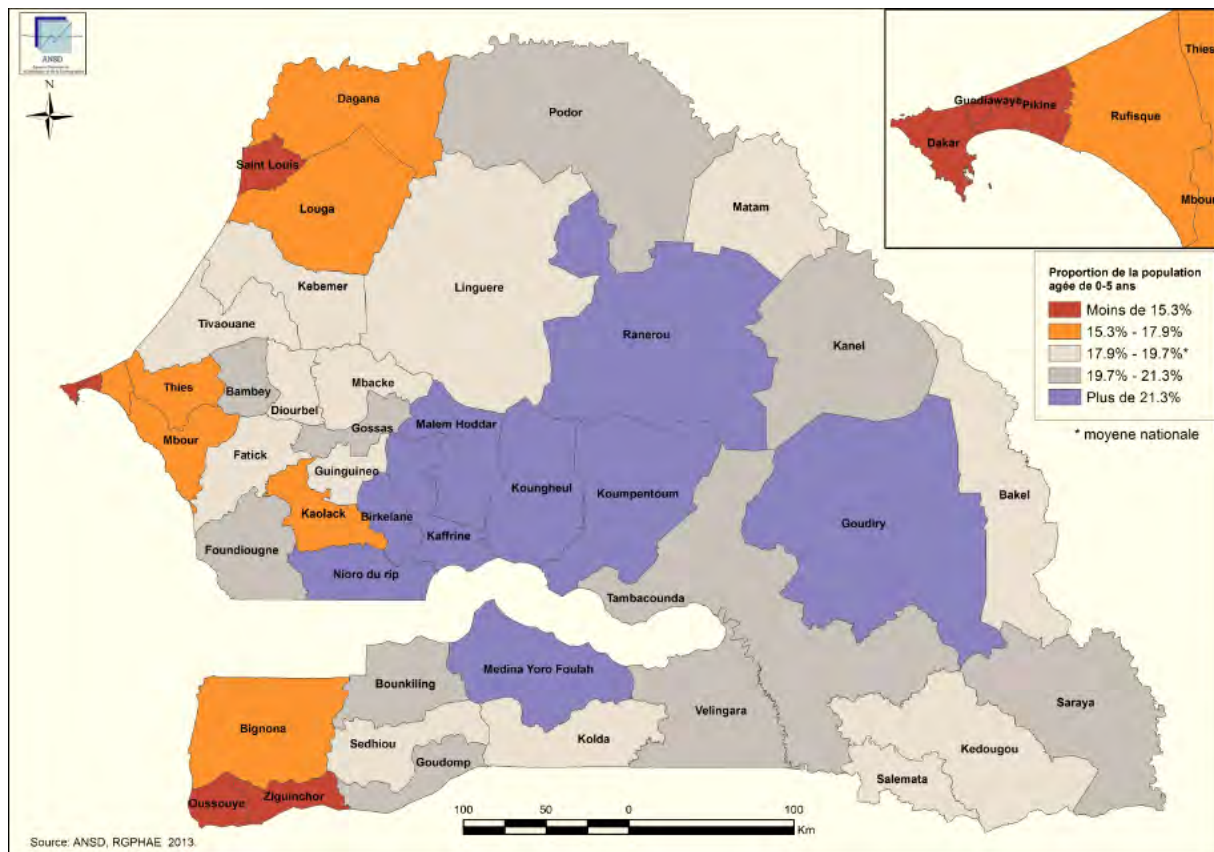
L'analyse de la population des moins d'un an (0-1 an) fait état de l'existence de disparités importantes entre les départements. En effet, c'est dans les départements de Foundiougne, Kaffrine, Malem Hoddar, Médina Yoro Foulah, Goudiry et Saraya qu'on observe leur plus grande concentration (plus de 6,1%). Leur proportion est moins importante dans les départements de Dakar et Guédiawaye (moins de 4,2%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 5,2 %.



Les plus faibles proportions d'enfants âgés de 0-1 an se retrouvent dans les départements du centre-Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

CARTE 6 : PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 0-5 ANS

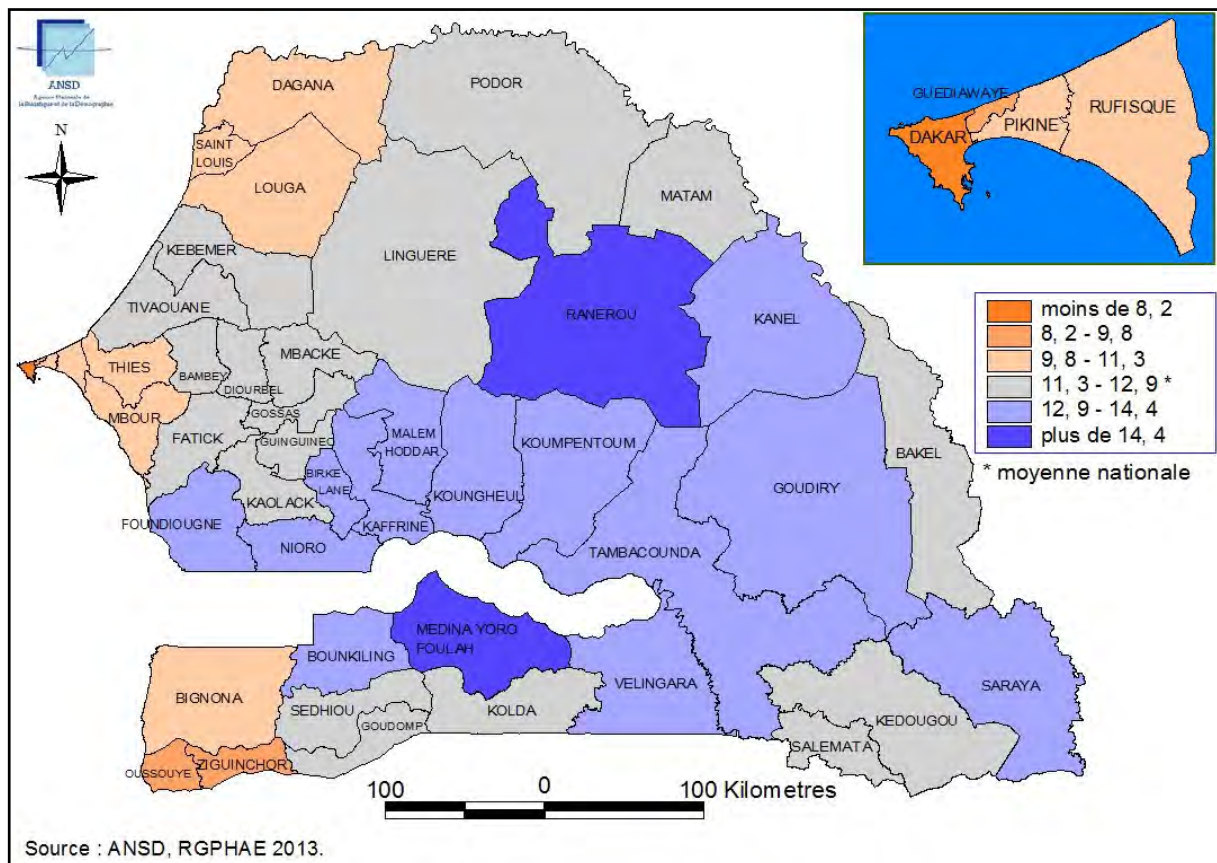
Tout comme pour la population de 0-1 an, celle âgée de 0-5 ans présente d'importantes variations entre les départements. Sa présence est très marquée au Sud, au Sud-Est et au Centre-Nord. Ainsi, le plus part des départements du centre (Birkelane, Kaffrine, Nioro du Rip, Malem Hoddar et Kougheul), du Nord-Est (Ranerou) et du Sud-Est (Koumpentoum et Goudiry) affichent des proportions d'enfants de moins de cinq ans de plus de 21,3%. Par contre, les départements de Dakar, Pikine, Guédiawaye, Saint-Louis, Oussouye et Ziguinchor comptent moins de 15,3% d'enfants de 0-5 ans. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 18,0%.



Les plus faibles proportions d'enfants âgés de 0-5 ans se retrouvent dans les départements de la partie occidentale du pays. Tandis que les plus fortes concentrations sont notées dans les départements du centre.

CARTE 7 : PROPORTION D'ENFANTS DE 0-36 MOIS CIBLES DE LA SITUATION NUTRITIONNELLE

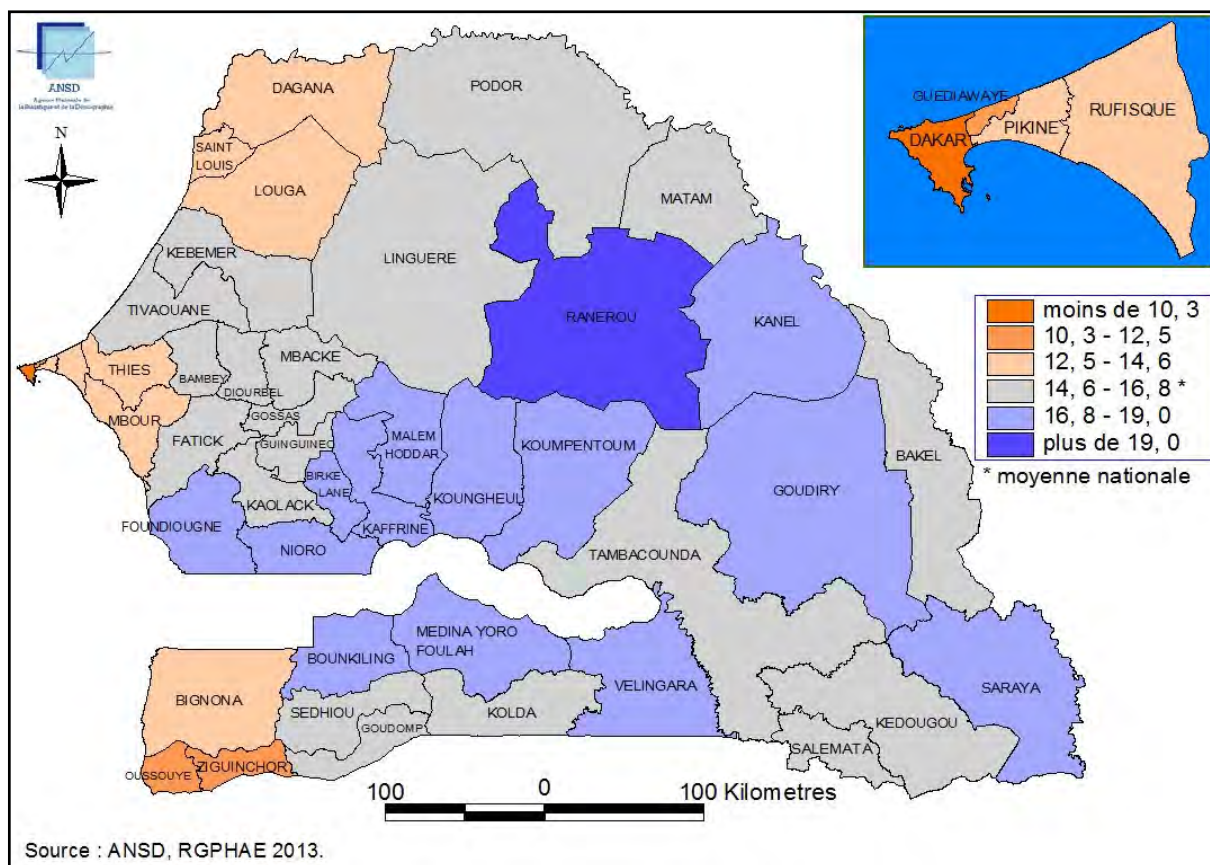
La lecture de cette carte montre une forte présence d'enfants de moins de trois ans dans les départements de Ranérou et de Médina Yoro Foulah, (plus de 14,4%). Cependant, les départements comme Dakar, Guédiawaye, Oussouye et Ziguinchor se caractérisent par des proportions d'enfants de moins de 36 mois en dessous de la moyenne nationale comprise entre 11,3% et 12,9%. Les départements où la présence d'enfants de moins de trois ans s'approche de la moyenne nationale se trouvent au Centre-Ouest (Kébémér, Tivaouane, Linguère, etc.) et au sud (Goudomp, Sédhiou, Kolda, Kédougou et Salémata). Par contre, Médina Yoro Foulah et Ranérou se trouvent au dessus de la moyenne nationale. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 11,4%.



Moins de 8,2% de la population du département de Dakar a moins de 3 ans. Tandis que, plus de 14,4% de la population des départements de Médina Yoro Foulah et Ranérou a 3 ans au plus.

CARTE 8: PROPORTION D'ENFANTS DE 0-4 ANS CIBES DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES DIARRHEIQUES

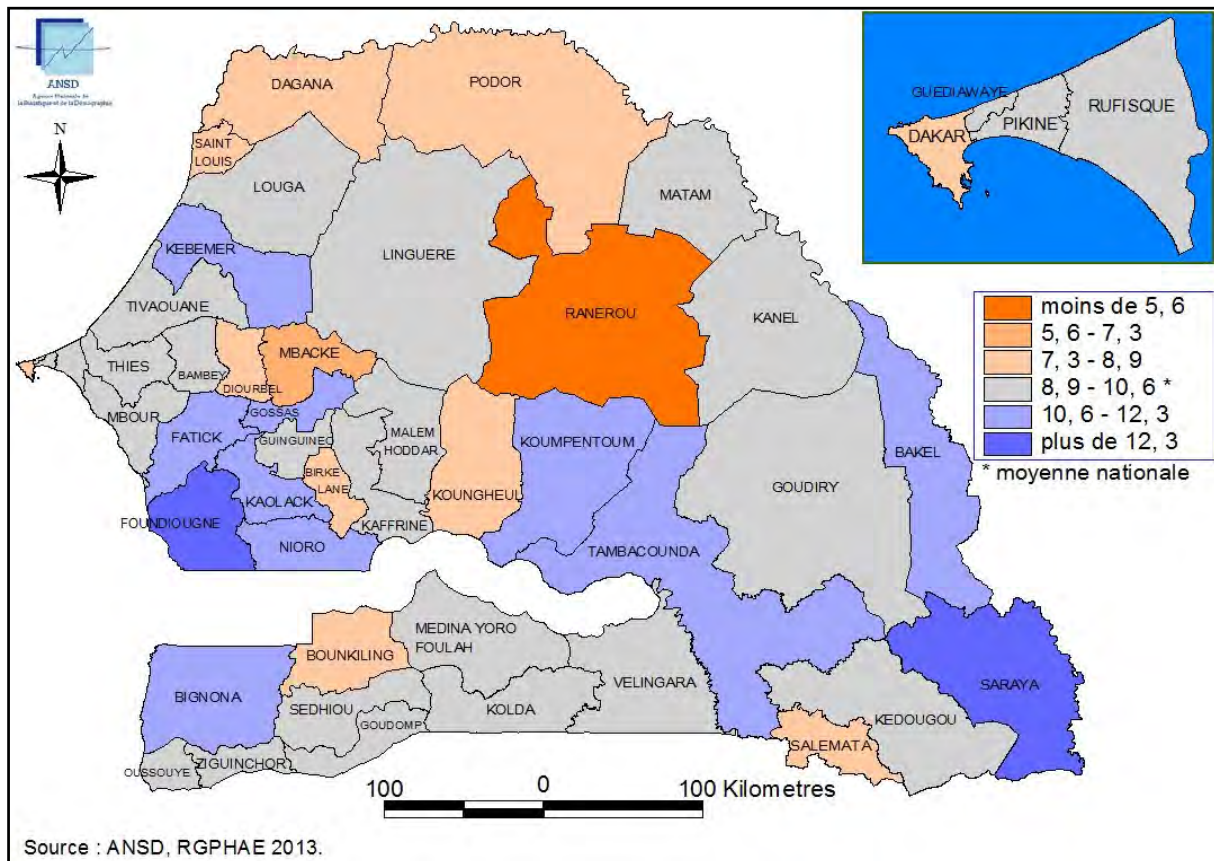
Les proportions d'enfants de 0-4ans dépassent la moyenne nationale dans le département de Ranérou (plus de 19%). Par ailleurs, au niveau de certains départements du centre, de Foundiougne à Koumpentoum en passant par Niouro, Birkilane, Kaffrine et Malem Hoddar, les proportions d'enfants de 0-4ans dépassent également la moyenne nationale avec des pourcentages qui varient entre 16,8% et 19%. Les départements comportant moins d'enfants de 0-4ans se situent à l'Ouest (Dakar et Guédiawaye) et au Sud-Ouest (Oussouye et Ziguinchor) avec des proportions de moins de 10,3%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 15,0%.



Les enfants de 0-4 ans représentent plus de 19% de la population du département de Ranérou, contre moins de 10% de la population des départements de Dakar et Guédiawaye et dans une moindre mesure Oussouye et Ziguinchor.

CARTE 9: PROPORTION D'ENFANTS DE (6-59 MOIS) CIBLES DES JOURNEES NATIONALES DE MICRONUTRIMENTS

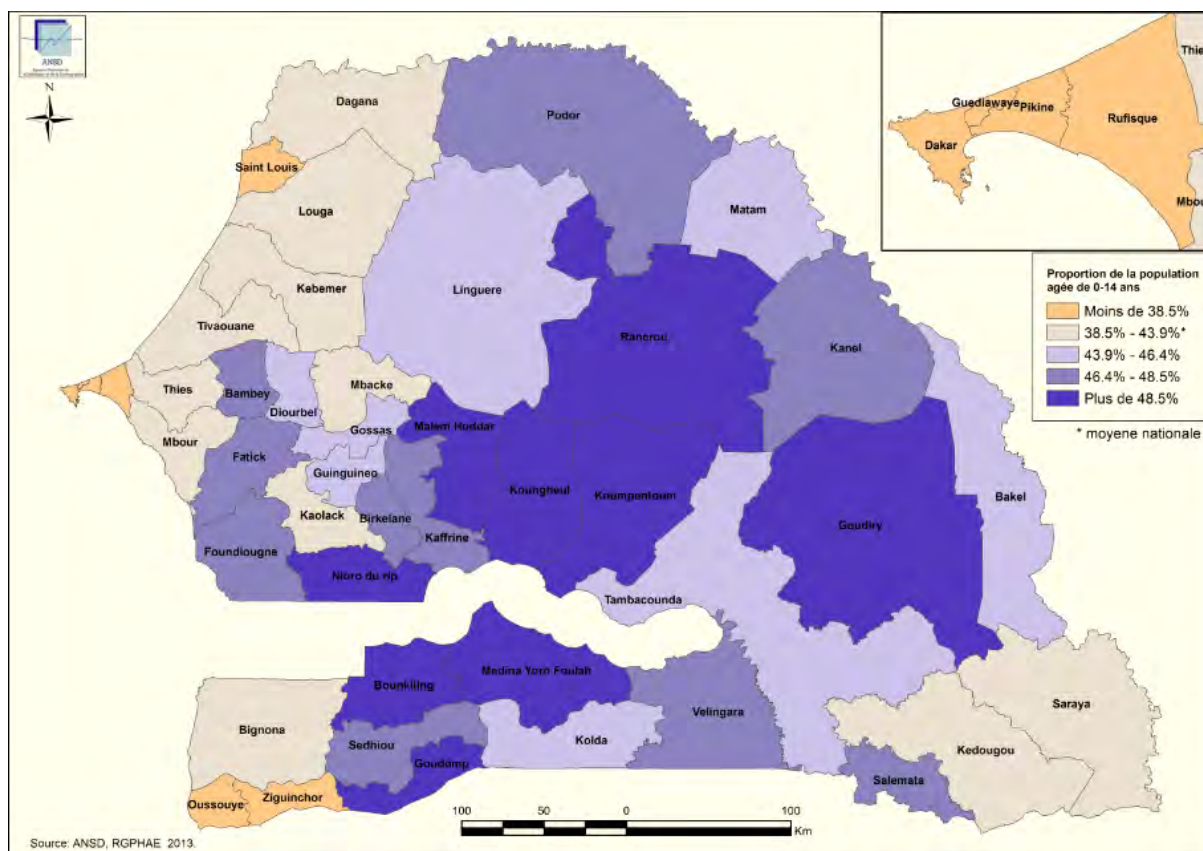
La proportion des enfants de 6 à 59 mois cibles des journées nationales de micronutriments est assez forte (plus de 12,3%) dans les départements de Foundiougne et Saraya. Cependant dans le département de Ranérou, cette proportion est faible car étant en dessous de la moyenne nationale observée dans quelques départements de l'Ouest, du Sud et du Sud-Est du pays. Cette moyenne nationale est comprise entre 8,9% et 10,6%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 10,0%.



La proportion d'enfants de 6-59 mois est plus faible dans le département de Ranérou (moins de 5,6%). Par contre, on trouve plus d'enfants (plus de 12%) ayant cet âge dans les départements de Foundiougne et Saraya.

CARTE 10: PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 0-14 ANS

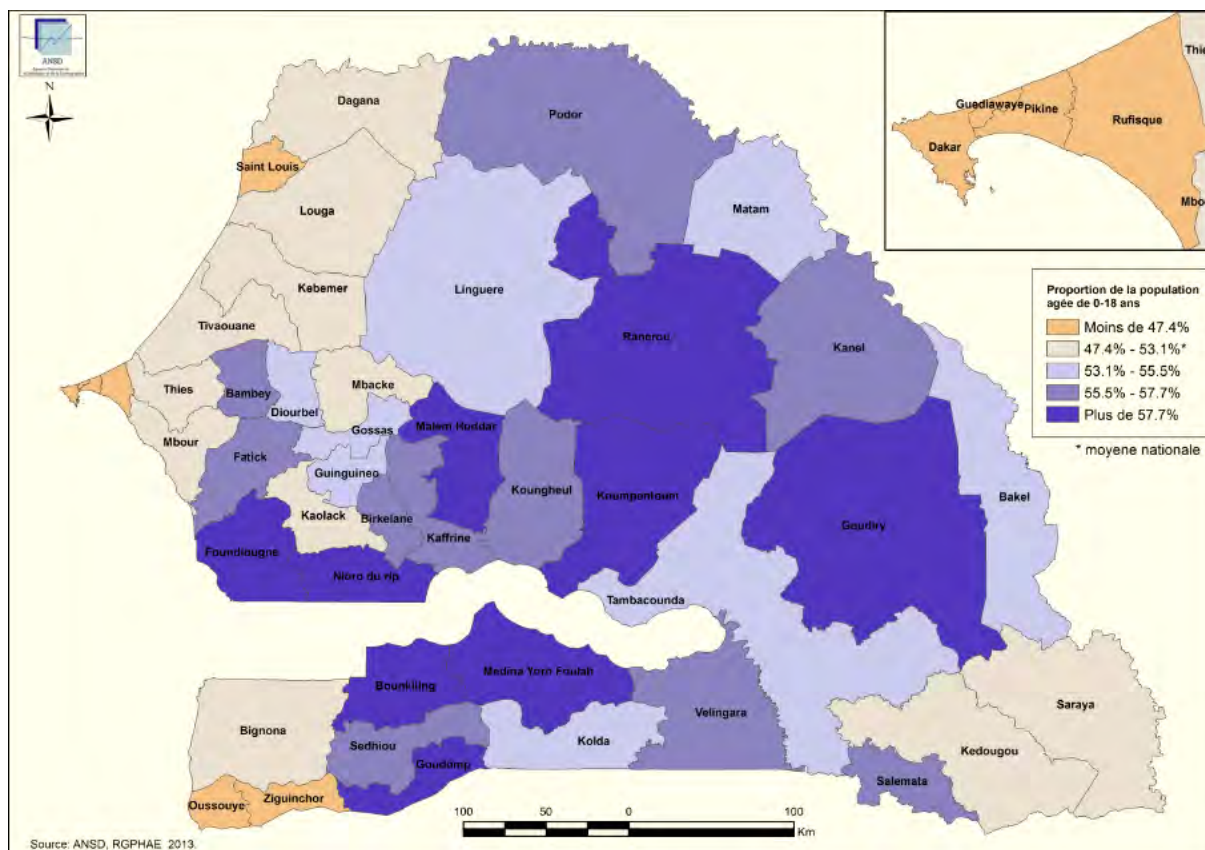
Les données de cette carte montrent une faible concentration des enfants de 0-14ans dans la région de Dakar et dans les départements de Saint-Louis, Oussouye et Ziguinchor. Cependant, les plus fortes proportions d'enfants de 0-14ans sont enregistrées dans quelques départements du Centre, du Sud et du Sud-Est. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 42,1%.



Les départements de l'Ouest concentrent les plus faibles proportions d'enfants âgés de 0-14 ans, comparés aux autres départements du pays.

CARTE 11: PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 0-18 ANS

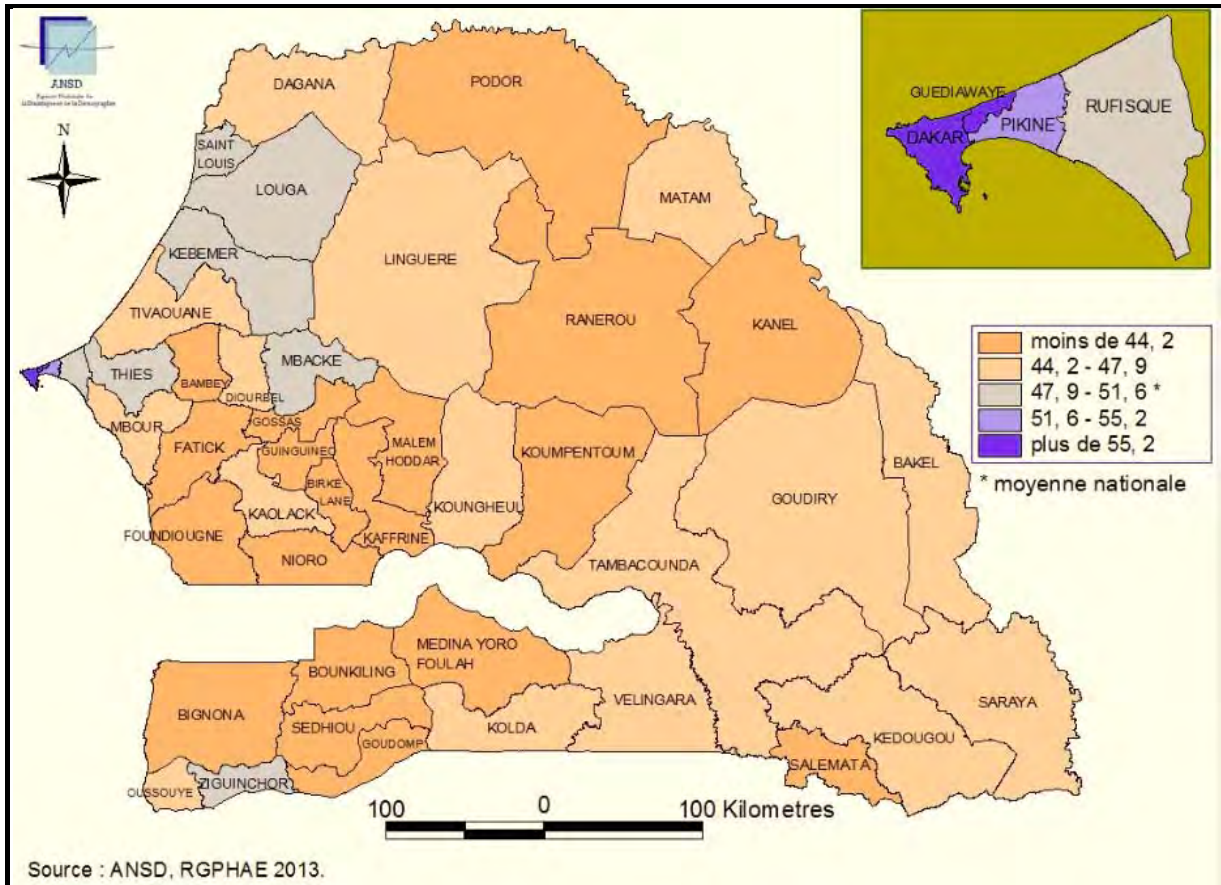
Le poids des enfants de 0-18 ans connaît des variations assez importantes selon le département. En effet, la carte ci-dessous montre une présence beaucoup plus marquée d'enfants de 0-18 ans dans les départements de Foundiougne, Nioro du Rip, Malem Hoddar, Ranérou, Koumpentoum, Goudiry, Bounkiling, Médina Yoro Foulah et Goudomp avec plus 57,7%. Alors que dans la plus part des départements de l'Ouest, on retrouve les plus faibles proportions d'enfants âgés de 0-18 ans, (moins de 47,4%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 51,0%.



Les proportions d'enfants de 0-18 ans sont plus faibles dans les départements de l'Ouest (départements de la région de Dakar et départements de Saint-Louis, Oussouye et Ziguinchor).

CARTE 12: PROPORTION DES FEMMES EN AGE DE PROCREER (15-49 ANS)

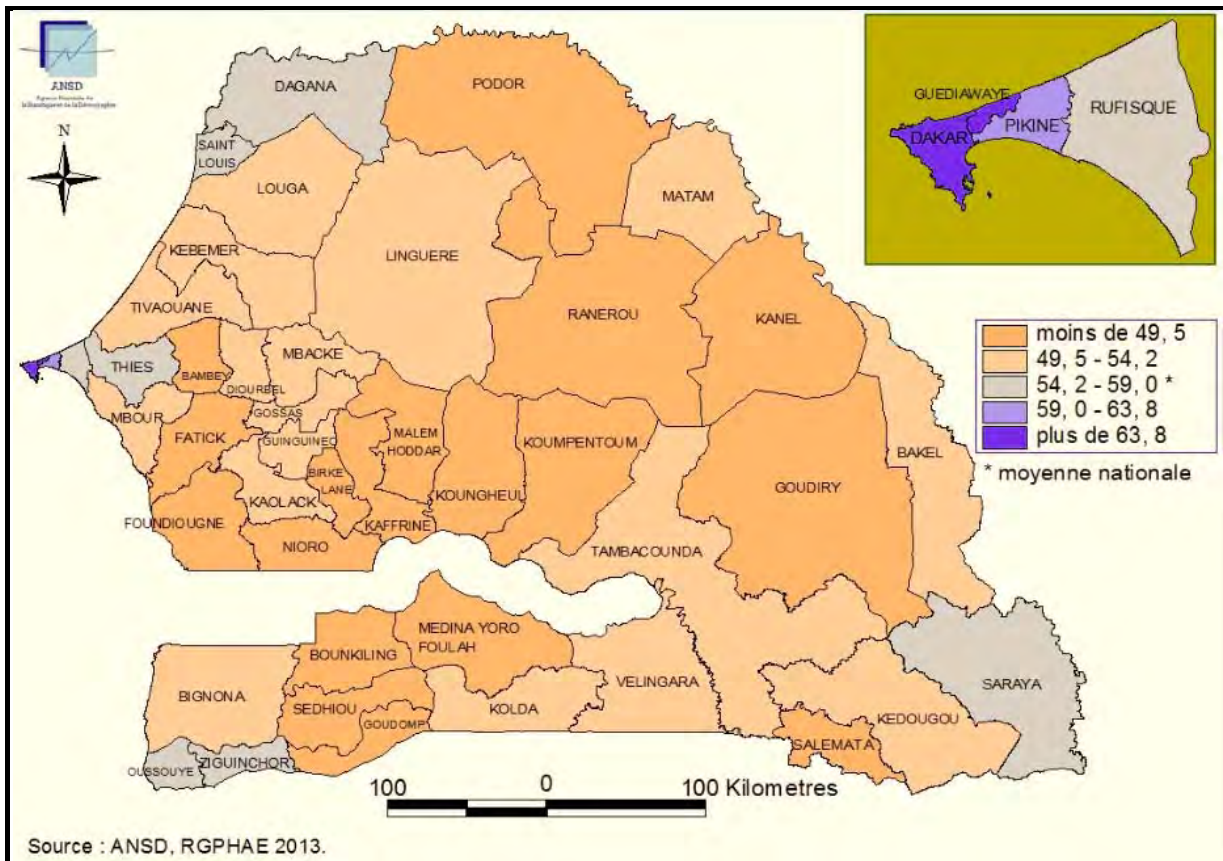
Les départements de Dakar et Guédiawaye se distinguent par une forte présence des femmes en âge de procréer (plus de 55,2%). Tandis que, les plus faibles proportions (moins de 44,2%) de femmes en âge de procréer sont observées dans plusieurs départements situés au Nord-Est, au Centre et au Sud-Ouest. Les départements ayant des proportions de femmes en âge de procréer qui se situent dans le même intervalle (entre 47,9 et 51,6) que la moyenne nationale sont : Rufisque, Thiès, Mbacké, Kébémér, Louga et Saint-Louis. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 48,3%.



Plus de 55,2% des femmes ont entre 15 et 49 ans dans les départements de Dakar et Guédiawaye.

CARTE 13: PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 15-64 ANS

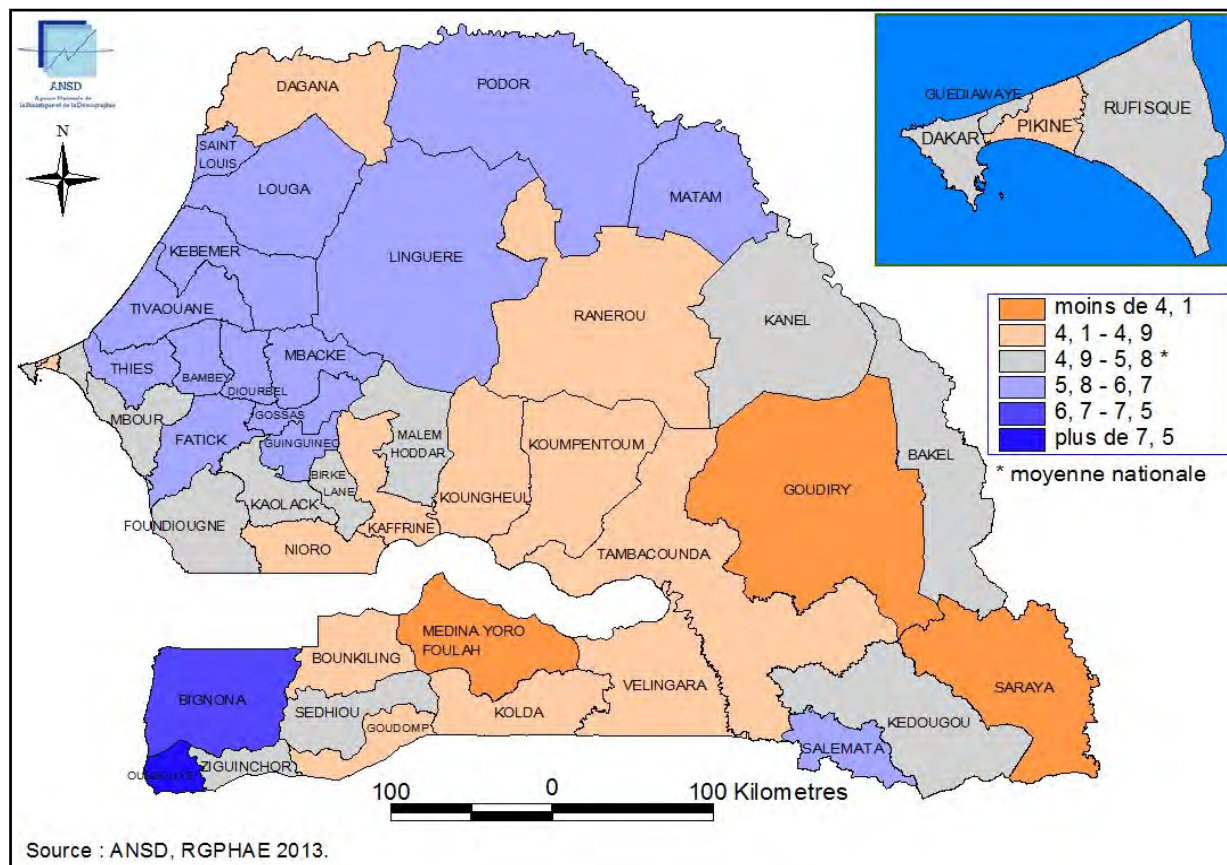
La population potentiellement active âgée de (15-64 ans) est plus présente (plus de 63,8%), dans les départements de l'Ouest (Dakar, Pikine, Guédiawaye). Dans ces départements on retrouve beaucoup d'activités à forte capacité de main d'œuvre. Les proportions les moins importantes (moins de 49,5%) de la population des 15-64 ans sont observées dans certains départements du Centre, de l'Est, du Nord-Est et du Sud. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 54,4%.



Dans les départements de Dakar et Guédiawaye, plus de 63,8% de la population est potentiellement active (15-64 ans).

CARTE 14: PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 60 ANS ET PLUS

Les personnes d'au moins 60 ans (personnes âgées) sont faiblement représentées dans les départements de Médina Yoro Foulah, Goudiry et Saraya (moins de 4,1%). Cependant, les plus fortes proportions de personnes âgées sont enregistrées dans les départements d'Oussouye et Bignona (plus de 7,5%) suivis de ceux du Centre-Ouest et de l'extrême Nord-Est du pays. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 5,5%.

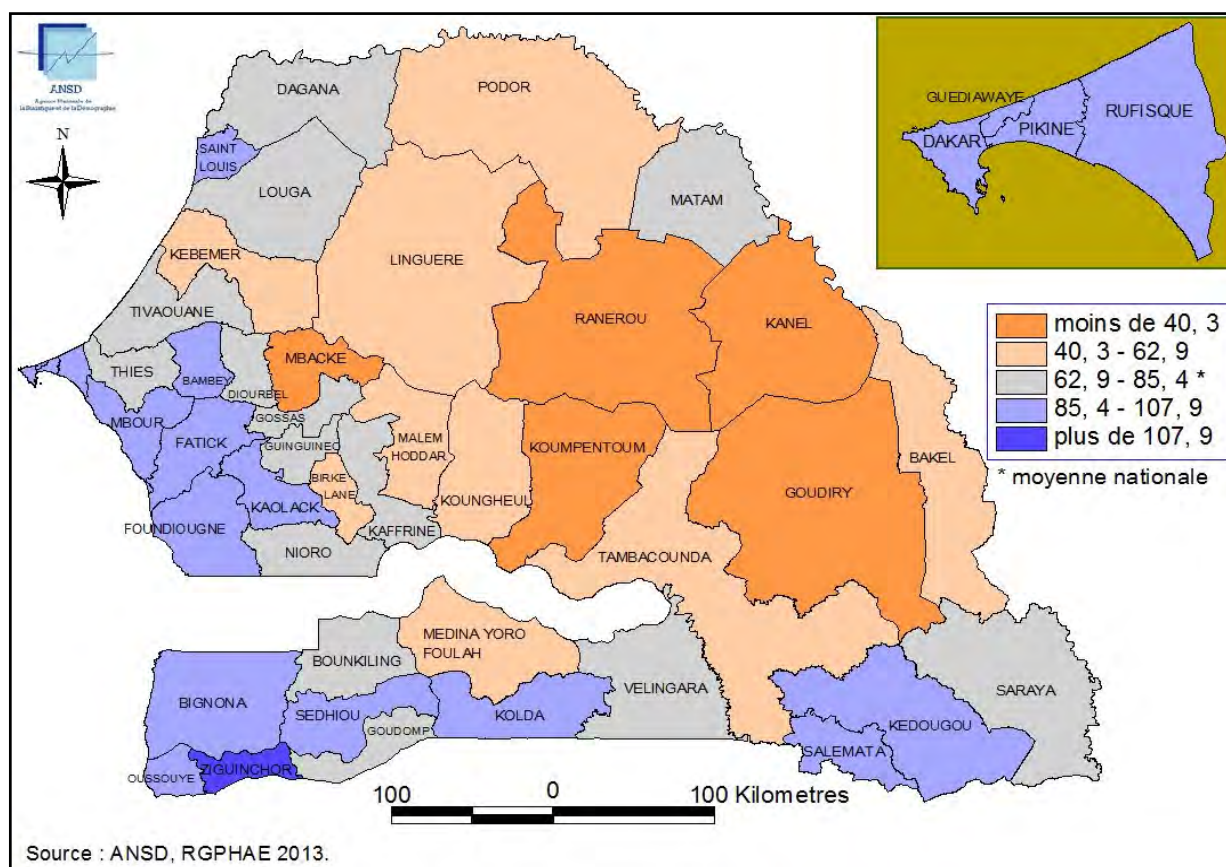


Les personnes du troisième âge représentent plus de 7,5% de la population du département d'Oussouye.

CHAPITRE II : EDUCATION ET ALPHABETISATION

CARTE 15: TAUX BRUT DE SCOLARISATION PRIMAIRE DES GARÇONS

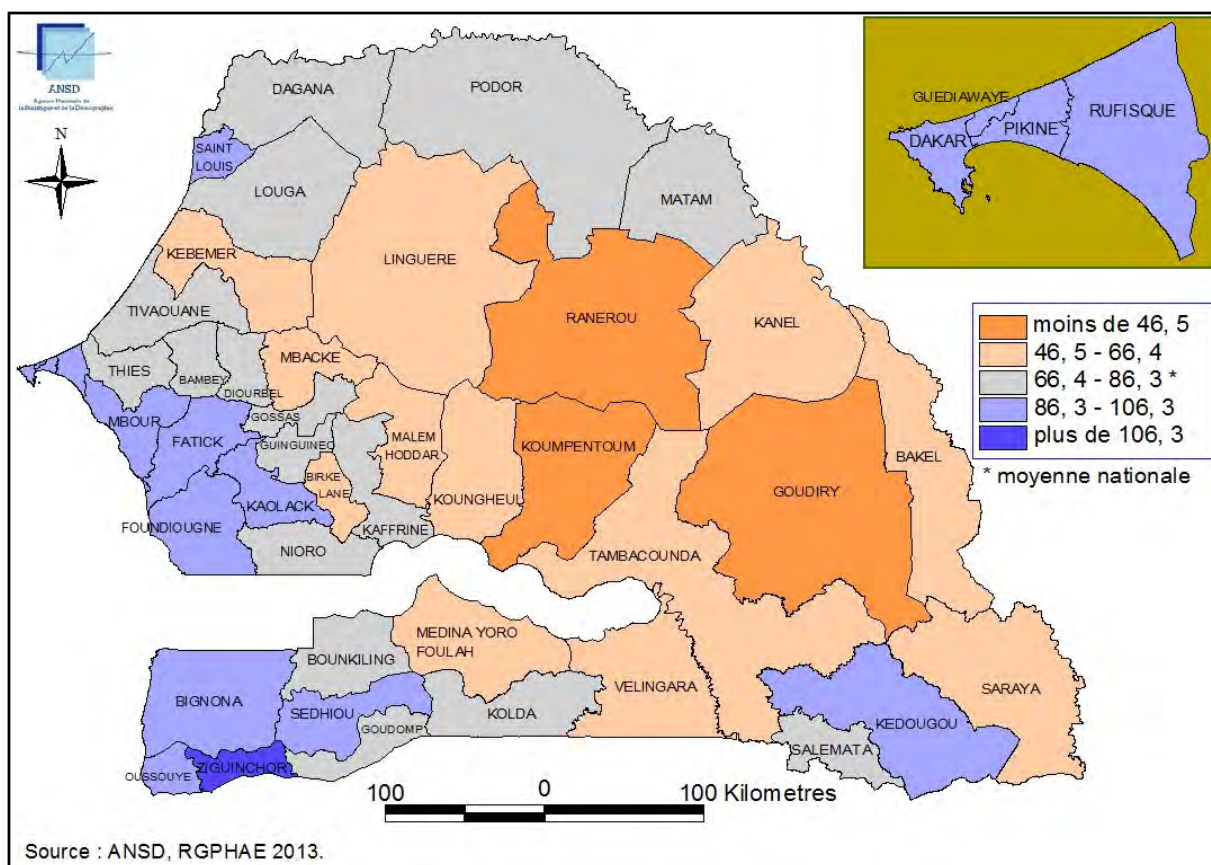
Le taux de scolarisation primaire des enfants de sexe masculin est marqué de disparités au niveau départements. En effet, il est plus important dans les départements de l'Ouest du pays particulièrement dans celui de Ziguinchor où il dépasse 100%. Ce taux est compris entre 85,4% et 107,9% dans les départements de Dakar (101,29%), Pikine (100,7%), Rufisque (103,6%), Guédiawaye (104%), Oussouye (107,6%), Fatick (102,8%) et Foundiougne (104,6%). Les taux les plus faibles sont observés dans les départements de Ranérou, Koumpentoum, Kanel, Goudiry et Mbacké avec des proportions inférieures à 40,3%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 79,1%.



Le taux brut de scolarisation au primaire dépasse 107,9% chez les garçons dans le département de Ziguinchor.

CARTE 16: TAUX BRUT DE SCOLARISATION PRIMAIRE DES FILLES

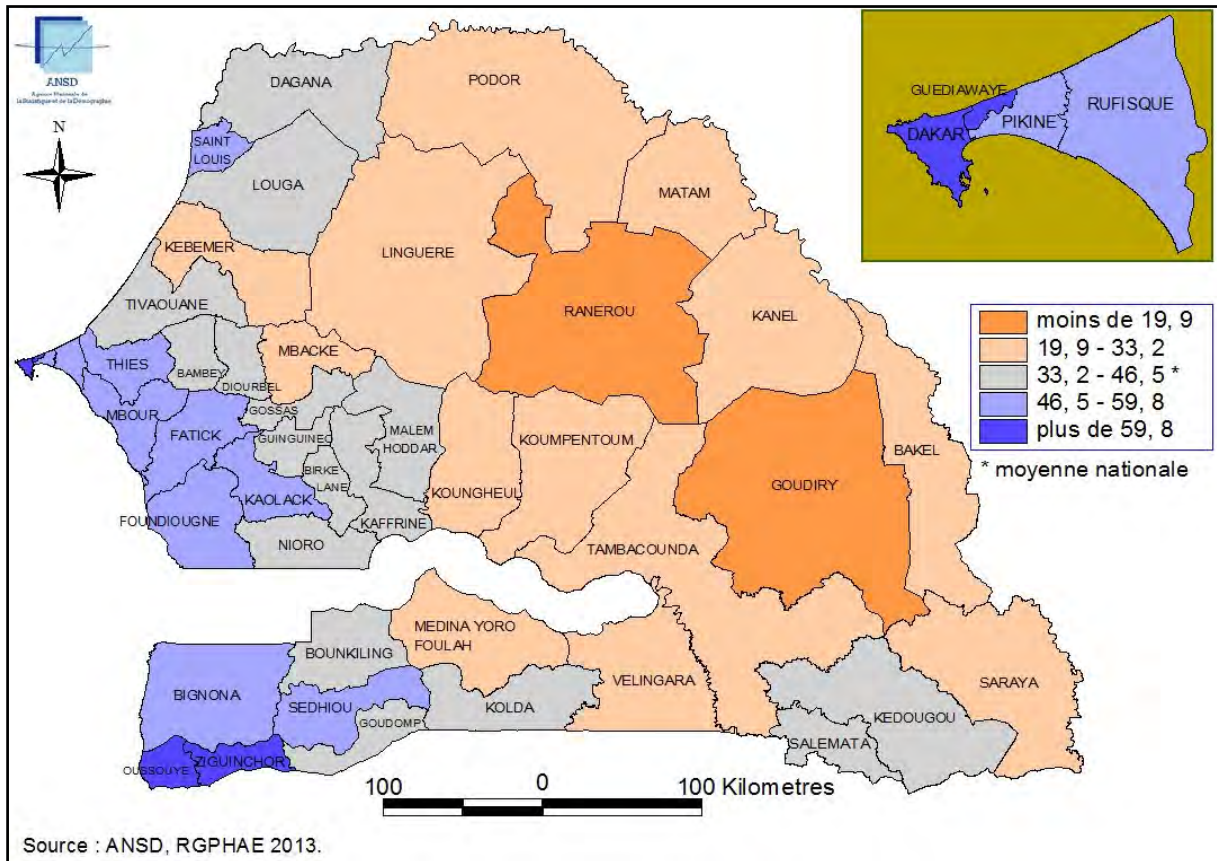
La scolarisation des filles connaît également des disparités au niveau départemental. Elle est plus importante dans le département de Ziguinchor avec un taux de plus de 106,3%. Les départements de Rufisque (101,6%), Guédiawaye (102,4%), Bignona (102,3%), Oussouye (105,5%), Fatick (104,8%) et Foundiougne (104,5%), enregistrent des taux qui dépassent les 100%. Dans des départements comme Dakar (99,0%), Pikine (99,4), Kaolack (94,5%), Mbour (92,4%), et Kédougou (93,5%), les taux de scolarisation avoisinent les 100%. Par contre, dans les départements de Ranérou, Koumpentoum et Goudiry, le taux de scolarisation chez les filles reste très faible (moins de 46,5%), comparés aux autres départements. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 81,0%.



Dans le département de Ziguinchor, le taux brut de scolarisation au primaire dépasse 106,3% chez les filles.

CARTE 17: TAUX D'ALPHABÉTISATION DE LA POPULATION

Parmi tous les départements du pays, c'est dans ceux situés à l'Ouest comme Dakar, Guédiawaye, Ziguinchor et Oussouye entre autres où on note les taux d'alphabétisation les plus élevés (plus de 59,8%). Par contre, les départements de Goudiry et Ranérou enregistrent les taux d'alphabétisation les plus faibles (moins de 19,9%). Enfin, nous avons des taux d'alphabétisation dans la même fourchette que la moyenne nationale qui varient entre 33,2 et 46,5%, dans les départements de Kédougou, Salemata, Kolda, Goudomp, Bounkiling, Nioro, Birkelane et Kaffrine II en est de même pour les départements de Malem Hoddar, Guinguineo, Gossas, Dioubel, Bambey, Tivaouane, Louga et Dagana. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 45,4%.



Presque 2 personnes sur 10, âgées de 10 ans et plus sont alphabétisées dans les départements de Ranérou et Goudiry.

CARTE 18: PROPORTION DE LA POPULATION SANS INSTRUCTION

Cette carte montre que les départements des régions de Dakar et Ziguinchor se distinguent par les plus faibles de proportions de population sans instruction. En effet, moins de 40,2% des personnes vivant dans ces deux régions n'ont aucune instruction. Cependant, les départements dans lesquels le niveau d'illettrisme est le plus élevé se retrouvent au centre et au Sud-Est avec plus de 74,6% de personnes sans instruction. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 41,3%.

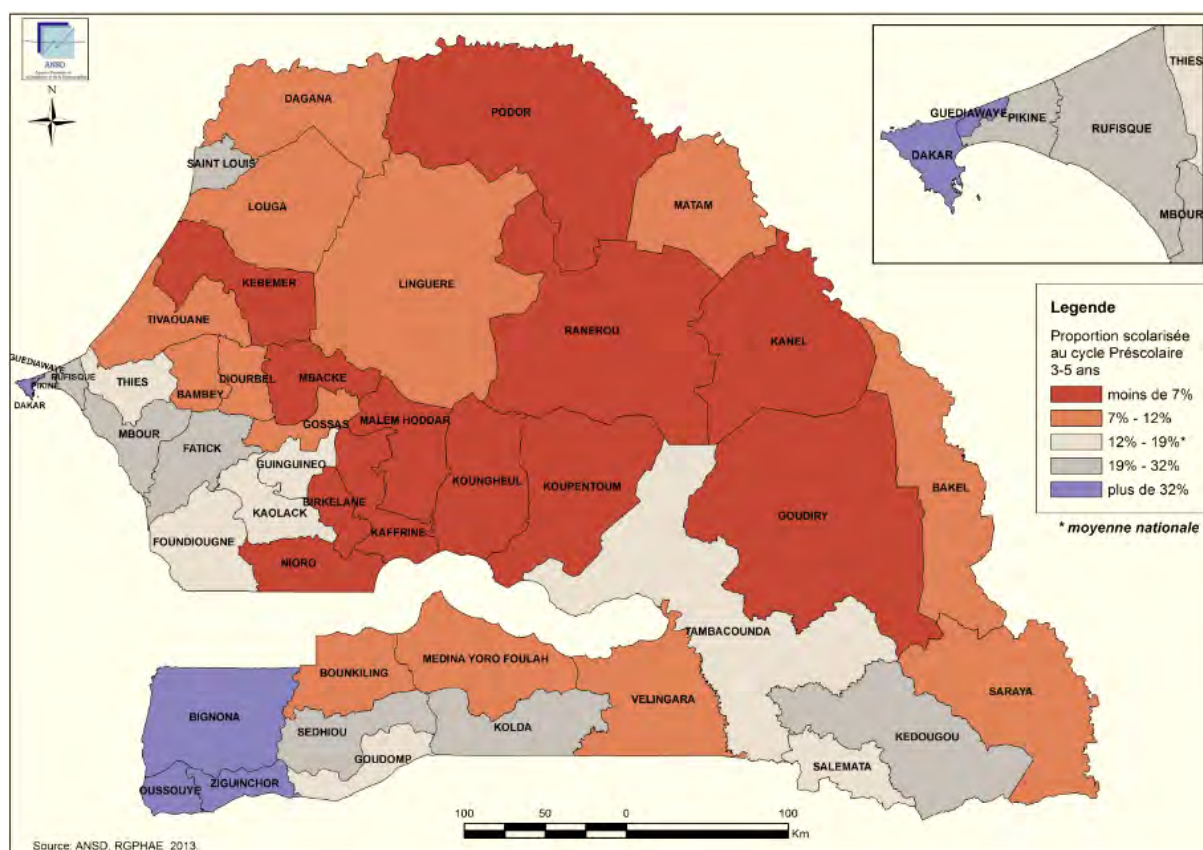


La plus part des personnes les plus instruites habitent dans les départements qui se trouvent à l'Ouest du pays.

CARTE 19: PROPORTION DES ENFANTS DE 3-5 ANS SCOLARISES AU PRESCOLAIRE

Précolaire :

La scolarisation chez les 3-5ans (préscolaire) est plus importante dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Oussouye, Ziguinchor et Bignona. En effet, plus du tiers (32%) des enfants de 3-5ans sont dans le préscolaire. Toutefois, la scolarisation au cycle préscolaire est très faible (moins de 7%) dans les départements de Nioro, Birkilane, Kaffrine, Malen Hoddar, Koungeul, Koumpentoum, Goudiry Kanel, Ranerou, Podor, Kébémér et Mbacké. L'enseignement au niveau du préscolaire reste peu répandu au niveau de ces départements malgré la politique de construction de cases de « tous petits ». La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 16,1%.

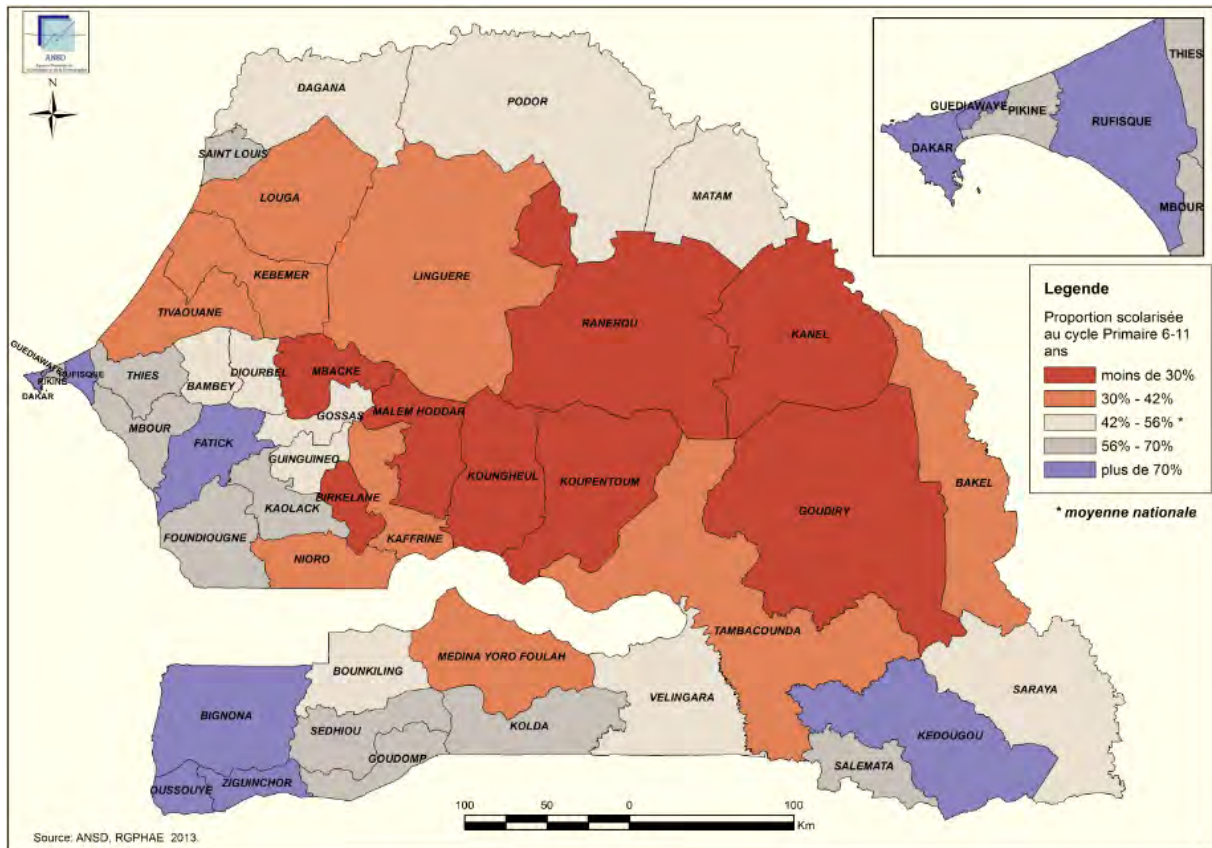


Plus du tiers des enfants de 3-5 ans sont scolarisés au préscolaire dans les départements de Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Dakar et Guédiawaye.

CARTE 20: PROPORTION DES ENFANTS DE 6-11 ANS SCOLARISES AU PRIMAIRE

Primaire :

La proportion d'enfants de 6-11 ans scolarisés au primaire est moins élevée dans les départements de Mbacké, Birkilane, Malem Hoddar, Kounghoul, Koumpentoum, Goudiry, Kanel et Ranérou (moins de 30%), alors qu'elle atteint son maximum (plus de 70%), dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Fatick, et Kédougou. La situation du département de Mbacké peut s'expliquer par la forte présence de daaras qui rivalisent avec « l'école française » dans la cité religieuse de Touba, où la pratique et la promotion de l'école coranique sont très répandues. **La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 52,1%.**

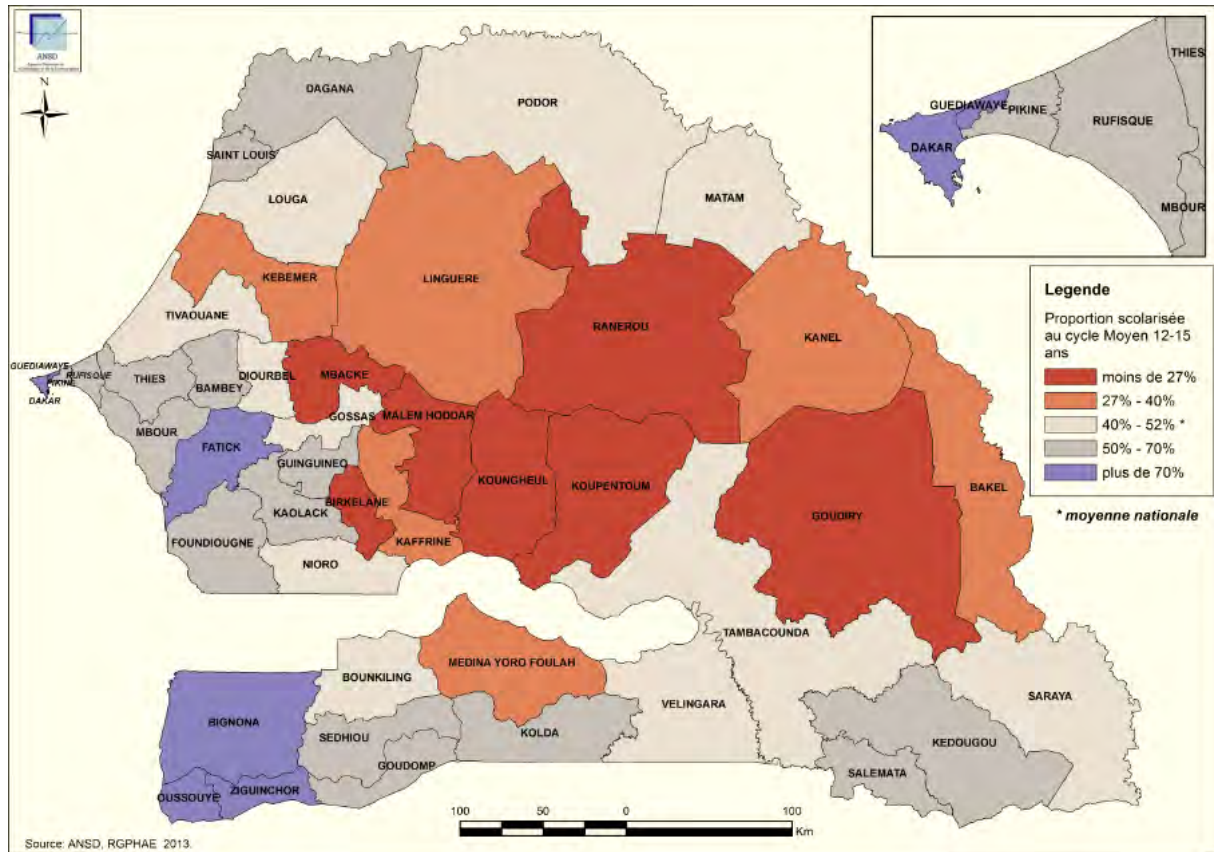


Avec moins de 30% des enfants de 6-11 ans scolarisés au primaire, les départements de Kanel, Ranérou, Goudiry, Koumpentoum, Kounghoul, Malem Hoddar, Birkelane et Mbacké sont loin de la scolarisation universelle.

CARTE 21: PROPORTION DES ENFANTS DE 12-15 ANS SCOLARISES AU CYCLE MOYEN

Moyen :

Dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Ziguinchor, Oussouye, Bignona et Fatick, plus de sept (7) enfants sur dix (10) âgés de 12-15 ans sont au niveau du cycle moyen. Tandis que, dans les départements de Mbacké, Birkilane, Malem Hoddar, Koungheul, Koumpentoum, Goudiry et Ranérou les proportions d'enfants de 12-15 ans qui atteignent le cycle moyen représentent moins de 27%. Ainsi, la scolarisation au cycle moyen est très importante dans les départements de l'Ouest du pays, contrairement à ce qu'on observe dans les autres départements du pays. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 52,0%.



Parmi les enfants de 12-15 ans, plus de 7 sur 10 sont scolarisés au cycle moyen, dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Fatick, Bignona, Oussouye et Ziguinchor.

CARTE 22: PROPORTION D'ENFANTS DE 16-18 ANS SCOLARISES AU SECONDAIRE

Secondaire :

Le niveau de scolarisation au secondaire est estimé à plus de 54,0% pour les personnes âgées de 16-18 ans dans les départements de Fatick, Ziguinchor, Bignona. En effet, la scolarisation au secondaire y est plus développée. Cependant, dans les départements de Mbacké, Birkilane, Malem Hoddar, Kounghoul, Koumpentoum, Ranéroù, Goudiry, Kanel, Médina Yoro Foulah et Saraya, la scolarisation au secondaire est très faible (moins de 16,5%). Cette situation met l'accent sur les disparités en matière d'éducation qui pourraient être liées au manque d'infrastructures scolaires. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 40,0%.

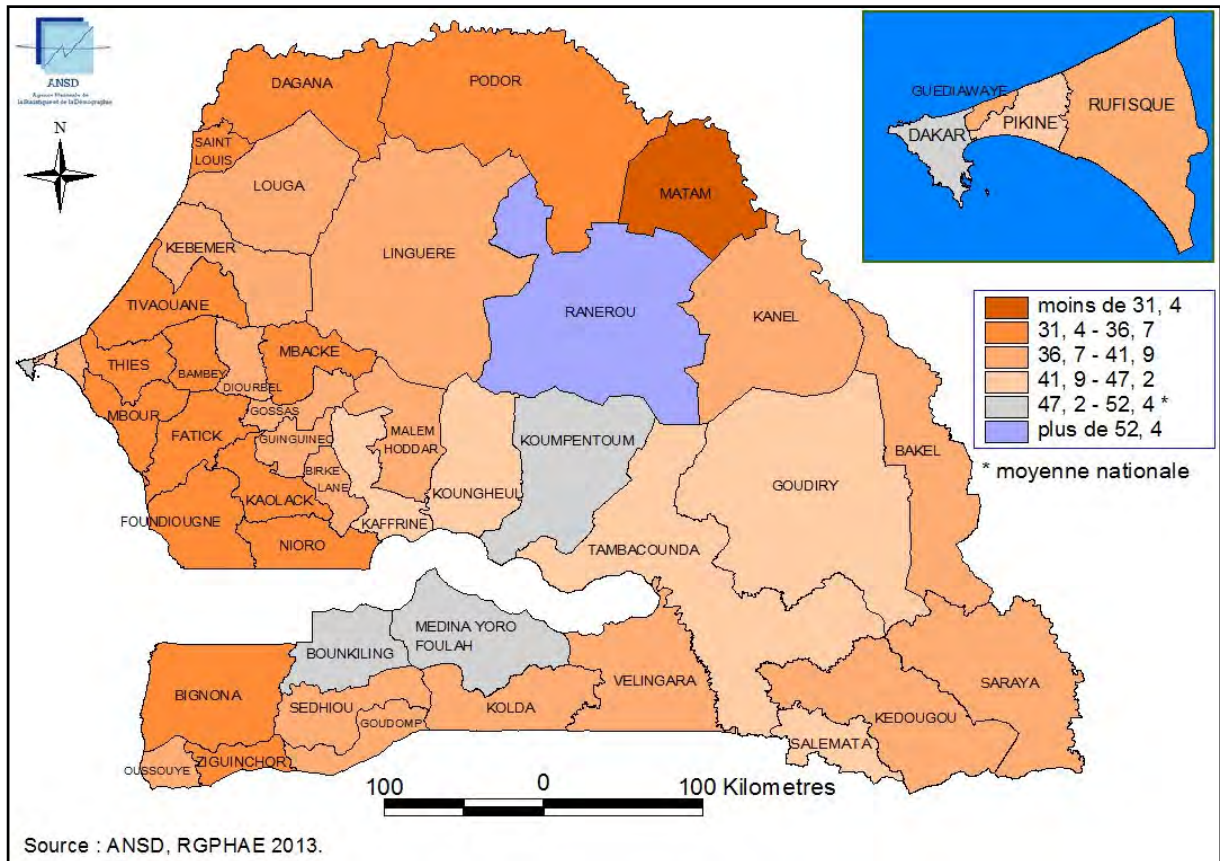


Les départements de Fatick, Ziguinchor, Bignona et Oussouye ont un niveau de scolarisation au secondaire plus que élevé (plus de 54,0%) que les autres départements pour les enfants âgés de 16-18 ans.

CHAPITRE III: CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES

CARTE 23: TAUX D'ACTIVITE

Le taux d'activité le plus élevé est observé dans le département de Ranérou (plus de 52,4%). Les départements de Dakar, Koumpentoum, Médina Yoro Foulah et Bounkiling viennent en seconde position avec un taux d'occupation variant entre 47,2 et 52,4%. A l'opposé, le département au sein duquel la population est la moins occupée est celui de Matam (moins de 31,4%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 50,4%.

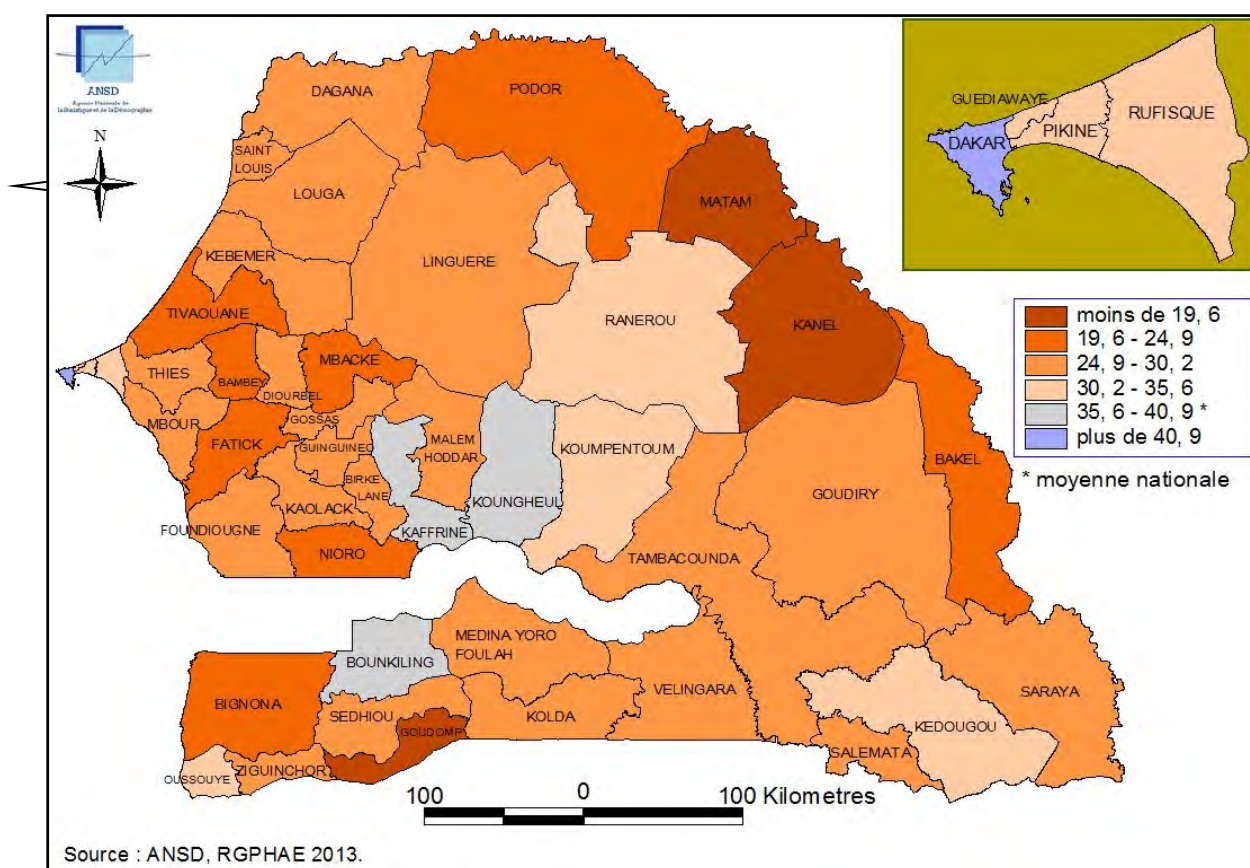


La région de Matam abrite non seulement la population active occupée la plus importante (Département de Ranérou plus de 52,4%), mais également la plus faible proportion de la population active occupée (Département de Matam moins de 31,4%). LE SAVIEZ-VOUS ?

CARTE 24: TAUX D'OCCUPATION

Le département de Dakar se distingue par un taux d'occupation assez élevé (plus de 40,9%). Il est suivi de très près par les départements de Bounkiling, Koungheul et Kafrine dont le taux d'occupation compris entre 35,6 et 40,9% est égal à la moyenne nationale.

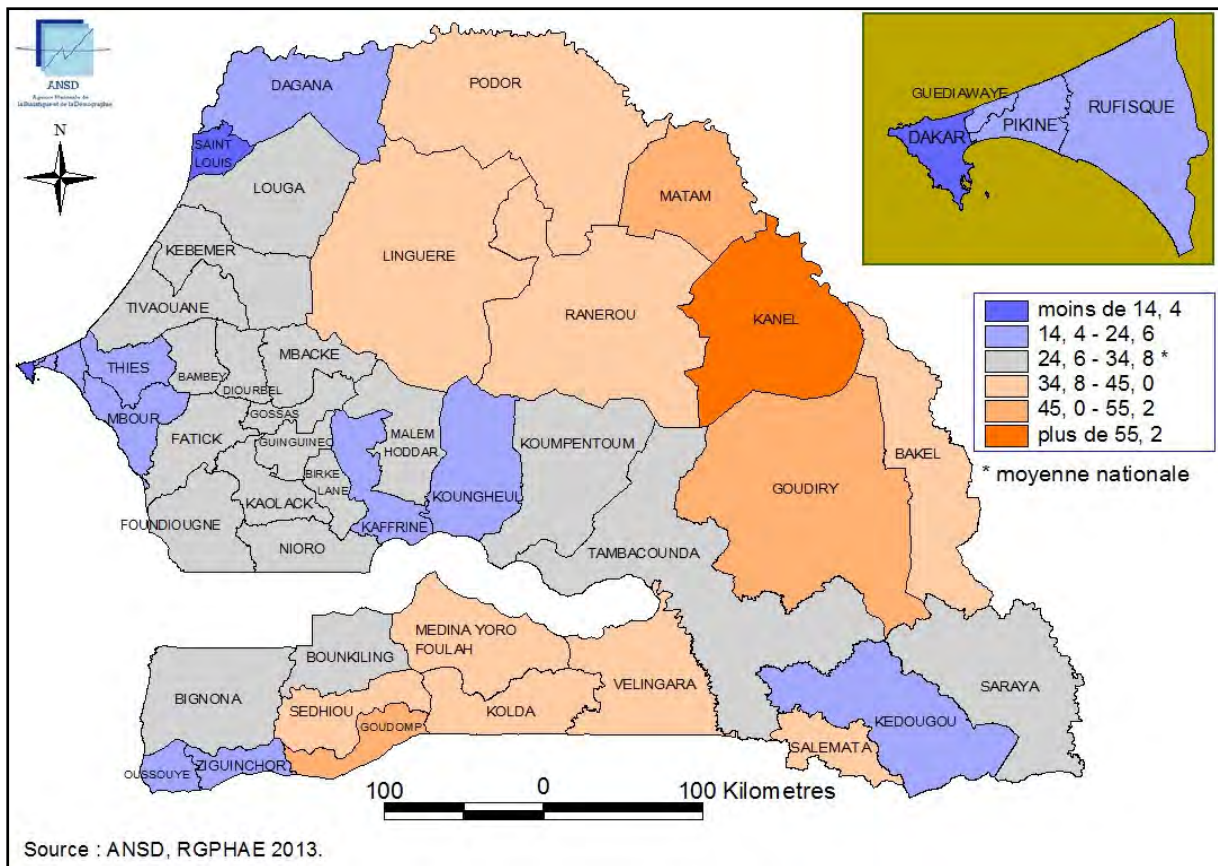
A l'inverse, les départements de Goudomp, Kanel et Matam sont les plus défavorisés avec un taux d'occupation inférieur à 19,6%. La situation dans les départements de Bakel, Podor, Tivaouane, Bambey, Mbacké, Fatick, Nioro et Bignona n'est guère meilleure avec un taux d'occupation compris entre 19,6 et 24,9%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 37,5%.



Les taux d'occupation les plus faibles sont notés dans les départements de Matam, Kanel et Goudomp.

CARTE 25: TAUX DE CHOMAGE

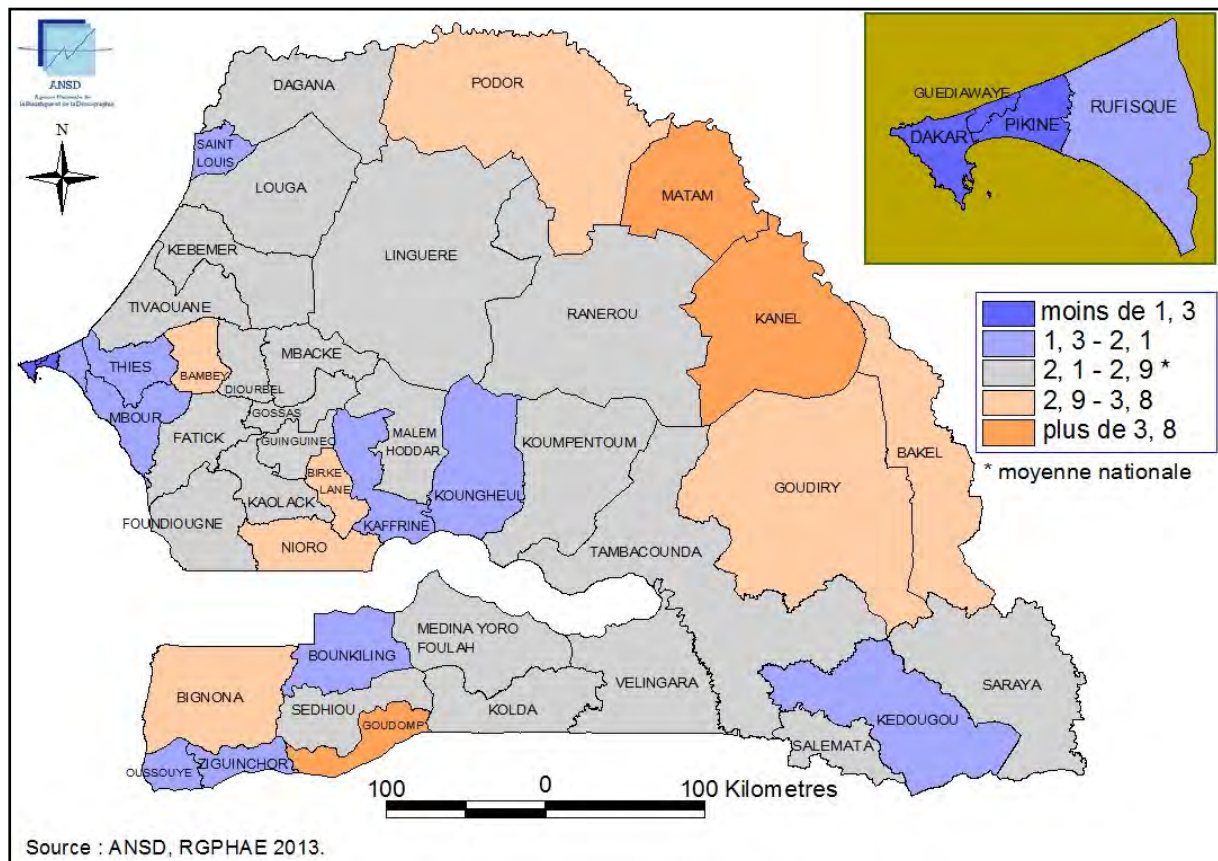
Le département dont les populations souffrent le plus du chômage est celui de Kanel avec un taux qui dépasse 55,2%. Il en est de même mais dans une moindre mesure pour les départements de Goudomp, Goudiry et Matam dans lesquels le taux de chômage est compris entre 45 et 55,2%. Par contre, avec un taux de chômage qui n'atteint pas 14,4%, les départements de Dakar et Saint-Louis sont ceux qui sont les moins touchés par ce phénomène. Enfin, dans la plupart des départements restants, le niveau du chômage est comparable à ce qui est observé en moyenne dans tous le pays (entre 24,6 et 34,8%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 25,7%.



Près de 6 personnes sur 10 de la population active du département de Kanel sont au chômage.

CARTE 26: RAPPORT DE DEPENDANCE ECONOMIQUE

Le rapport de dépendance économique qui correspond au ratio entre le nombre de personnes à charge pour un actif occupé, est plus élevé dans les départements de Goudomp, Kanel et Matam (plus de 3,8). Toutefois, c'est dans les départements de Dakar, Guédiawaye et Pikine que la situation est la plus favorable. Ainsi, le rapport de dépendance économique n'atteint pas 1,3 dans ces trois départements. En outre, la dépendance économique est aussi moins importante dans les départements de Rufisque, Thiès, Mbour, Kaffrine, Kougheul, Saint-Louis et Kédougou avec un ratio compris entre 1,3 et 2,1. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 2,1.



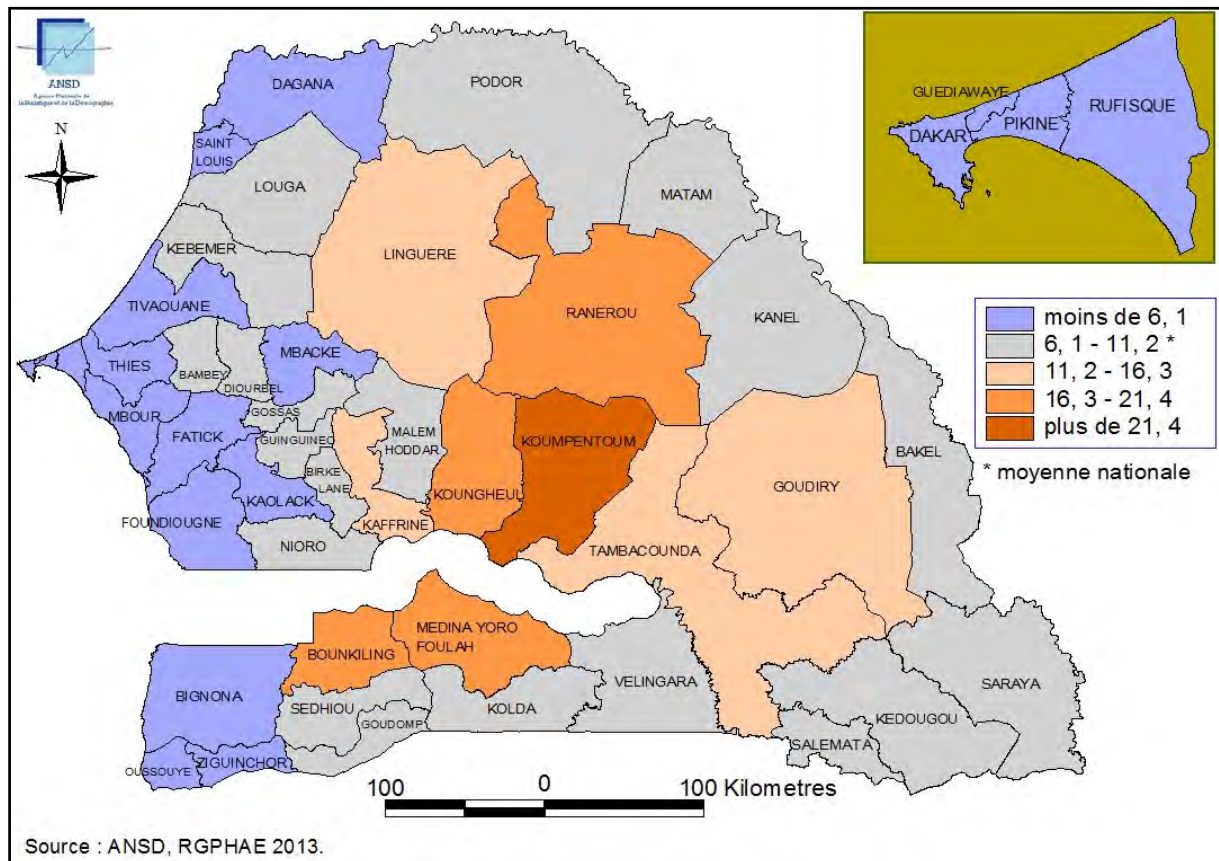
Un actif occupé a réellement à sa charge près de 4 (3,8) personnes dans les départements de Goudomp, Kanel et Matam.

CARTE 27: PROPORTION D'ENFANTS OCCUPES AGES DE 6-14 ANS

Pour rappel, le travail des enfants a été évalué sur la tranche d'âge 6 à 14 ans. Le phénomène du travail des enfants est plus important dans le département de Koumpentoum. En effet, la proportion d'enfants occupés y est de 21,4%. Dans une moindre mesure, la situation est très défavorable dans les départements de Médina Yoro Foulah, Bounkiling, Koungheul et Ranérou, avec une proportion d'enfants occupés comprise entre 16,3 et 21,4%.

En revanche, les départements dans lesquels la proportion d'enfants occupés est la plus faible (moins de 6,1%) sont ceux des régions de Ziguinchor, Thiès et Dakar ainsi que les départements de Foundiougne, Kaolack, Fatick, Mbacké, Saint-Louis et Dagana.

Enfin, l'ampleur du phénomène dans la région de Kédougou et dans le département de Bakel au sud-est, dans les départements de Vélingara, Kolda, Goudomp et Sédhiou au sud, est à l'image de ce qui est constaté au niveau national (entre 6,1 et 11,2%). Il en est de même pour les départements de Nioro, Birkelane, MalemHoddar, Guinguinéo, Gossas, Diourbel et Bambey au centre et pour ceux de Kébémér, Louga, Podor, Matam et Kanel au nord. **La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 6,9%.**

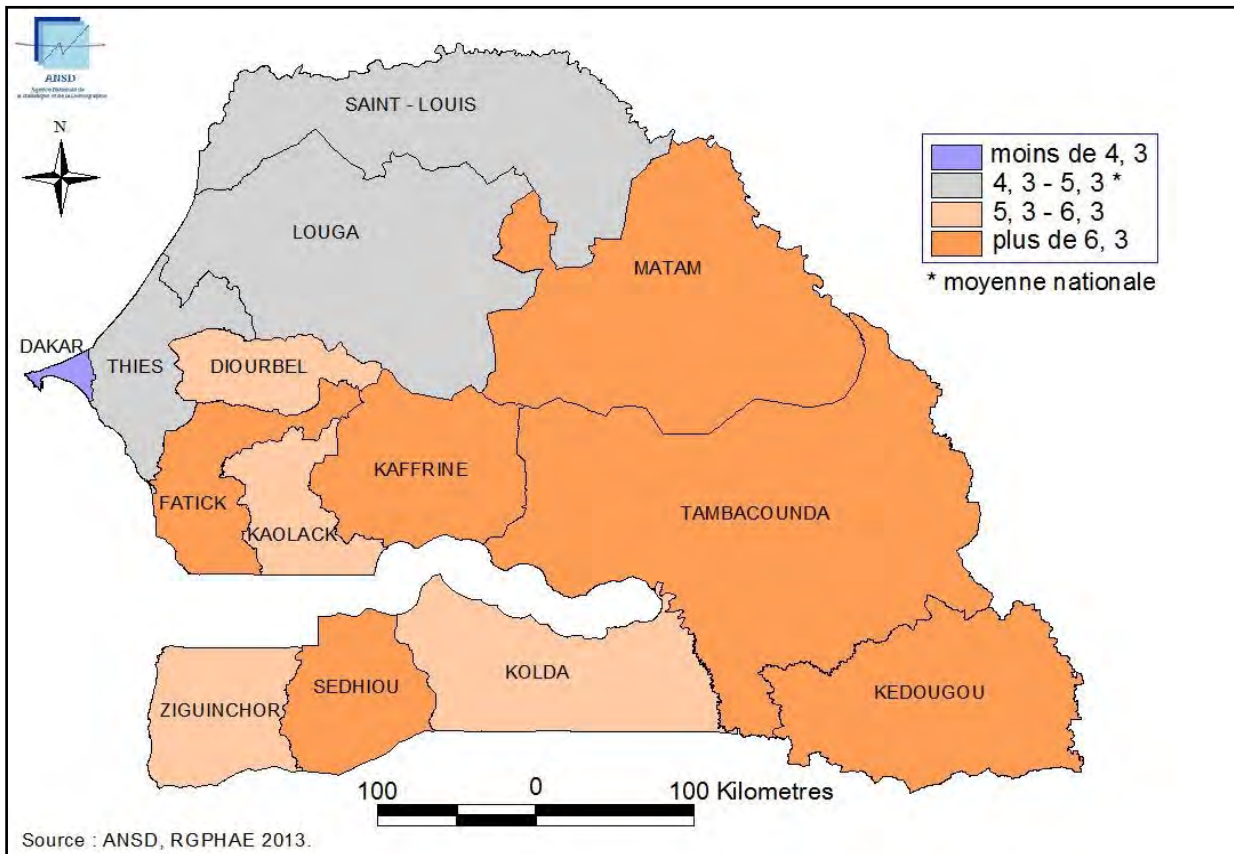


Dans le département de Koumpentoum, plus de 21,4% des enfants de 6-14 ans sont occupés.

CHAPITRE IV : FECONDITE ET MORTALITE

CARTE 28: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE

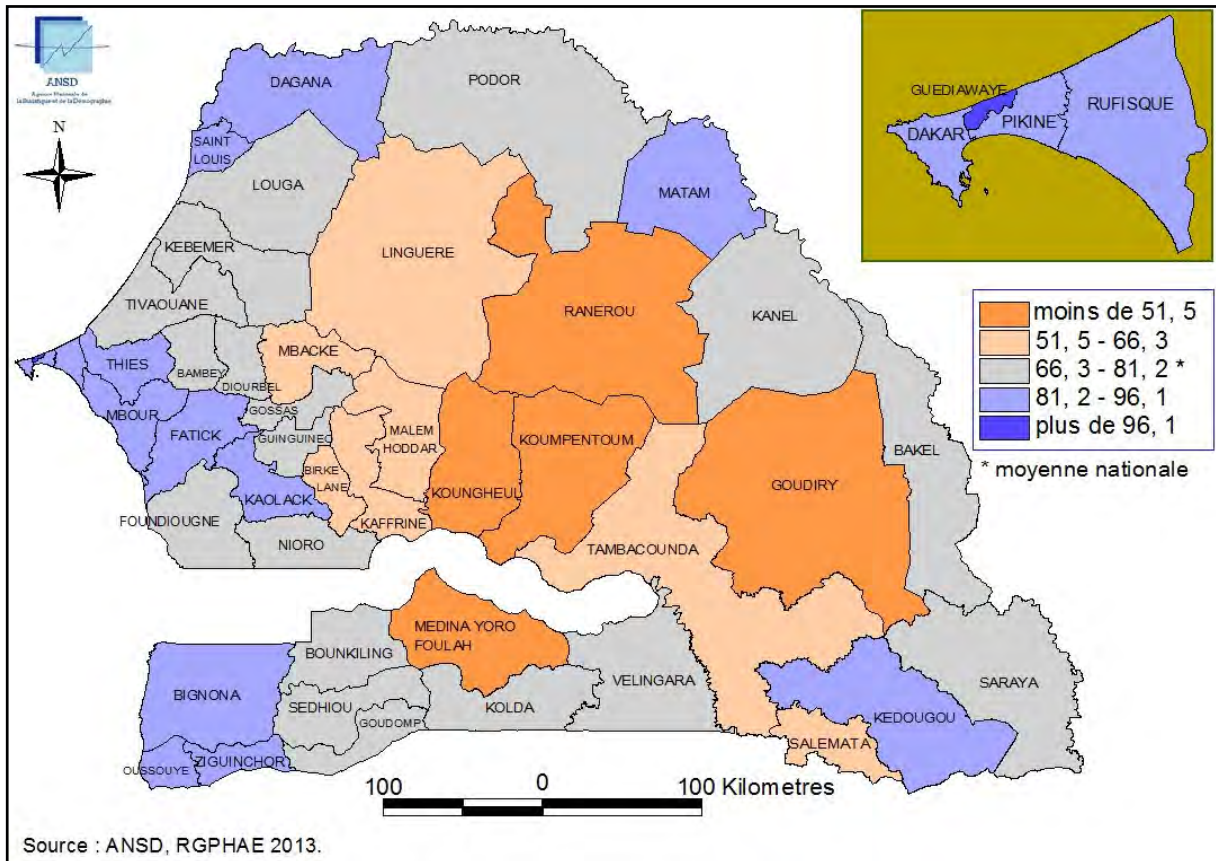
Dans la région de Dakar, une femme met au monde en moyenne au terme de sa vie féconde moins de 4,3 enfants. Alors que, dans les régions de Fatick, Kaffrine, Matam, Tambacounda, Kédougou et Sédhiou les femmes font en moyenne plus de 6 enfants. Les femmes du Nord et celles de la région de Thiès ont en moyenne un nombre d'enfants compris dans l'intervalle 4,3 et 5,3 enfants, au même titre que la moyenne nationale. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 5,1.



Dans les régions de l'Est et du Sud-Est une femme donnerait naissance en moyenne à plus de 6 enfants à la fin de sa vie féconde.

CARTE 29: PROPORTION DE NAISSANCES DECLAREES A L'ETAT CIVIL

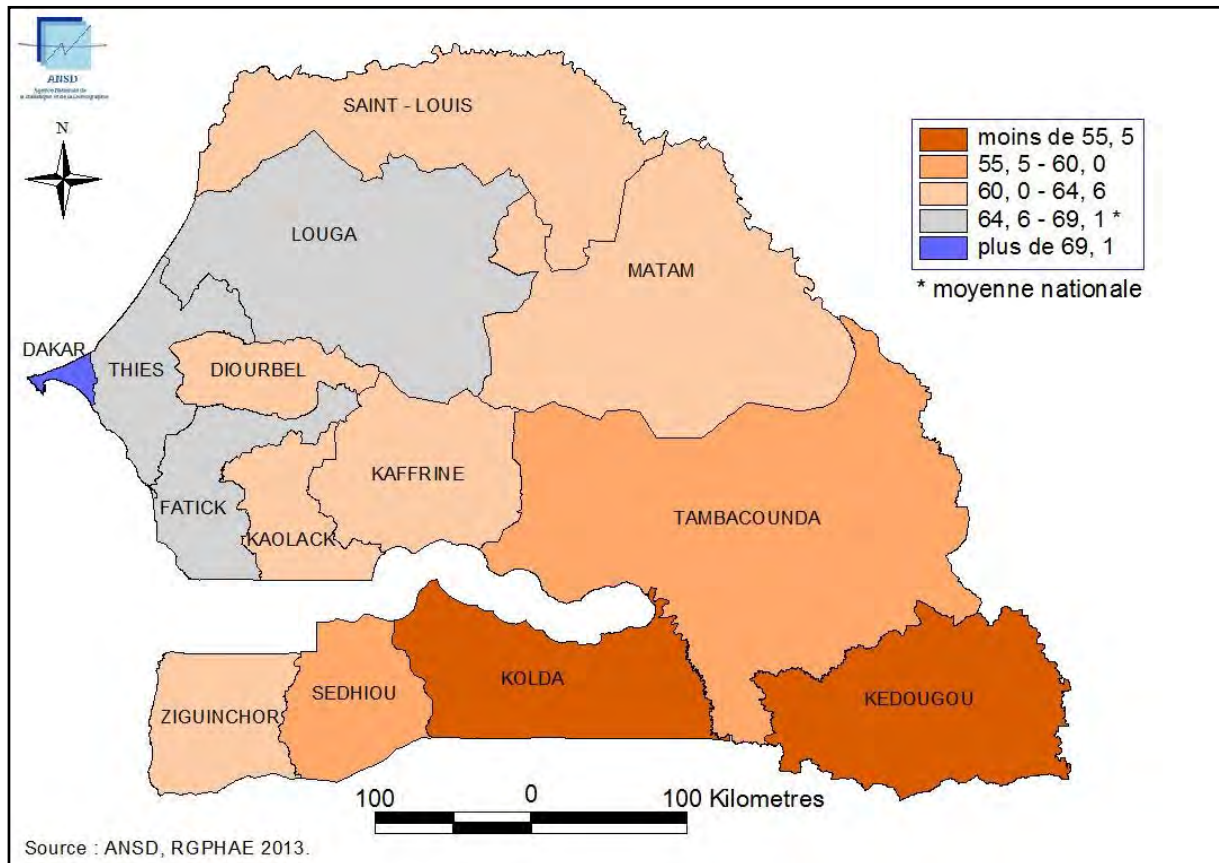
La déclaration des naissances à l'Etat Civil est une pratique encrée dans le Département de Guédiawaye avec un niveau d'enregistrement de plus de 96,1%. Par ailleurs, la plupart des départements situés dans la partie occidentale du pays ont une pratique assez soutenue dans la déclaration des naissances. Tandis que dans les départements de Kounghoul, Koumpentoum, Ranérou Goudiry et Médina Yoro Foulah l'enregistrement des naissances à l'Etat Civil demeure encore très faible. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 80,0%.



Un peu plus de 9 naissances sur 10 (plus 96,1%) sont déclarées à l'Etat Civil dans le département de Guédiawaye.

CARTE 30: ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE

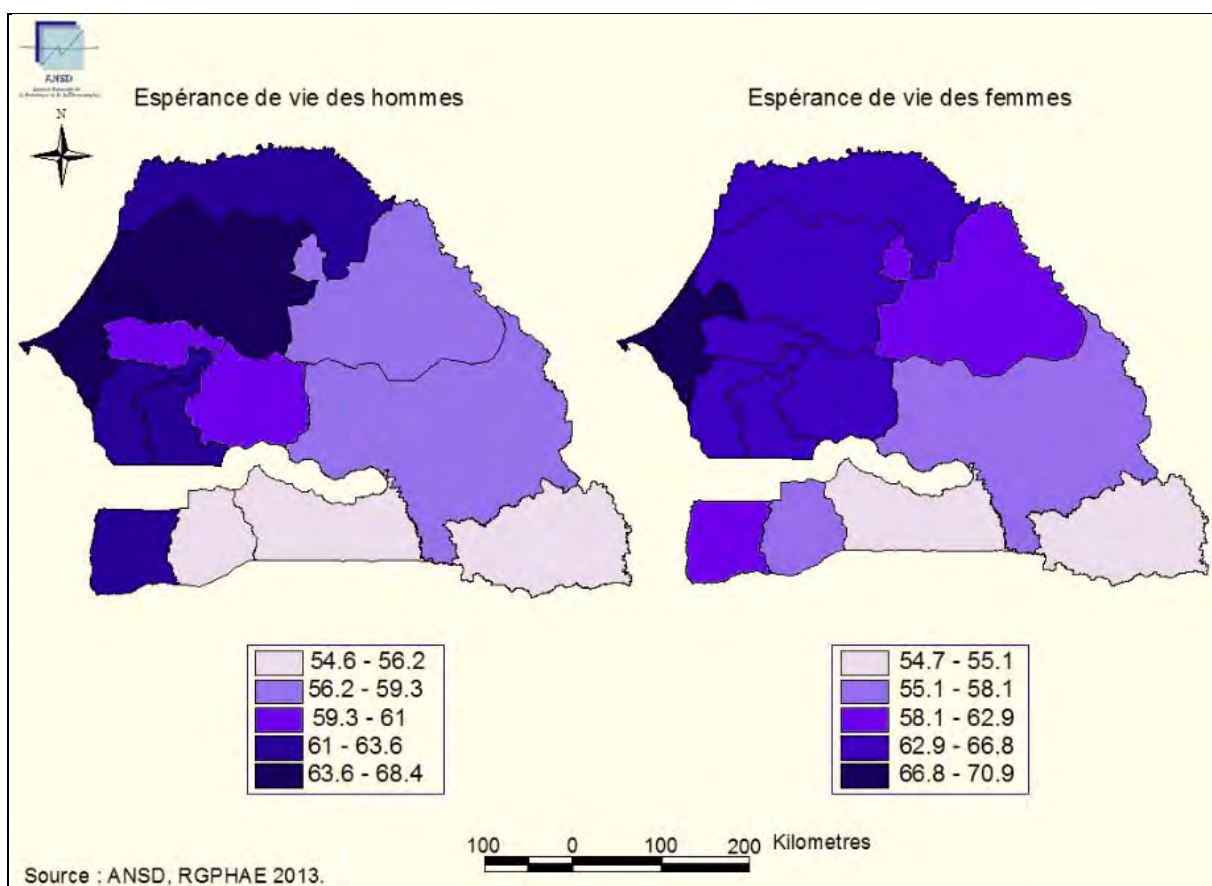
Les populations de la région de Dakar vivent plus longtemps que celles des autres régions. En effet, un habitant de Dakar peut espérer vivre en moyenne plus de 69,1 ans, contrairement aux populations des régions de Kolda et Kédougou. L'espérance de vie des habitants des régions de Thiès, Fatick et Louga correspond à la moyenne nationale qui se situe entre 64,6 ans et 69,1 ans. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 64,8 ans.



À sa naissance, un enfant vivant dans les départements de la région de Dakar espère vivre en moyenne 69,1 ans.

CARTE 31: ESPERANCE DE VIE DES HOMMES ET DES FEMMES

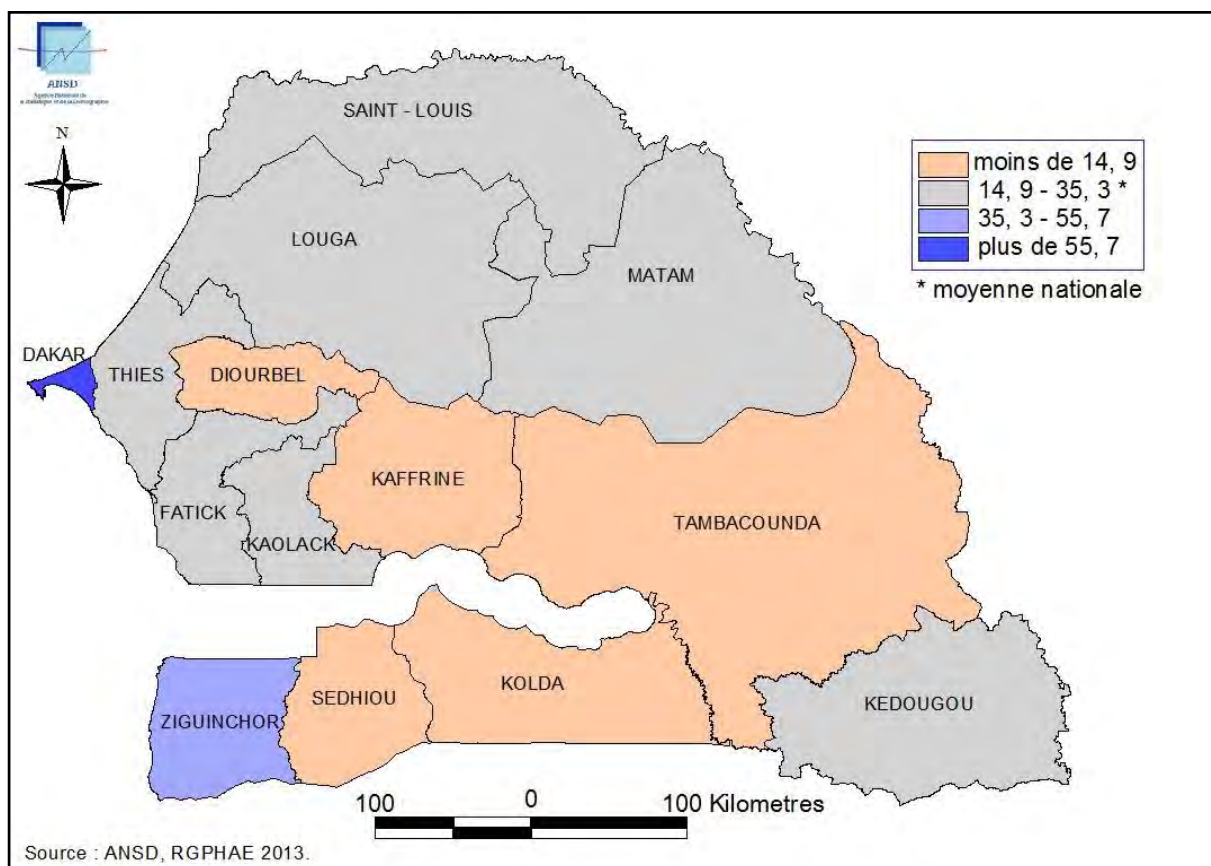
Au Sénégal, les femmes vivent plus longtemps que les hommes quelque soit la région de résidence. Cependant, en analysant ces deux cartes, on constate que l'espérance de vie des hommes et des femmes varie d'une région à une autre. En effet, en passant d'une région à une autre l'espérance de vie des hommes est beaucoup plus élevée dans les régions de Dakar, Thiès et Louga. Tandis que les femmes vivent beaucoup plus longtemps dans les régions de Dakar et Thiès. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 63,2 ans pour les hommes et 66,5 ans pour les femmes.



Les femmes sénégalaises ont un gain de survie supérieur à celui des hommes.

CARTE 32: TAUX D'ENREGISTREMENT DES DECES A L'ETAT CIVIL

L'enregistrement des décès à l'Etat Civil est assez important dans la région de Dakar, avec un taux qui dépasse 55,7%. Tandis que les régions avec les plus faibles taux d'enregistrement (moins de 14,9%) se trouvent au centre, à l'est et au sud du pays. Cette situation s'explique par les pesanteurs socioculturelles qui entourent la mort, avec des croyances et des mœurs qui s'opposent ainsi aux pratiques modernes de la société. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 31,0%.

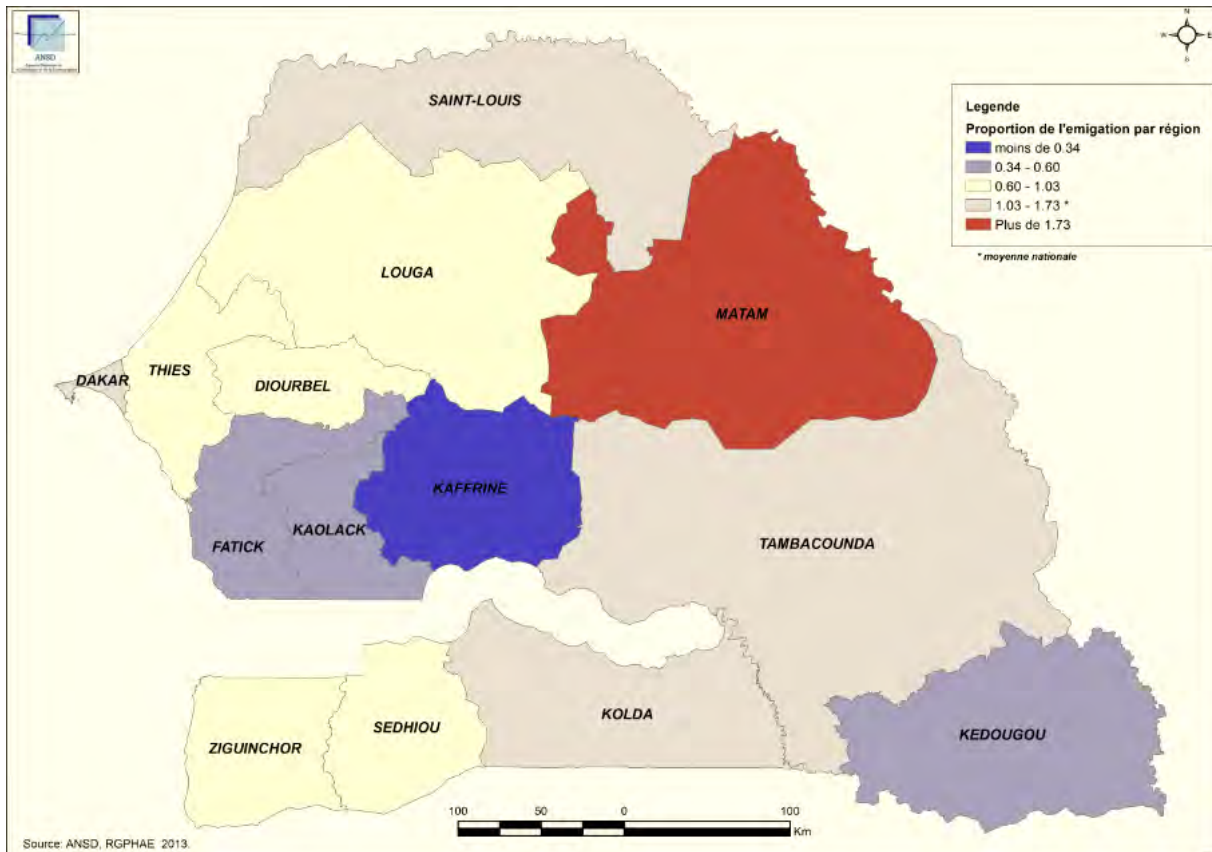


Les habitants de la région de Dakar déclarent mieux (plus de 55,7%) les décès à l'Etat Civil.

CHAPITRE V : MIGRATION

CARTE 33: PROPORTION D'EMIGRANTS PAR REGION

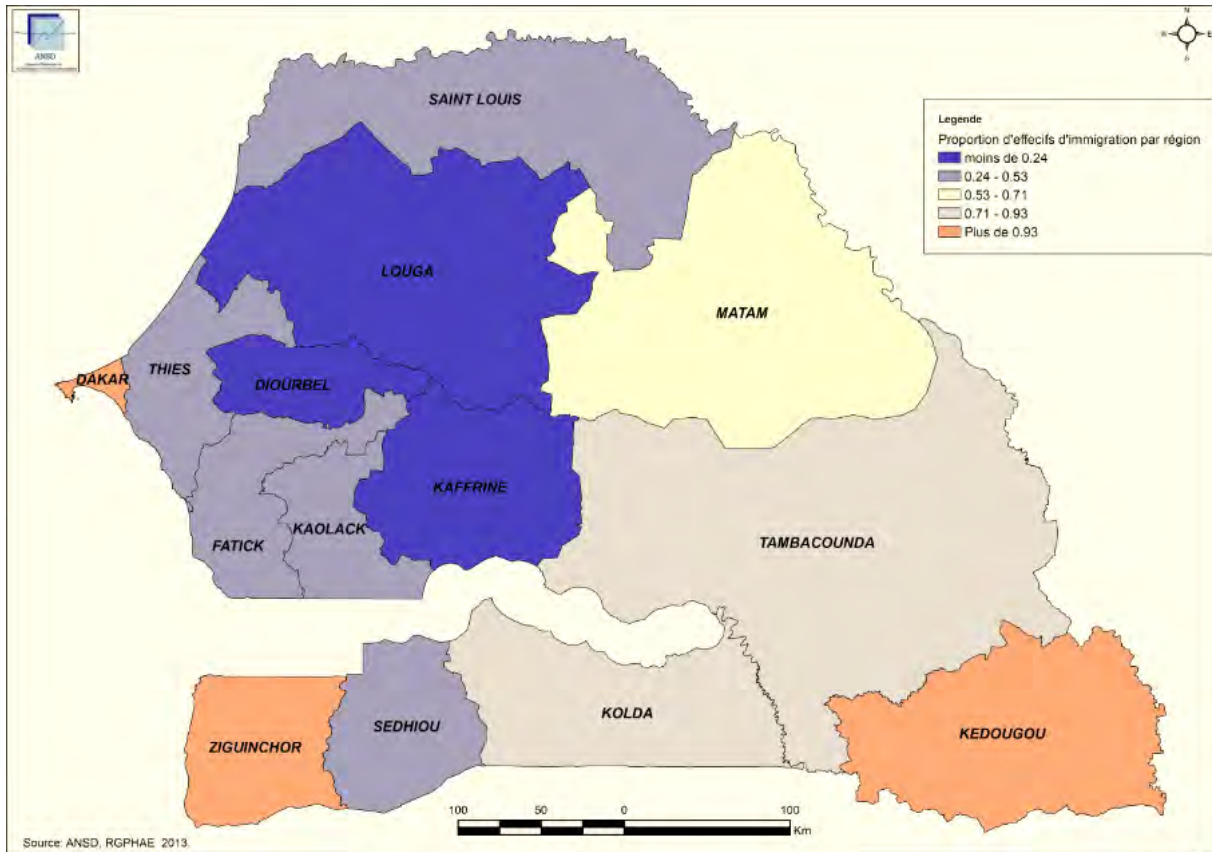
Le poids de l'émigration internationale se fait plus sentir dans la région de Matam. Les émigrants y représentent plus de 1,7% de la population. C'est dans la région de Kaffrine où la population est moins sujette au départ vers l'extérieur. En effet, moins de 1% des habitants du département de Kaffrine sortent du pays. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 1,2%.



Plus de 2 sénégalais sur 10 qui ont émigré au cours des cinq dernières années précédant le recensement sont originaires de la région de Matam.

CARTE 34: PROPORTION D'IMMIGRANTS PAR REGION

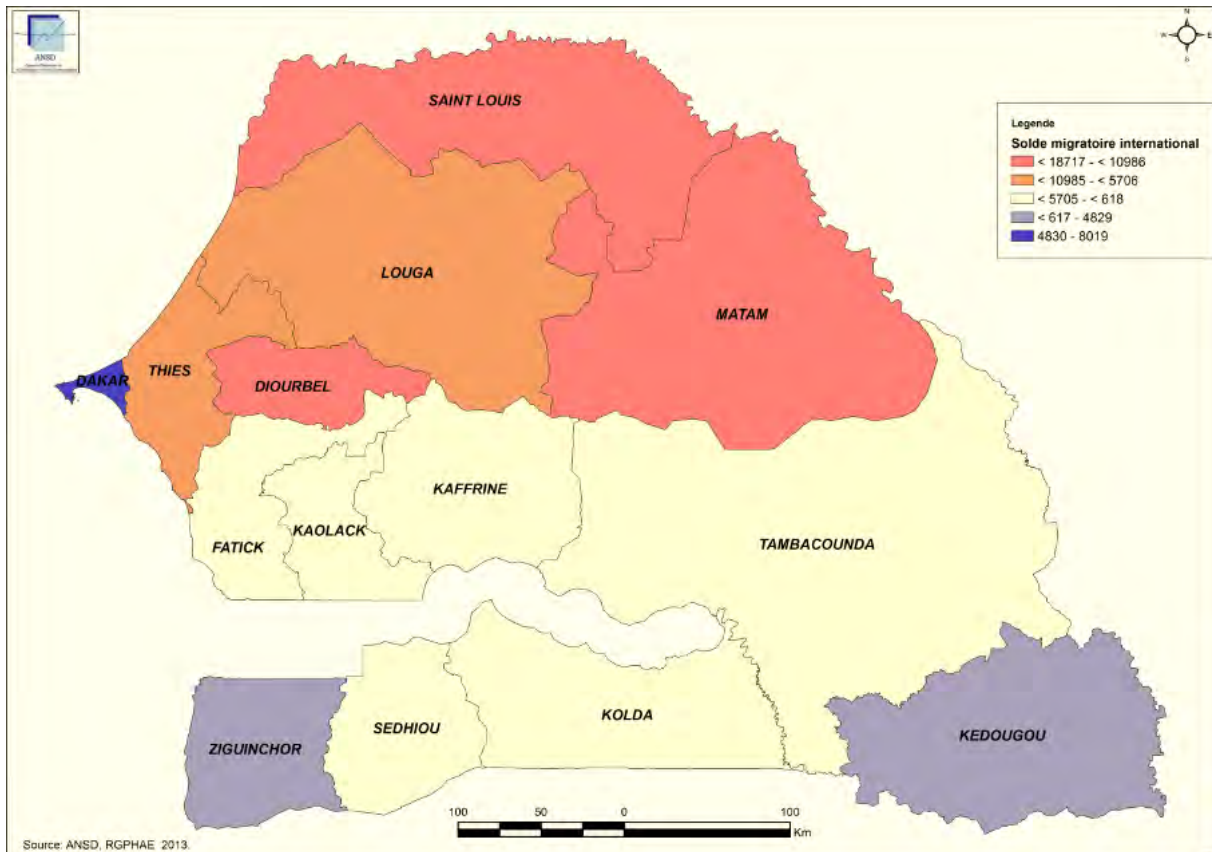
Les régions au niveau desquelles les proportions d'immigrants internationaux sont les plus élevées sont : Dakar, Ziguinchor et Kédougou avec plus de 0,93%. Par contre, c'est dans les régions du centre comme Louga, Diourbel et Kaffrine que le poids des immigrants internationaux est plus faible. Ils représentent seulement moins de 0,24% de la population. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 1%.



La majorité des personnes qui sont entrées au Sénégal au cours des cinq dernières années précédant le recensement ont choisi Dakar, Ziguinchor et Kédougou comme région de résidence.

CARTE 35: SOLDE MIGRATOIRE INTERNATIONAL

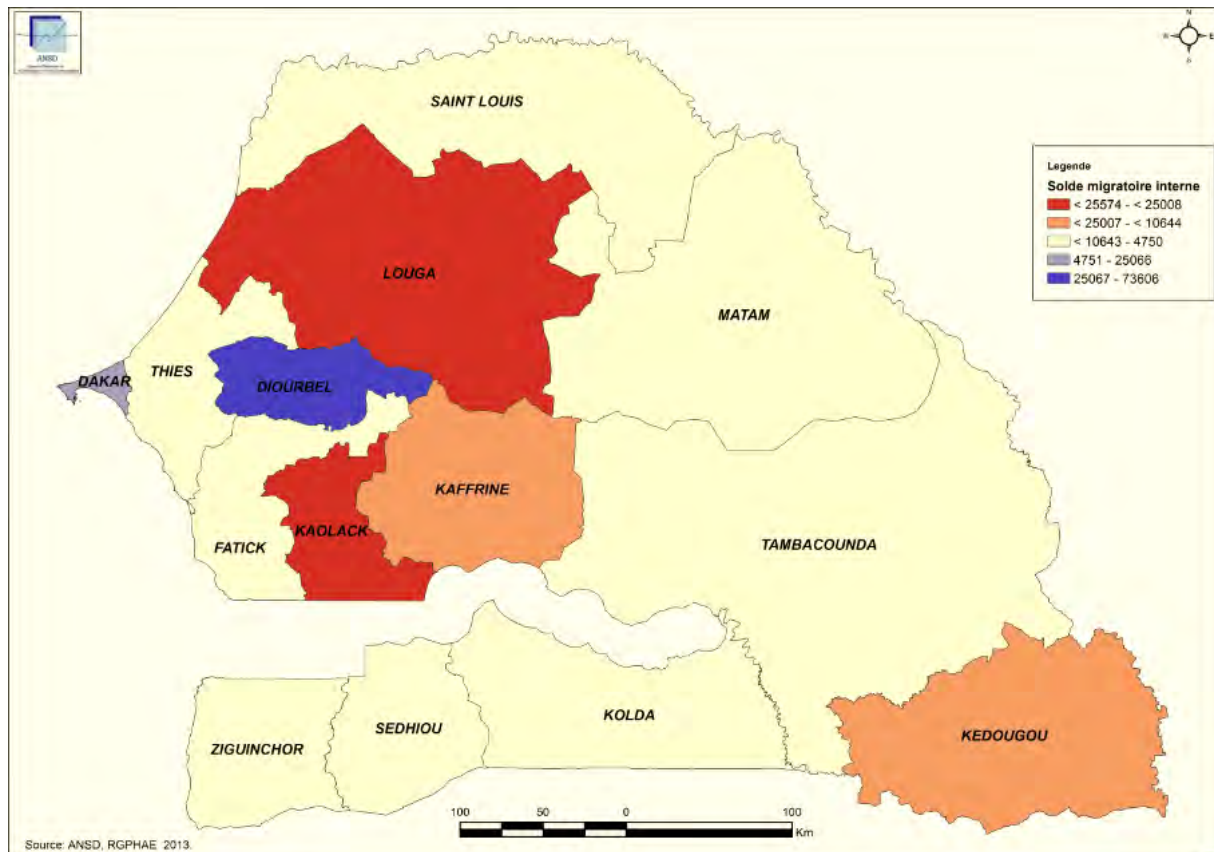
Les différences entre les entrées et les sorties de migrants internationaux montrent que la région de Dakar est celle qui connaît le solde positif le plus important. Elle enregistre un excédent d'entrée de population venant de l'extérieur du pays compris entre 4830 et 8019 personnes. Les régions de Saint-Louis, Matam et Diourbel sont celles qui compensent le moins leurs populations parties à l'étranger par celles venant des autres pays. Ces trois régions se retrouvent avec des soldes migratoires internationaux négatifs variant entre (-18717) et (-10986). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de (-51528).



La région de Dakar demeure le réceptacle des migrants internationaux. En effet, Dakar a capté plus d'entrées que de sorties entre 2008 et 2013. Par contre, Matam, Saint-Louis et Diourbel ont connu plus de sorties que d'entrées de migrants.

CARTE 36: SOLDE MIGRATOIRE INTERNE

Les régions les plus déficitaires dans les échanges interrégionaux sont Louga et Kaolack qui connaissent des sorties plus importantes de leur population que d'entrées en provenance des autres régions du pays. Leurs soldes migratoires restent négatifs, entre -25574 et -25008. La région de Diourbel par contre s'affiche comme celle la plus excédentaire, avec un solde positif variant entre 25067 et 73606. Autrement dit, la région de Diourbel se caractérise par des entrées de migrants internes plus importantes que les sorties, comparativement aux autres régions.

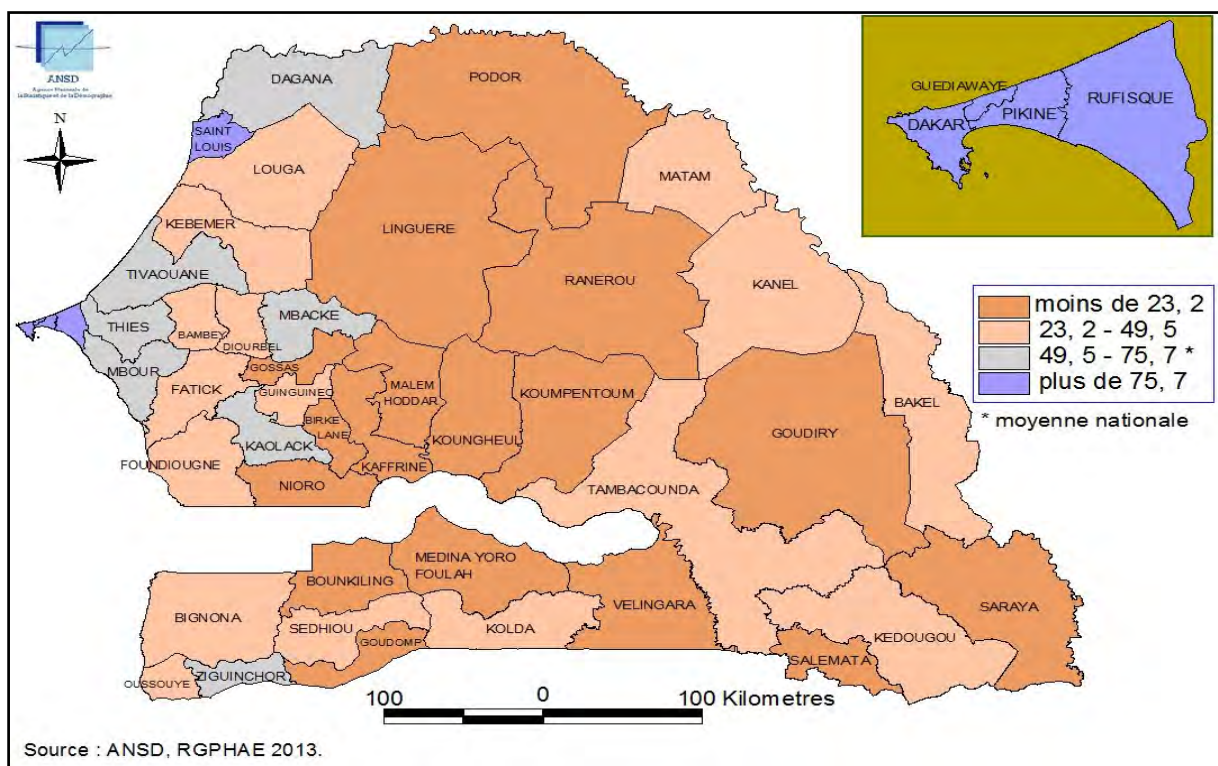


La plupart des personnes qui ont changé de résidence aux cours des cinq dernières années se sont installées dans la région de Diourbel. Et les régions ayant connu plus de départs sont Kaolack et Louga.

CHAPITRE VI : HABITAT ET CONDITIONS DE VIE

CARTE 37: PROPORTION DES MENAGES UTILISANT L'ELECTRICITE COMME MODE D'ECLAIRAGE

C'est dans les quatre départements de Dakar et dans le département de Saint-Louis que la proportion de ménages utilisant l'électricité comme mode d'éclairage est la plus importante (plus de 75,7%). La singularité de Dakar se comprend aisément, puisque la région abrite la capitale du Sénégal et polarise l'essentiel des infrastructures. Pour ce qui est de Saint-Louis, il faut signaler que la première centrale électrique du pays a été mise en service dans cette localité en 1889 et que la ville fut la capitale de l'Afrique Occidentale Française (AOF) avant de devenir la première capitale du Sénégal. Par contre, les habitations utilisant le moins l'électricité comme mode d'éclairage se trouvent dans les départements de Saraya, Salemata, Goudiry, Vélingara, Médina Yoro Foulah, Bounkiling, Goudomp, Koumpentoum, Nioro, Gossas, Ranérou, Linguère et Podor (moins de 23,2%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 57,5%.

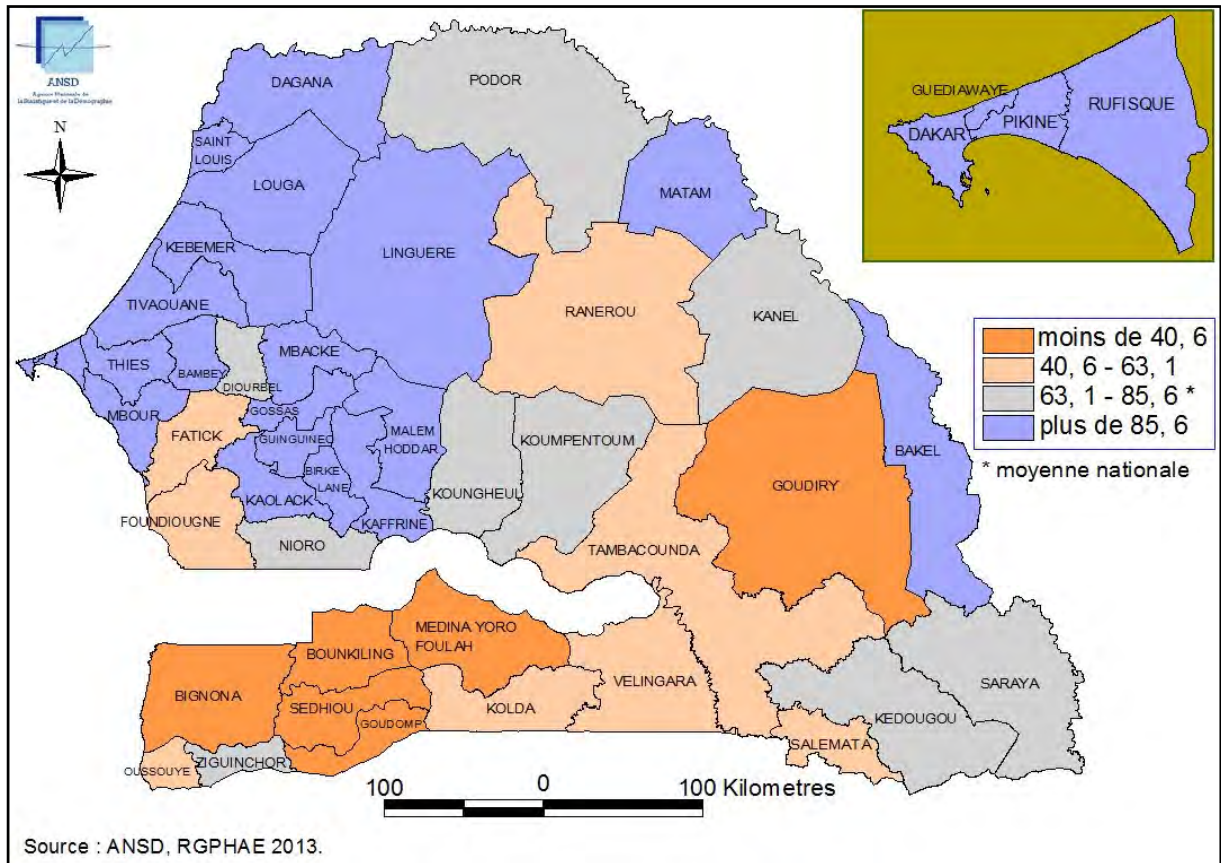


Près de 8 ménages sur 10 des départements des régions de Dakar et Saint-Louis utilisent l'électricité comme mode d'éclairage, contre un peu moins de 2 sur 10 ménages des départements des régions du centre, du Sud-est et du Nord-est.

CARTE 38: PROPORTION DES MENAGES SELON L'ACCES A L'EAU POTABLE

Tous les départements situés sur la ligne Thiès-Saint-Louis en passant par Louga, ainsi que les départements situés au centre du pays sont les mieux lotis en matière d'accès à l'eau potable (plus de 85,6%) A ceux-là s'ajoutent les départements de Bakel et Matam qui sont également bien pourvus.

Cependant, les départements de Bignona, Goudomp, Sédhiou, Bounkiling, Médina Yoro Foulah et Goudiry connaissent des niveaux de couverture en besoin d'eau les plus faibles, avec un accès des ménages à l'eau potable de (moins de 40,6%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 85,6%.

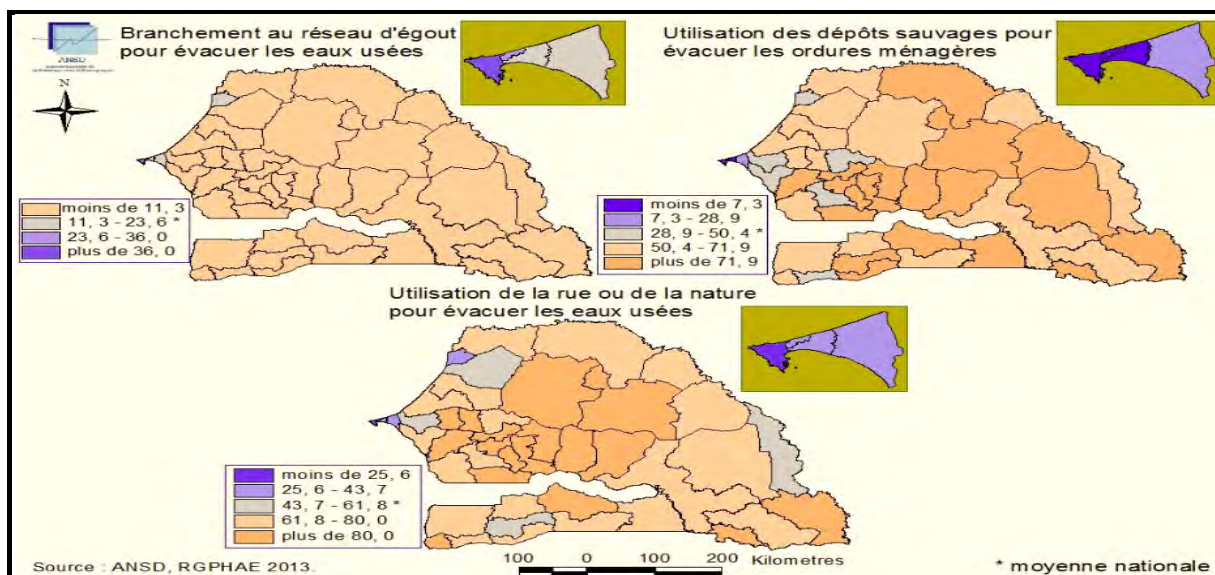


CARTE 39: ACCES AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT

Les plus importantes proportions de ménages utilisant le réseau d'égout pour évacuer les eaux usées sont observées dans le département de Dakar (plus de 36%), dans celui de Guédiawaye le niveau de branchement au l'Office national de l'Assainissement au Sénégal (ONAS) se situe entre 23,6% et 36%. Dans les départements de Pikine, Rufisque et Saint-Louis la desserte en terme d'accès au réseau d'égout de l'ONAS se situe dans le même intervalle que (entre 11,3 et 23,6%) le niveau national. Dans tous les autres départements du pays, le niveau d'utilisation du réseau d'égout pour l'évacuation des eaux usées est estimé à moins de 11,3%. **La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 16,0%.**

L'utilisation de la nature comme mode d'évacuation des eaux usées est beaucoup plus répandue (plus de 80%) dans les ménages qui habitent les départements de Saraya et Salemata au Sud-Est, de Médina Yoro Foulah et Oussouye au Sud, de Koumpentoum, Nioro, Guinguinéo, Gossas, Fatick, Bambey, Diourbel et ceux de la région de Kaffrine au Centre-Est, mais également les départements de Ranérou et Linguère au Nord. Par contre, les proportions les plus faibles sont notées dans les ménages résidant dans le département de Dakar (moins de 25,6%). Enfin, on observe, dans la majeure partie des départements restants, des proportions avoisinant la moyenne nationale puisqu'elle se situe dans le même intervalle (entre 61,8 et 80%). **La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 56,5%**

Les ménages utilisant les dépôts sauvages pour évacuer les ordures ménagères sont plus fréquents (plus de 71,9%) dans certains départements du Nord (Podor, Ranérou, Kanel), du Sud-Est (Goudiry, Saraya, Salemata), du Sud (Vélingara, Médina Yoro Foulah, Goudomp, Sédhiou), du Centre (Koumpentoum, Koungueul, Nioro, Gossas, Guinguinéo, Fatick) et dans tous les départements de la région de Kaffrine. A l'inverse, cette pratique est moins fréquente dans les départements de Dakar, Pikine et Guédiawaye (avec moins de 7,3%). La situation, dans la majorité des départements restants, est comparable à ce qui est observé en moyenne au niveau national (entre 28,9% et 50,4%). **La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 42,2%.**

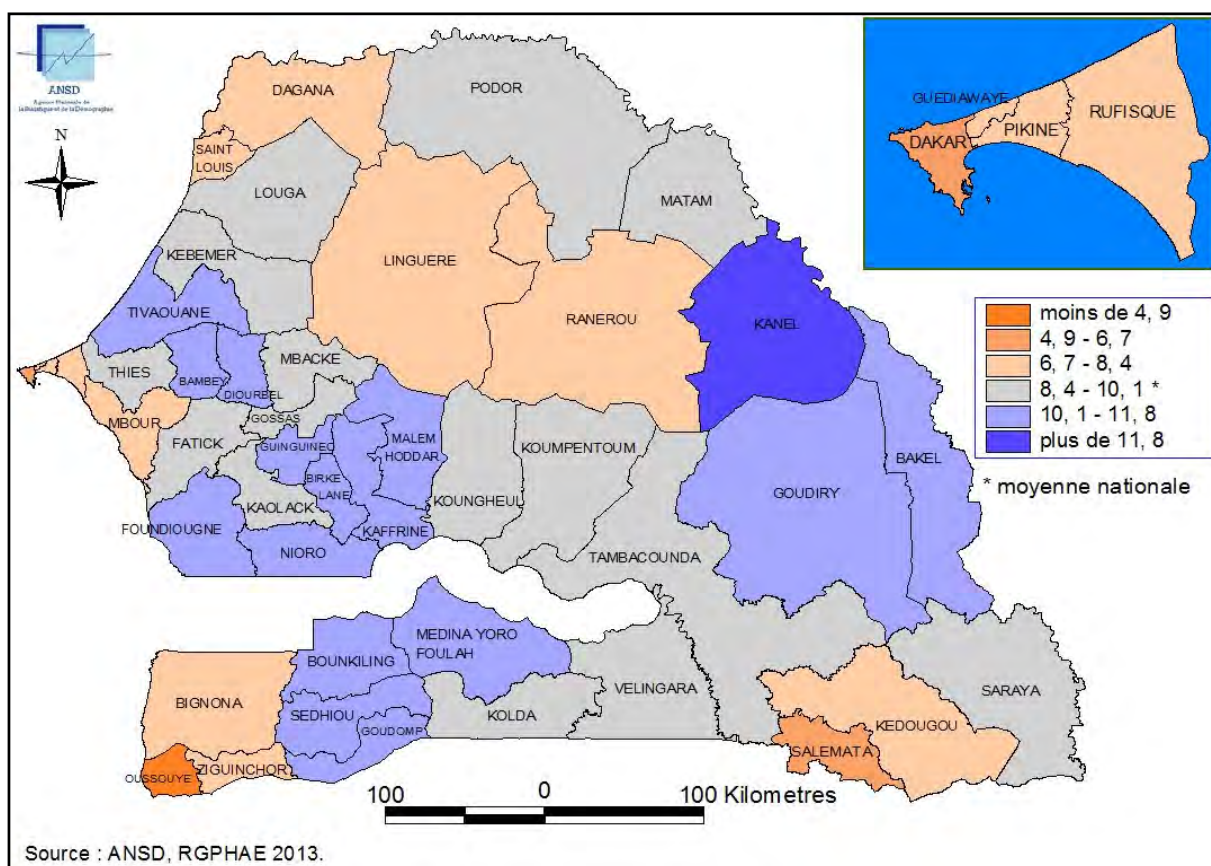


Les départements de la région de Dakar restent mieux lotis en termes d'accès au système d'assainissement.

CHAPITRE VII : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

CARTE 40: TAILLE MOYENNE DES MENAGES

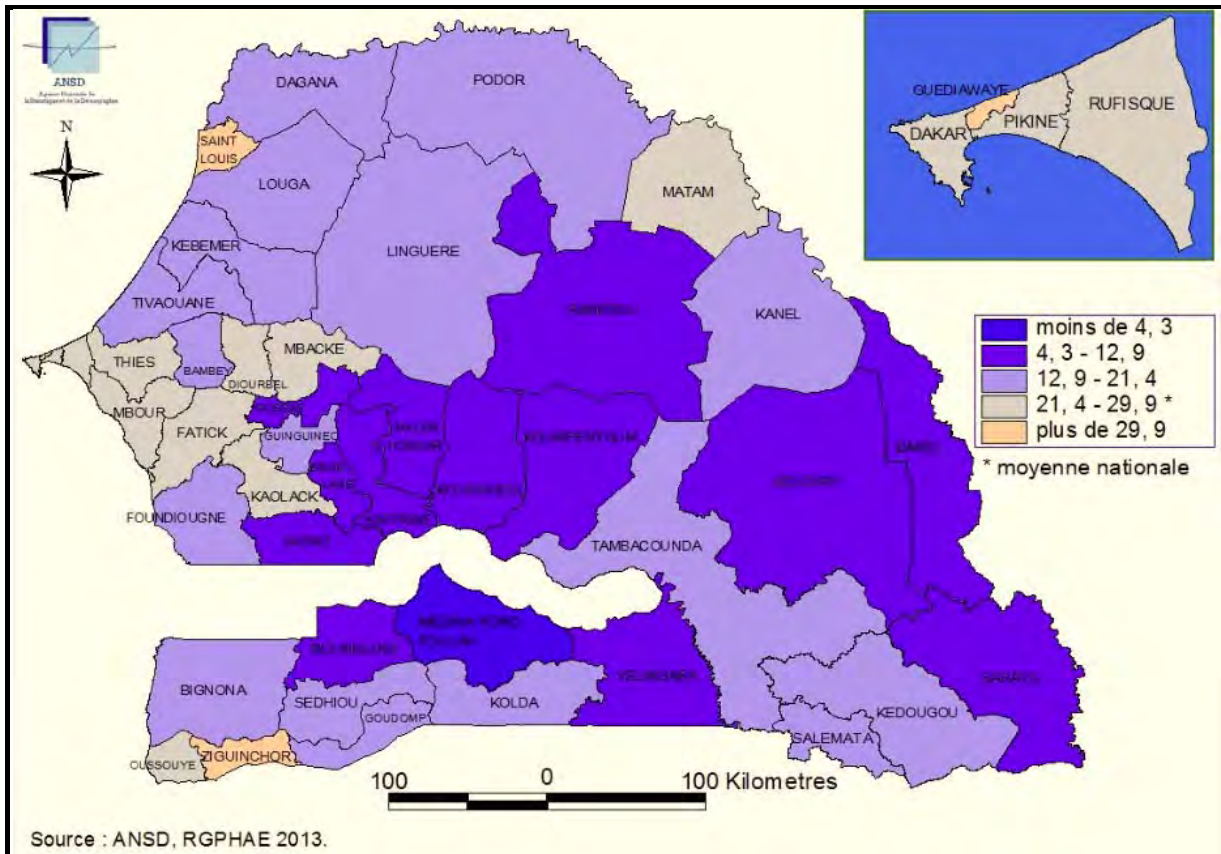
La taille moyenne des ménages est une variante à l'échelle départementale. En effet, les départements d'Oussouye, de Dakar et de Salémata se caractérisent par les tailles moyennes de ménages les plus réduites (moins de 4,9 personnes). Tandis que, dans la région de Matam, le département de Kanel se distingue par l'importance de la taille des ménages qui font plus de 11 personnes. La taille des ménages est également élevée dans quelques départements du Centre, du Sud, du Sud-Est et dans le département de Tivaouane avec des tailles qui varient de 10,1 à 11,8 individus. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 8 personnes par ménage en moyenne.



Dans le département de Kanel, un ménage compte plus de 11,8 personnes en moyenne.

CARTE 41: PROPORTION DES MENAGES DIRIGES PAR UNE FEMME

Le phénomène des femmes chefs de ménage gagne de l'ampleur dans les départements de Saint-Louis et Ziguinchor (plus 29,9%). Aussi, cette situation est notée dans presque dans la région de Dakar et dans les départements de Thiès, Mbour, Fatick, Diourbel, Mbacké, Kaolack, Oussouye et Matam où les proportions sont comprises entre 21,4% et (29,9%) des ménages dirigés par une femme. Mais, c'est dans les départements du Centre et du Sud-est où la proportion des ménages dirigés par une femme est la plus faible (moins de 4,3%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 22,4%.

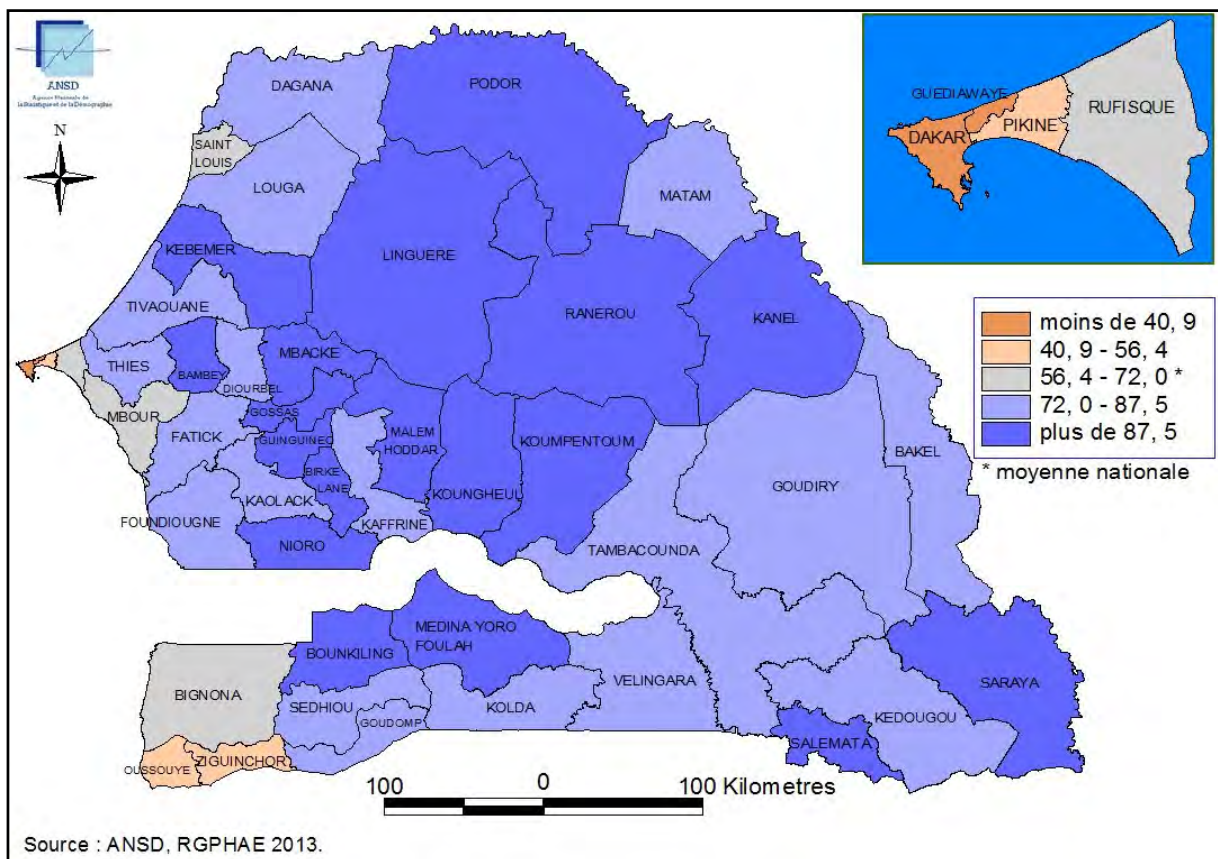


Le phénomène des femmes chefs de ménages est plus répandu dans les départements de Saint-Louis et Ziguinchor et moins fréquent dans les départements du Centre et du Sud-est

CARTE 42: PROPORTION DES MENAGES PROPRIETAIRES DE LEUR LOGEMENT

Les plus fortes proportions de ménages propriétaires de leur logement (plus de 87,5%) sont notées dans les départements de Kébémér, Linguère, Ranérou, Kanel et Podor. Les ménages propriétaires de leur logement sont également bien représentés dans les départements de Bambey, Mbacké, Gossas, Guinguinéo, Birkelane, Niouro, MalemHoddar, Koungheul et Koumpentoum. La propriété foncière est également développée au Sud et au Sud-est, aussi bien dans les départements de Bounkiling et de Médina Yoro Foulah, que dans ceux de Salemata et Saraya.

Par contre, les départements de Dakar et Guédiawaye d'une part et ceux de Pikine, d'Oussouye et de Ziguinchor d'autre part se caractérisent par la faiblesse des proportions de ménages propriétaires de leur logement (respectivement moins de 40,9% et entre 40,9% et 56,4%). Le cas particulier des départements de la région de Dakar s'explique par la forte présence de migrants originaires des autres localités et par la cherté de l'accès à la propriété liée notamment à la forte demande, aux spéculations foncières et à la concentration de l'essentiel des activités économiques dans la capitale. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 67,9%.

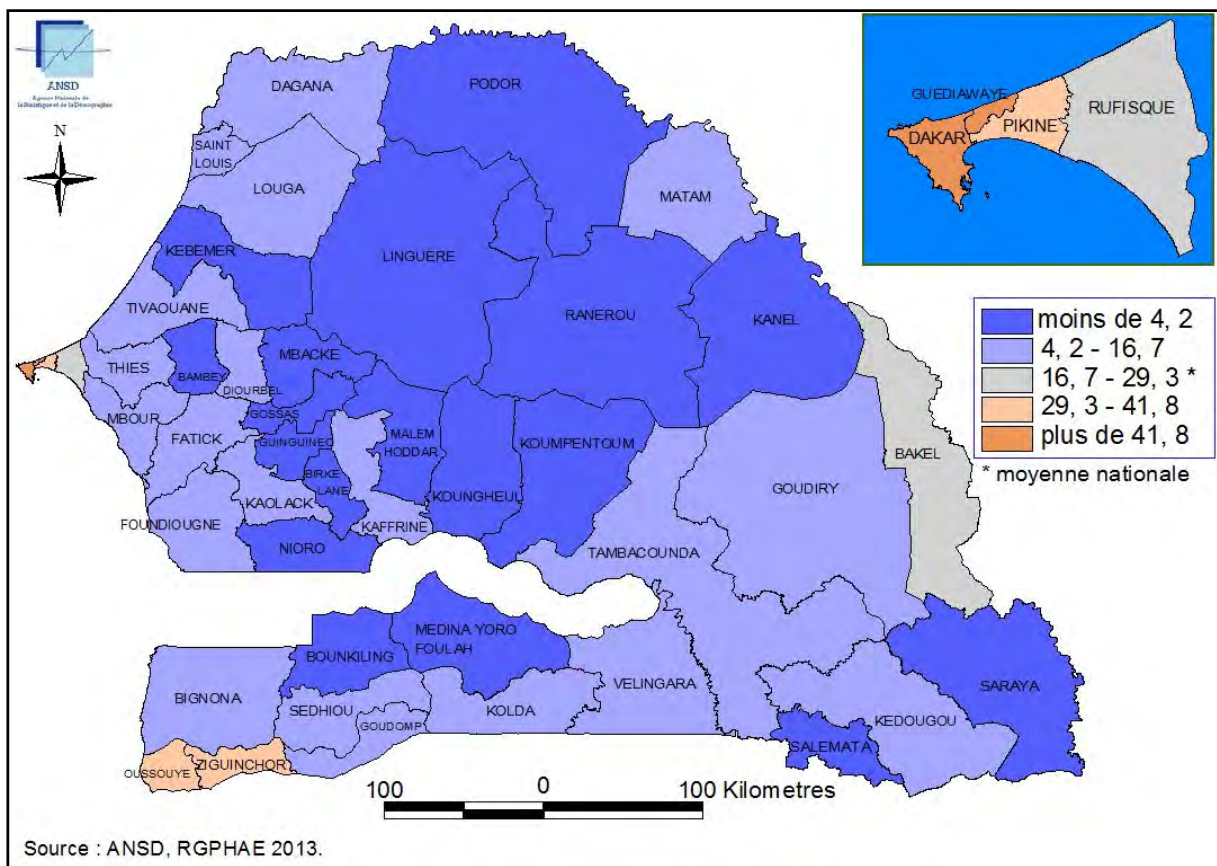


Plus de 8 ménages sur 10 sont propriétaires de leur logement dans les départements du centre, du Nord-Est et du Sud-Est du pays.

CARTE 43: PROPORTION DE MENAGES LOCATAIRES

Les cas de ménages locataires sont plus fréquents dans les régions de Dakar et de Ziguinchor. En effet, les plus fortes proportions concernent les départements de Dakar et Guédiawaye (plus de 41,8%) et ceux de Pikine, Ziguinchor et Oussouye (entre 29,3% et 41,8%).

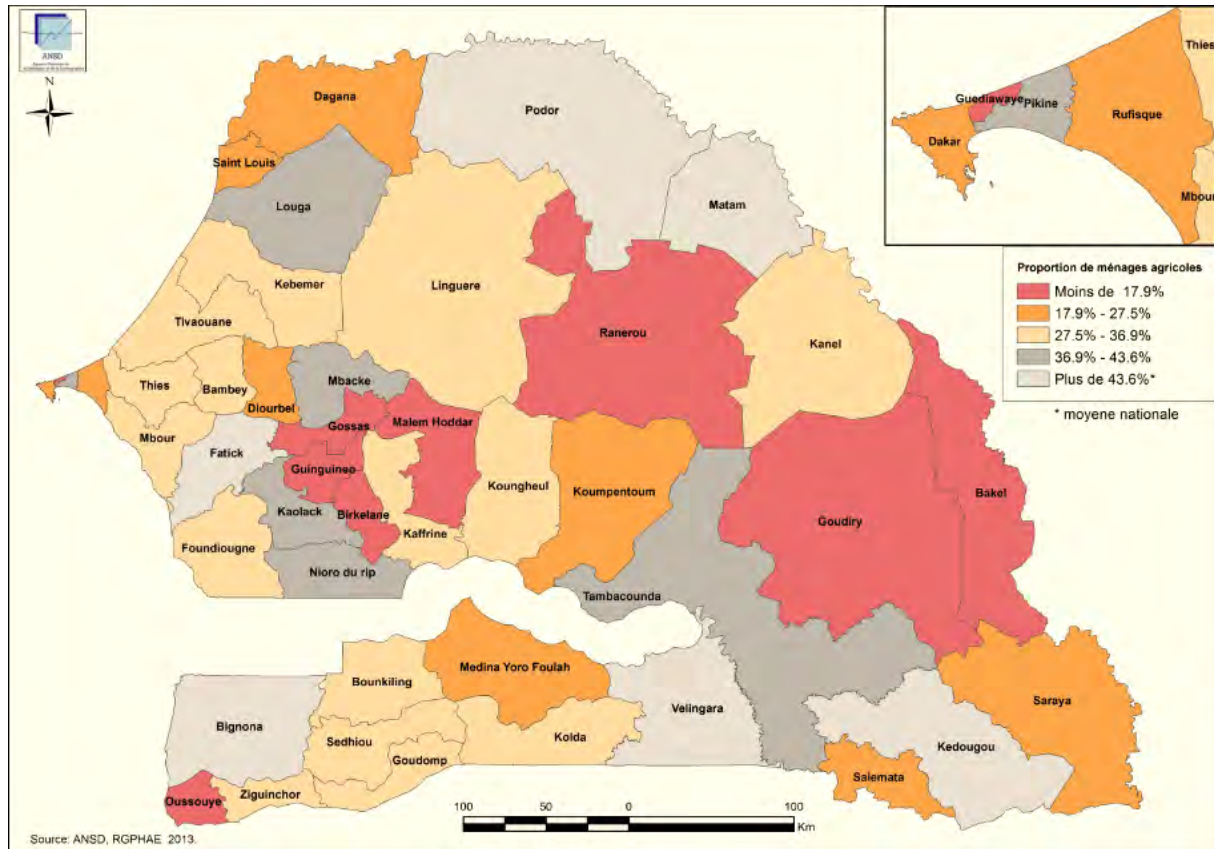
Toutefois, les plus faibles proportions de ménages locataires (moins de 4,2%) se retrouvent dans les départements de Kébémér, Linguère, Ranérou, Kanel et Podor. Elles sont également observées au centre du pays, dans les départements de Bambey, Mbacké, Gossas, Guinguinéo, Birkelane, Niouro, Malem Hoddar, Koungheul et Koumpentoum. En définitive, on constate également des proportions assez faibles de ménages locataires au Sud et au Sud-est, respectivement dans les départements de Bounkiling et de Médina Yoro Foulah, d'une part et d'autre part dans ceux de Salemata et Saraya. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 20,1%.



Dans la région de Dakar et particulièrement dans les départements de Dakar et de Guédiawaye, plus de 41,8% des ménages sont des locataires.

CARTE 44: PROPORTION DE MENAGES AGRICOLES

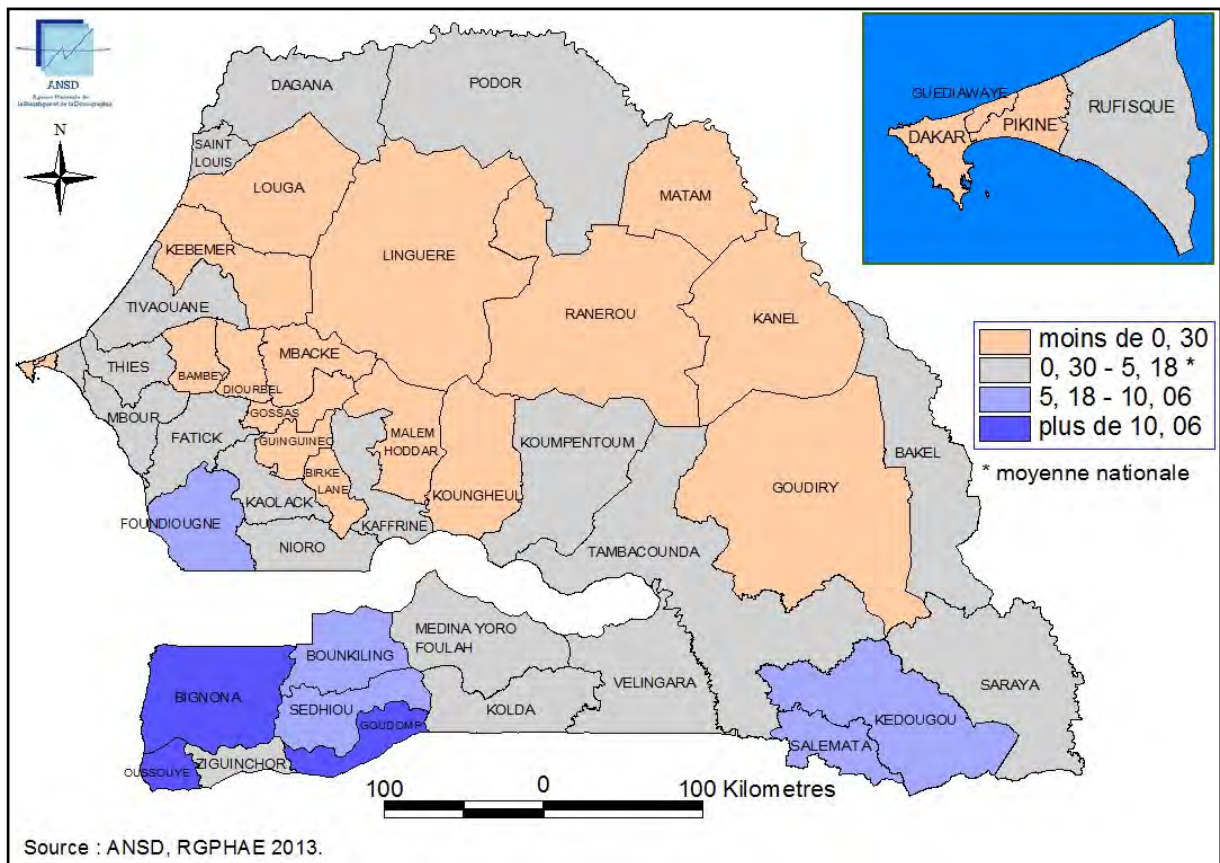
La pratique de l'agriculture est plus répandue dans les départements de Podor, Matam, Fatick, Bignona, Vélingara et Kédougou, avec plus de 43,6% de pratiquants. Par ailleurs, elle est également importante dans les départements de Louga, Mbacké, Kaolack, Nioro du Rip et Tambacounda, avec une proportion qui est comprise entre 37,0% et 43,6%. Mais, il convient de noter que l'activité agricole est moins pratiquée dans les départements de Guédiawaye, Guinguinéo, Gossas, Malem Hoddar, Birkilane, Ranérou, Oussouye, Goudiry et Bakel, avec des proportions de ménages agricoles estimées à moins de 18,0%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 46,9%.



La pratique de l'agriculture semble être une activité secondaire dans quelques départements du centre et de l'Est.

CARTE 45: PROPORTION DE MENAGES ARBORICOLES

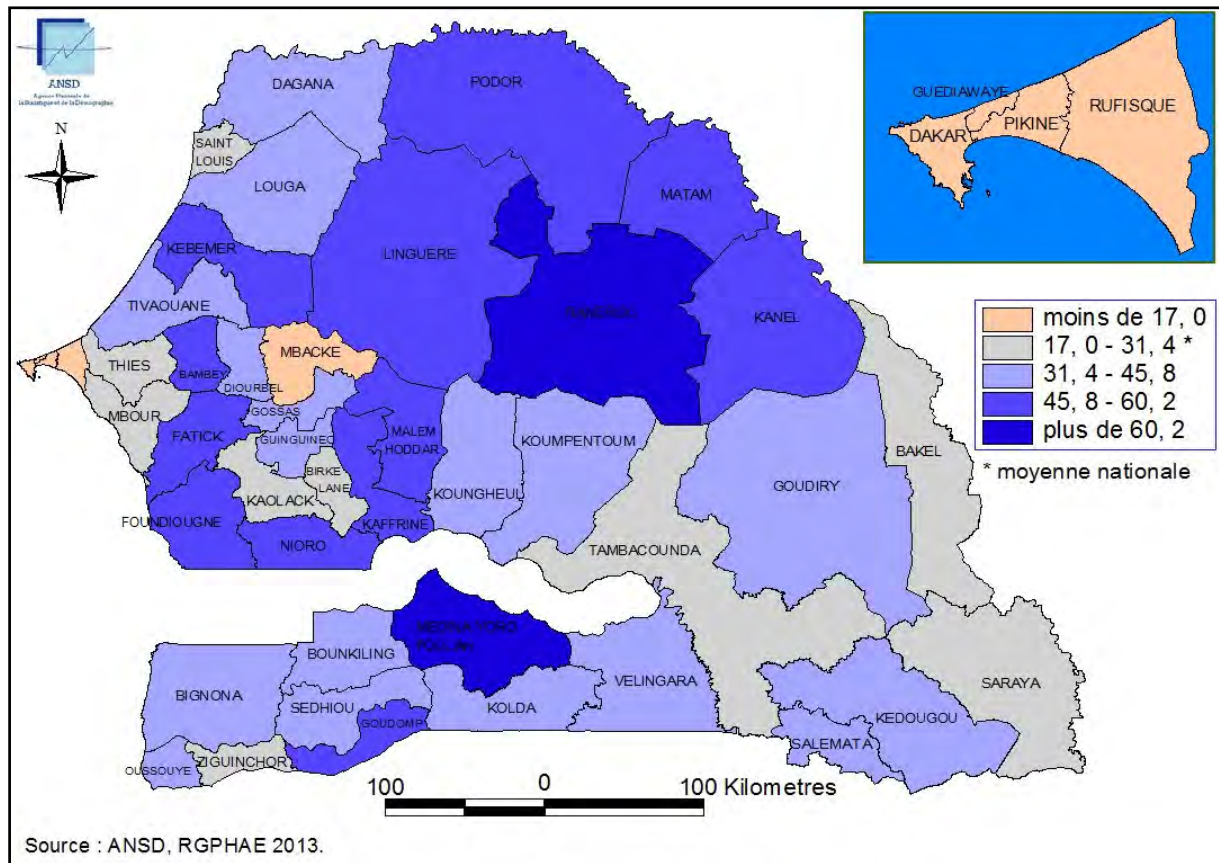
Les départements où la pratique de l'arboriculture est la plus importante sont ceux de Bignona, Oussouye et Goudomp. En effet dans ces départements, plus de 10,1% des ménages s'adonnent à l'arboriculture. Par contre, c'est à l'extrême ouest (Dakar, Guédiawaye et Pikine), au centre un peu au nord et à l'Est où la pratique de l'arboriculture est la moins intense (moins de 1%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 3,5%.



L'arboriculture est pratiquée par un peu plus de 1 personne sur 10 dans les départements de Bignona, Oussouye et Goudomp.

CARTE 46: PROPORTION DE MENAGES ELEVEURS

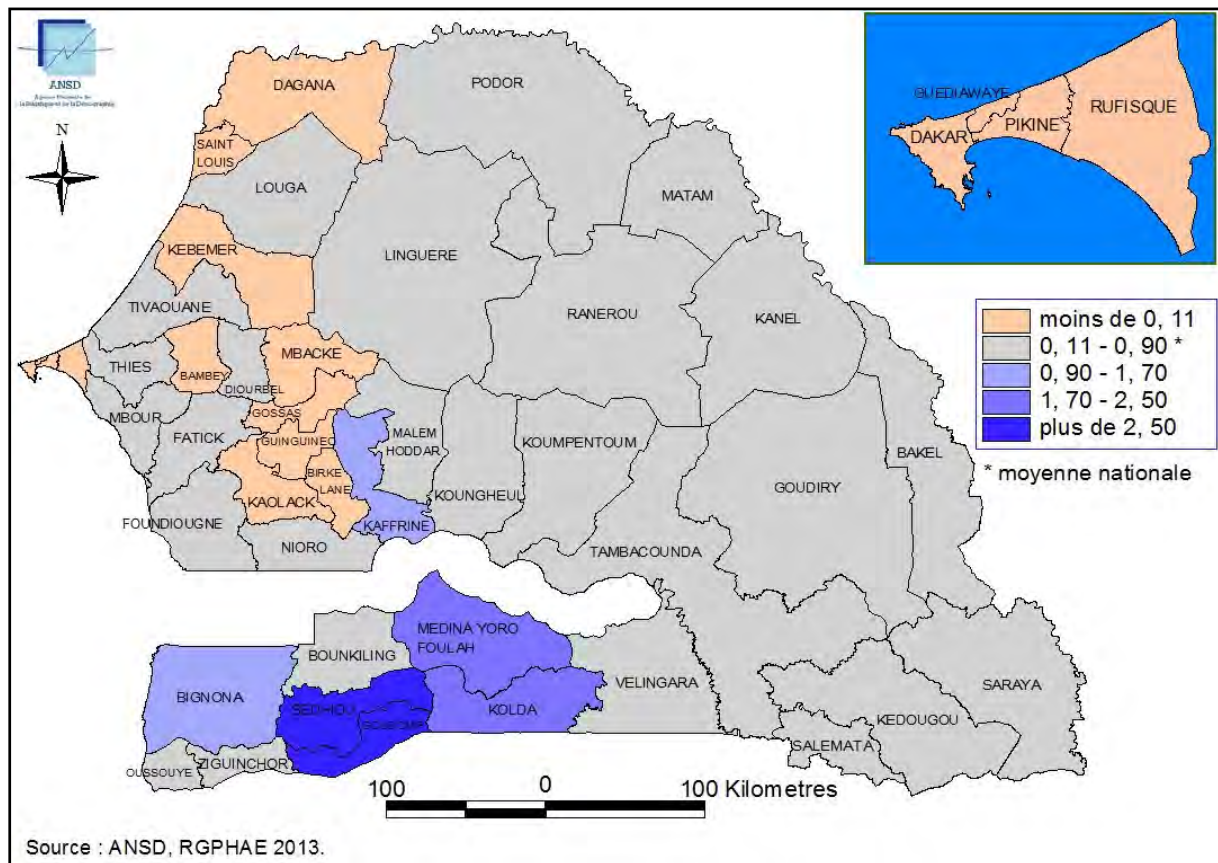
La pratique de l'élevage est plus importante dans les départements de Ranerou et Médina Yoro Foulah, avec plus de 60,2% des ménages. L'élevage constitue également une pratique assez répandue dans certains départements du Centre et du Nord, avec une proportion de ménages éleveurs comprise entre 45,8% et 60,2%. Néanmoins, c'est dans les départements de la région de Dakar, dans celui de Mbacké et au niveau de quelques départements du Sud-Est où la pratique de l'élevage est plus faible avec moins de 17% de ménages éleveurs. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 28,2%.



Le pastoralisme est assez répandu dans les départements de Ranerou et Médina Yoro Foulah. Plus de 6 personnes sur 10 s'adonnent à cette pratique.

CARTE 47: PROPORTION DE MENAGES SYLVICOLES

La sylviculture se pratique en majorité dans les départements de Goudomp et Sédhiou (plus de 2,5% des ménages). Cette pratique est aussi importante, mais dans une moindre mesure, dans les départements de Médina Yoro Foulah et Kolda, avec une proportion de ménages sylvicoles comprise entre 1,7% et 2,5%. Toutefois, la pratique des activités de sylviculture est moins fréquente dans les départements de l'Ouest, du Centre et du Noud-Ouest, où moins de 1% des ménages pratiquent la sylviculture. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 0,6%.



Dans les départements de Nioro, Kaffrine, Bignona et Kolda, la sylviculture est une activité courante, 6 personnes sur 10 s'y investissent.

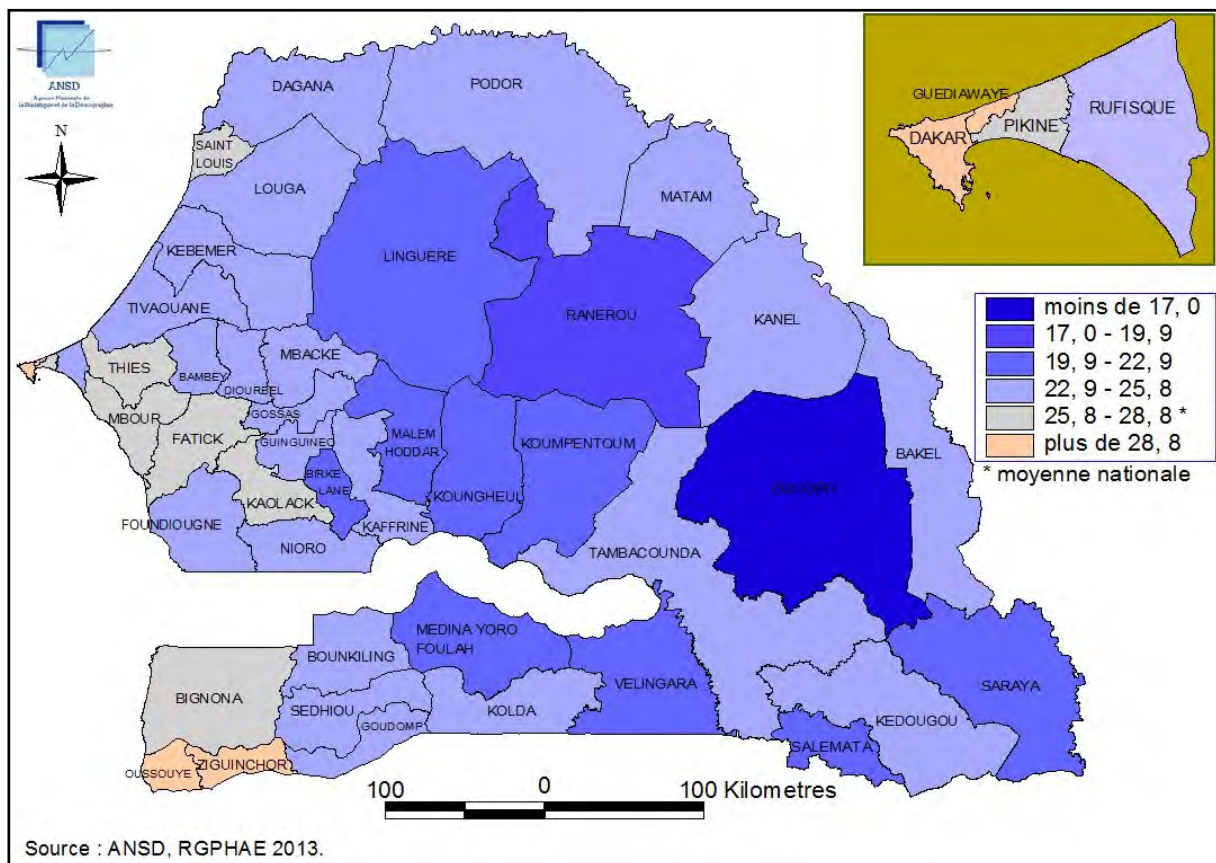
CHAPITRE VIII : ETAT MATRIMONIAL

CARTE 48: AGE MOYEN AU MARIAGE

Une comparaison entre les différents départements du pays montre que le mariage est beaucoup plus précoce dans le département de Goudiry. En effet, l'âge moyen au premier mariage est inférieur à 17 ans dans ce département. Ranérou est le département qui vient juste après car les individus s'y marient en moyenne pour la première fois quand ils atteignent un âge compris entre 17 et 19,9 ans. Les départements de Linguère, Koumpentoum, Kougheul, MalemHoddar, Birkelane, Vélingara, Médina Yoro Foulah, Saraya et Salemata sont en troisième position avec un âge moyen au premier mariage compris entre 19,9 et 22,9 ans.

Par contre, le mariage est plus tardif dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Oussouye et Ziguinchor. Ainsi, dans ces quatre départements, l'âge moyen au premier mariage dépasse 28,8 ans.

Enfin, dans la quasi-totalité des départements restants, la situation est comparable à celle qui prévaut en moyenne au niveau national, avec un âge moyen à la première entrée en union compris entre 25,8 et 28,8 ans. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 26 ans.

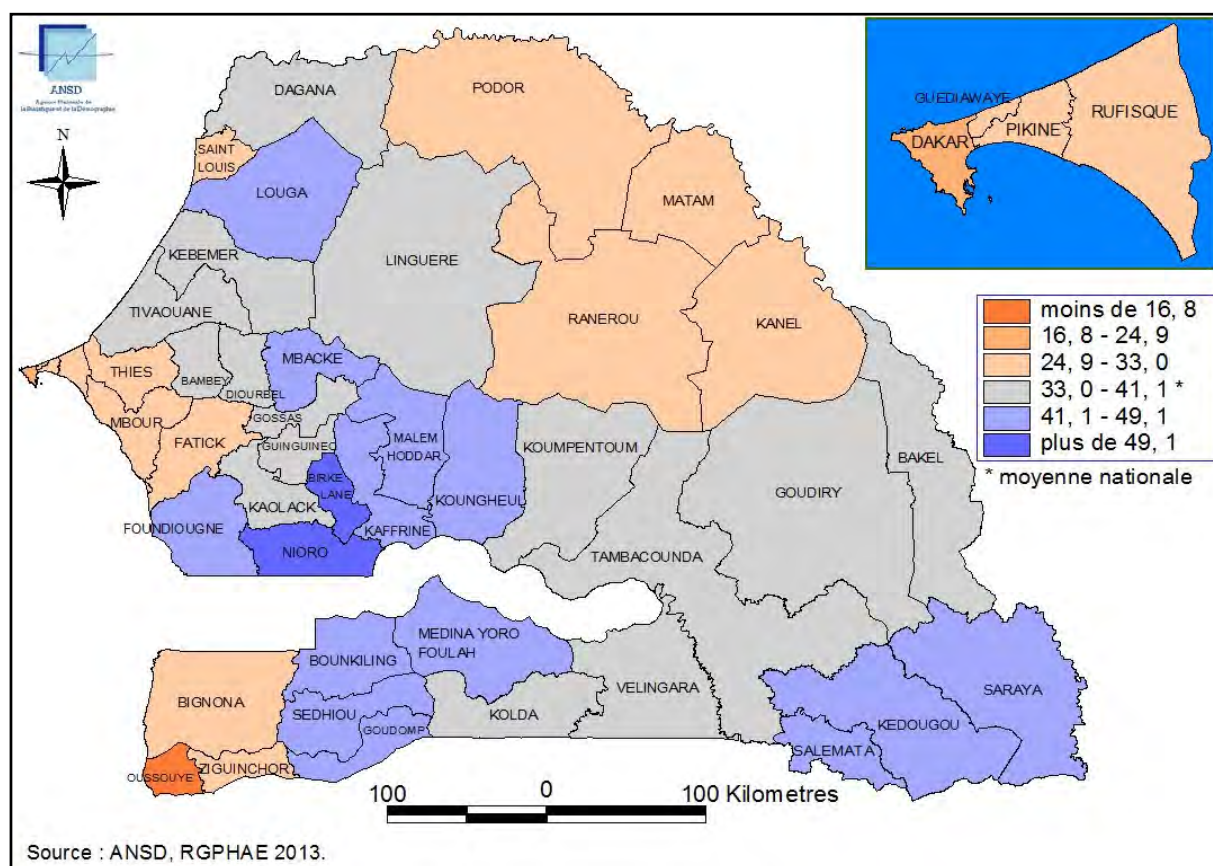


A moins de 17 ans, les mariages précoces sont plus répandus dans les départements de Ranérou et de Goudiry.

CARTE 49: PREVALENCE DE LA POLYGAMIE AU SEIN DE LA POPULATION EN UNION AGEE DE 12 ANS ET PLUS

La prévalence de la polygamie au sein de la population en union âgée de 12 ans et plus est plus élevée dans les départements de Birkelane et Nioro (plus de 49,1%). Ces deux départements sont suivis par ceux de Louga, Mbacké, Kaffrine, Malem Hoddar, Kounghoul, Foundiougne, Médina Yoro Foulah, Sédhiou, Goudomp, Bounkiling, Kédougou, Salémata et Saraya (entre 41,1 et 49,1%). Néanmoins, la polygamie est moins fréquente dans les départements d'Oussouye (moins de 16,8%) et de Dakar (entre 16,8 et 24,9%).

En outre, la fréquence de la polygamie au niveau national (entre 33 et 41,1%) est égale à celle des unions polygames notées dans les départements de la région de Tambacounda et dans les départements de Vélingara, Kolda, Guinguinéo, Kaolack, Gossas, Diourbel, Bambey, Tivaouane, Kébémér, Linguère et Dagana. **La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 35,2%.**

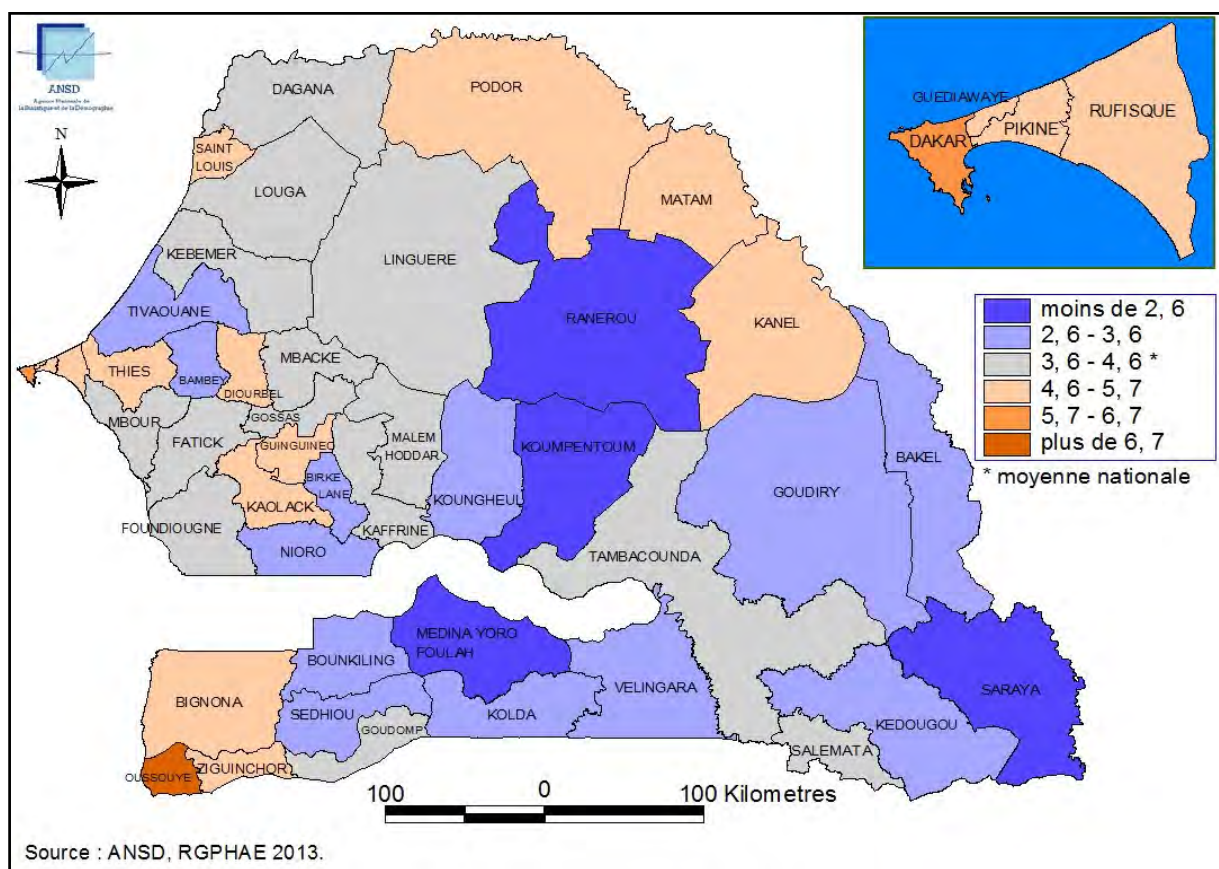


La polygamie est une réalité dans les départements de Nioro et Birkelane, avec plus de 49,1% des cas.

CARTE 50: PROPORTION DES RUPTURES D'UNION

Les ruptures d'union sont plus fréquentes dans les départements d'Oussouye (plus de 6,7%) et de Dakar (entre 5,7 et 6,7%). Hormis ces deux départements, les couples qui rompent leurs liens de mariage sont plus nombreux au Fouta (Podor, Matam, Kanel) et dans les départements de Saint-Louis, Guédiawaye, Pikine, Rufisque, Thiès, Diourbel, Guinguinéo, Kaolack, Bignona et Ziguinchor (entre 4,6 et 5,7%). Cependant, la proportion de couples en rupture d'union est plus faible dans les départements de Saraya, Médina Yoro Foulah, Koumpentoum et Ranérou (moins de 2,6%).

Par ailleurs, en moyenne au niveau national, la proportion de ruptures d'union est comprise entre 3,6 et 4,6%. C'est le cas dans les départements des régions de Louga et Fatick et dans les départements de Salémata, Goudomp, Tambacounda, MalemHaddar, Kaffrine, Mbacké, Mbour et Dagana. **La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 4,5%.**

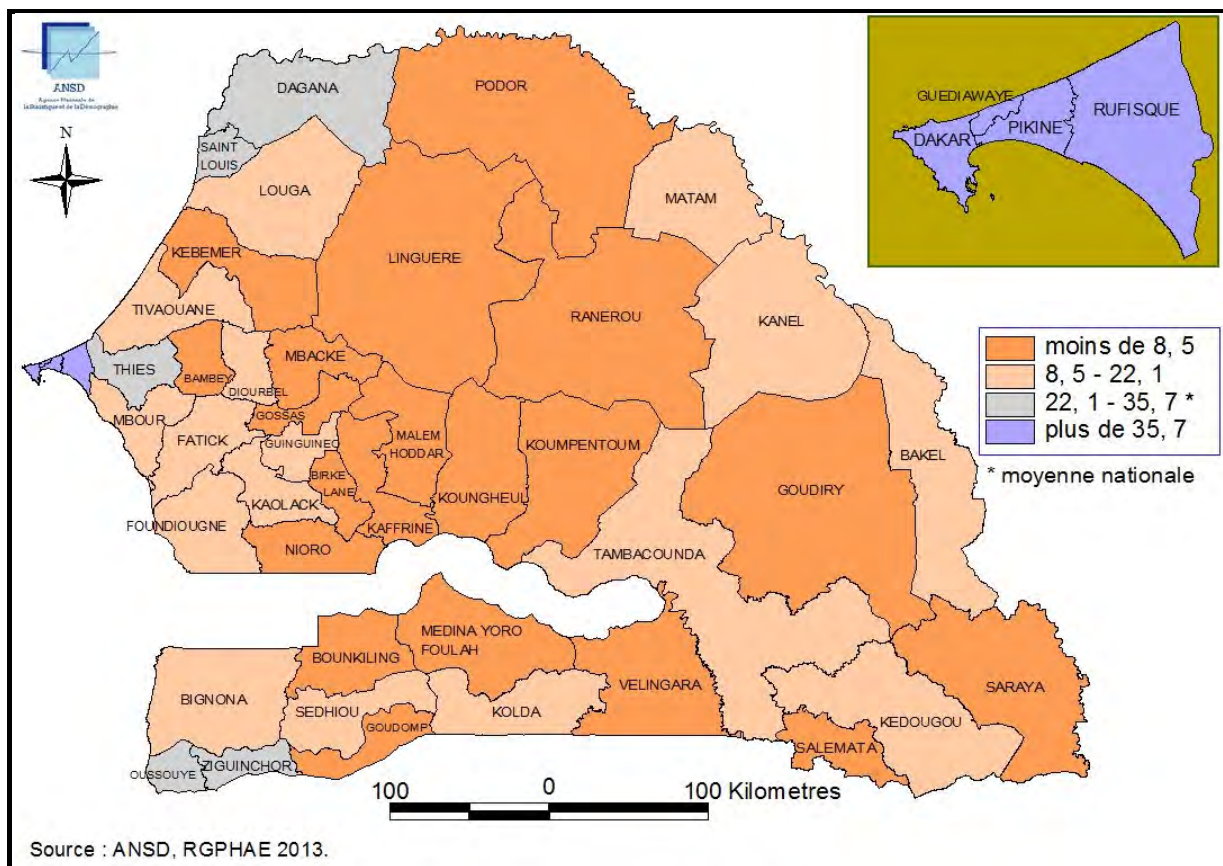


Les ruptures d'union sont plus fréquentes dans le département d'Oussouye (plus de 6,7%).

CARTE 51: PROPORTION DES MARIAGES DECLARES A L'ETAT CIVIL

Les départements de la région de Kaffrine et ceux de Nioro, Koumpentoum, Gossas, Mbacké et Bambey au centre, de Kébémér, Linguère, Ranérou et Podor au nord, de Goudiry, Saraya et Salemata au sud-est et de Vélingara, Médina Yoro Foulah, Goudomp et Bounkiling au sud que la déclaration des mariages à l'état civil est la moins importante (moins de 8,5%).

Cependant, c'est au niveau des quatre départements de la région de Dakar que la proportion de mariages déclarés à l'état civil est la plus élevée (plus de 35,7%). Les départements d'Oussouye, de Ziguinchor, Thiès, Saint-Louis et Dagana enregistrent également des proportions relativement élevées de déclarations des mariages à l'état civil (entre 22,1 et 35,7%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 27,3%.



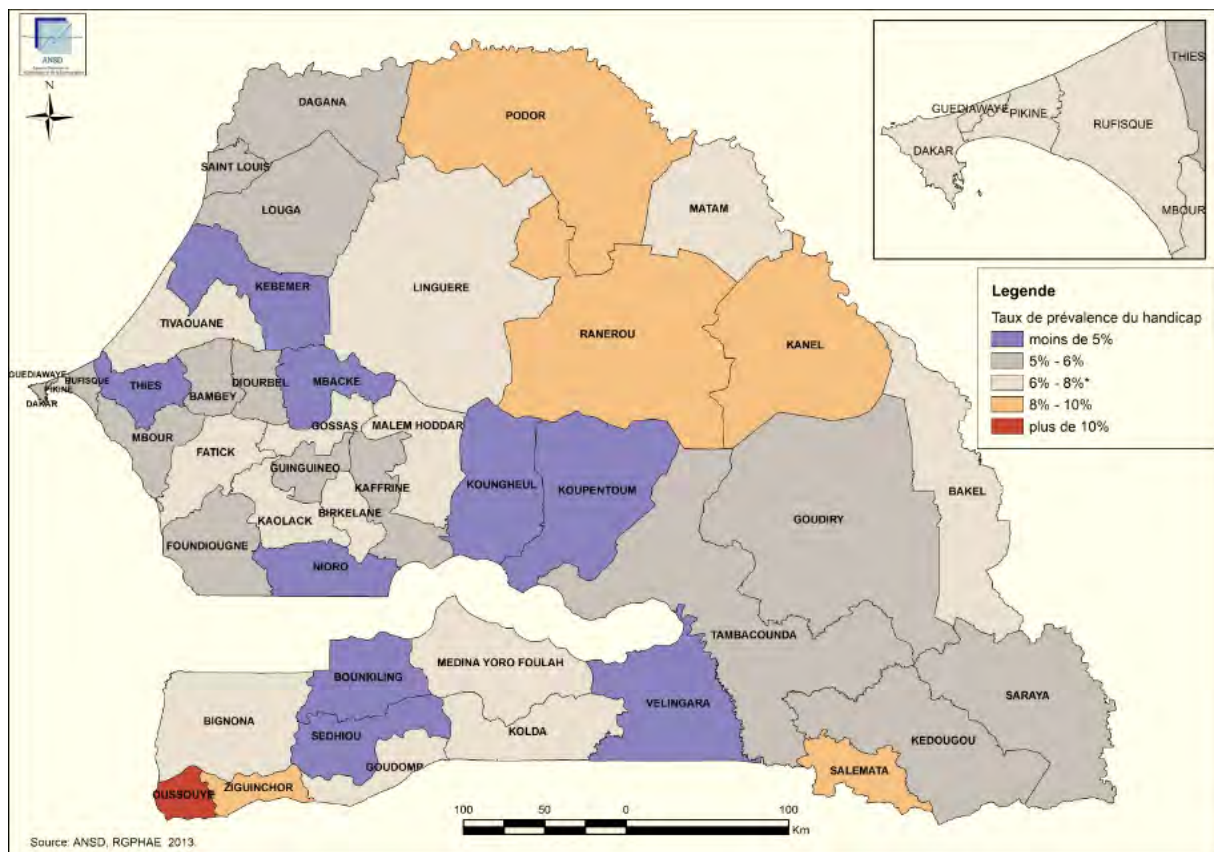
Au centre du pays, la déclaration des mariages à l'Etat Civil (moins de 8,5%) n'est pas une pratique courante.

CHAPITRE IX : SITUATION DE HANDICAP

CARTE 52: TAUX DE PREVALENCE DU HANDICAP

Le taux de prévalence du handicap est plus élevé dans le département d'Oussouye (plus de 10%). Cette situation pourrait s'expliquer par les ravages causés par les mines antipersonnel, en raison du conflit casamançais. Les départements du Nord-Est, (Podor, Ranérou et Kanel) se caractérisent aussi par des taux de prévalence relativement élevés (entre 8% et 10%).

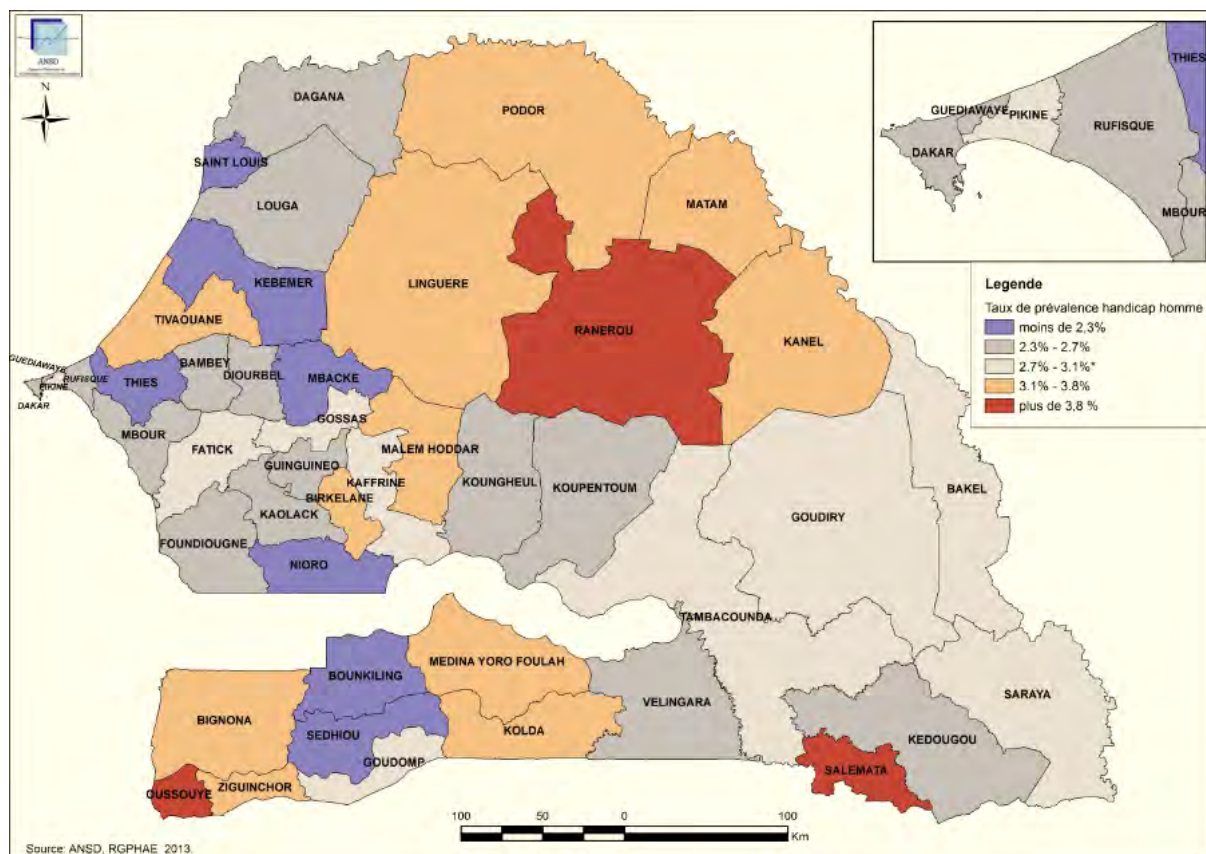
Par contre, c'est dans les départements de Nioro, Koungheul, Koumpentoum, Bounkiling, Sédhiou, Vélingara, Thiès, Mbacké et Kébémér où la proportion de personnes vivant avec un handicap est moins accentuée avec une prévalence en dessous de 5%. Pour les autres départements, certains se distinguent par un taux de prévalence qui correspond à la moyenne nationale (entre 5% et 8%) et d'autres enregistrent un niveau de prévalence du handicap compris entre 5% et 6%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 6,0%.



Plus de 10% des personnes vivant avec un handicap habitent dans le département d'Oussouye.

CARTE 53: TAUX DE PREVALENCE DU HANDICAP CHEZ LES HOMMES

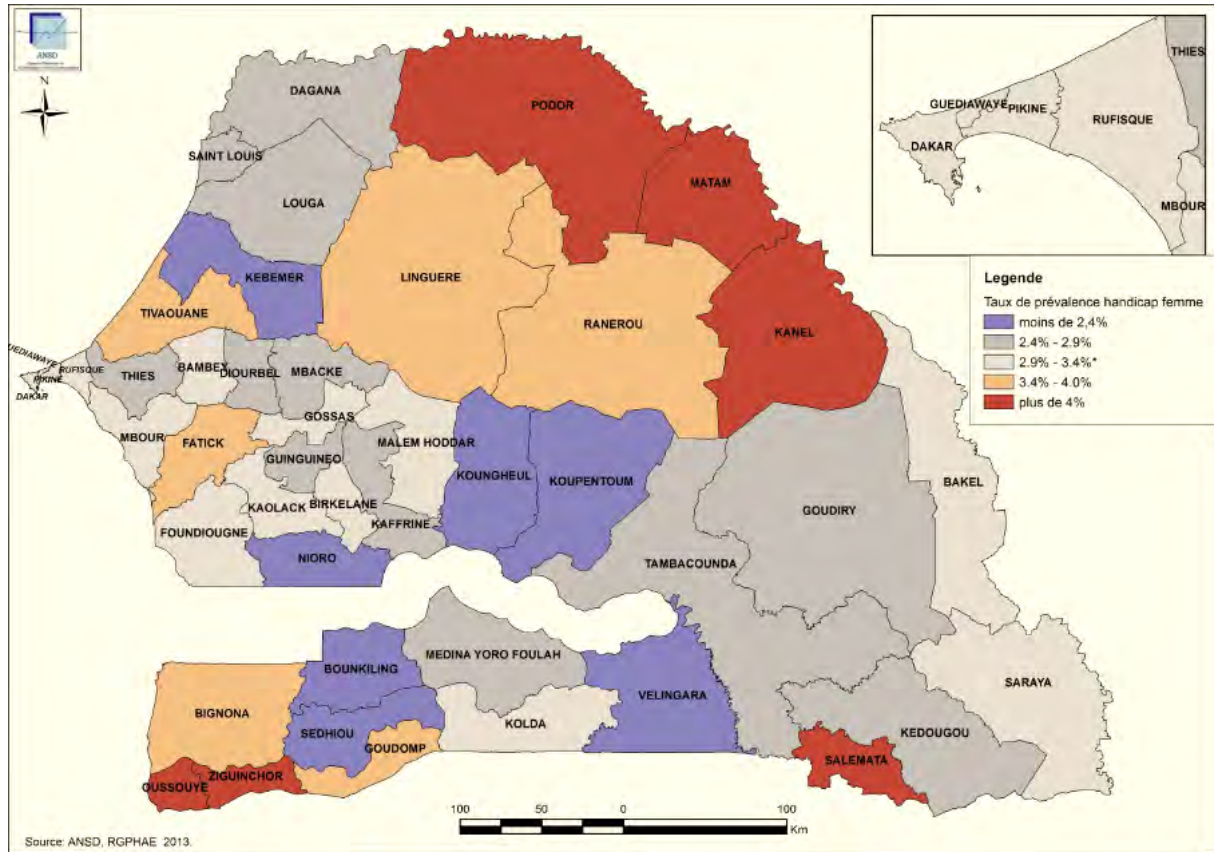
Le handicap chez les hommes est plus marqué dans les départements de Salémata, d'Oussouye et de Ranérou (plus de 3,8% de taux de prévalence). A l'opposé, les plus faibles proportions d'hommes vivant avec un handicap (moins de 2,3%) sont observées dans les départements de Sédhiou, Bounkiling, Nioro, Thiès, Mbacké, Kébémér et Saint-Louis. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 2,8%.



Le handicap masculin est plus sévère dans les départements de Ranérou, d'Oussouye et de Salémata (plus de 3,8%).

CARTE 54: TAUX DE PREVALENCE DU HANDICAP CHEZ LES FEMMES

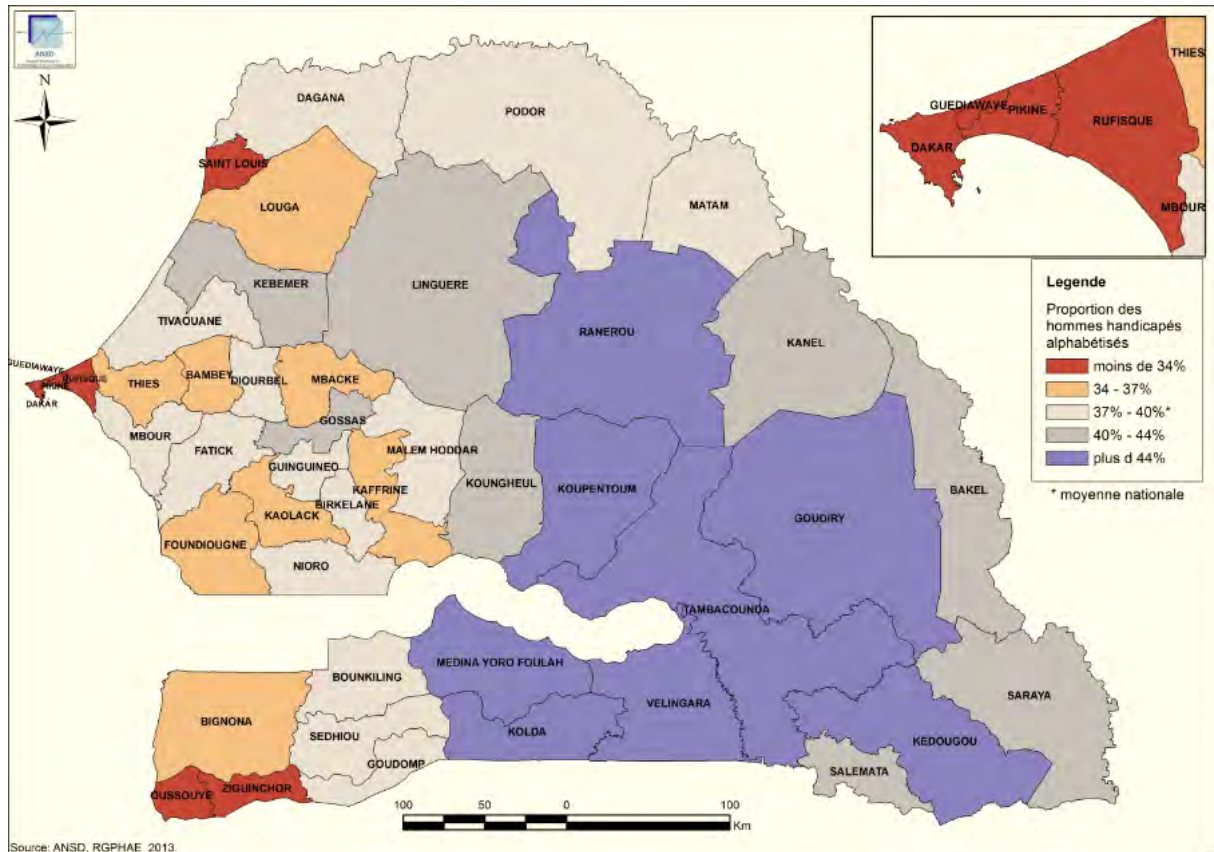
Les femmes vivant avec un handicap sont plus nombreuses dans les départements d'Oussouye, Ziguinchor, Salémata, Podor, Matam et Kanel (plus de 4% de taux de prévalence). Alors que les taux de prévalence les moins élevés (moins de 2,4%) pour les femmes vivant avec un handicap sont enregistrés dans les départements de Sédhiou, Bounkiling, Vélingara, Kougheul, Koumpentoum, Nioro et Kébémér. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 3,1%.



Avec plus de 4%, le handicap touche plus les femmes dans les départements d'Oussouye, Ziguinchor, Salémata, Podor, Matam et Kanel.

CARTE 55: PROPORTION D'HOMMES HANDICAPES ALPHABETISES

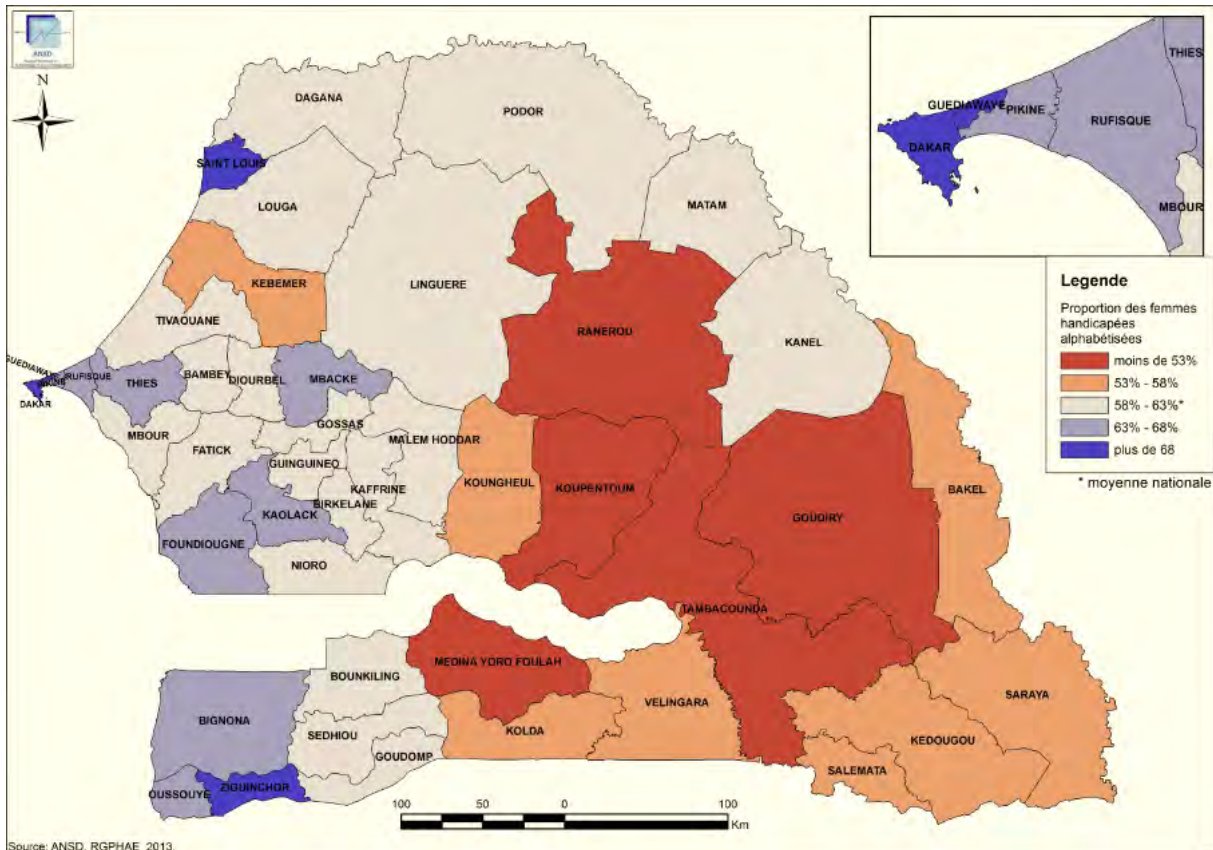
La situation des hommes par rapport à l'alphabétisation contraste avec celle des femmes. En effet, dans les départements de Dakar, Pikine Guédiawaye, Rufisque, Saint-Louis Ziguinchor et Oussouye, les femmes handicapées dépassent les hommes vivant avec un handicap (moins de 34%). Tandis que, dans les départements de Medina Yoro Foulah, Kolda, Vélingara, Tambacounda, Kédougou, Koumpentoum, Ranérou et Goudiry, la situation des hommes handicapés en matière d'alphabétisation est plus reluisante que celle des femmes vivant avec un handicap, (plus de 44%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 38,0%.



L'analphabétisme des hommes est localisé dans les départements de Dakar, Saint Louis, Oussouye et Ziguinchor avec moins de 34% d'alphabétisés dans une langue.

CARTE 56: PROPORTION DE FEMMES HANDICAPEES ALPHABETISEES

En matière d’alphabétisation, la situation des femmes vivant avec un handicap est plus favorable dans les départements de Dakar, Pikine Guédiawaye, Rufisque, Saint-Louis Ziguinchor et Oussouye, avec des proportions qui dépassent 65%. Cependant, avec moins de 54% de femmes alphabétisées vivant avec un handicap, les départements de Medina Yoro Foulah, Kolda, Vélingara, Tambacounda, Kédougou, Koumpentoum, Ranérou et Goudiry affichent une situation moins défavorable comparés aux autres départements. La valeur de l’indicateur pour le niveau national est de 62,0%.



L’alphabétisation chez les femmes handicapées est plus faible au niveau du triangle Ranérou-Kolda-Kédougou avec moins de 53%.

CONCLUSION

La disponibilité des données démographiques jusqu'au niveau géographique le plus fin est une importante source d'informations qui permet d'éclairer les décisions politiques dans la mise en œuvre des actions de développement socio-économique durable et équitable sur tout le territoire national. La réalisation de l'ATLAS démographique à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage de 2013, s'inscrit dans ce cadre.

Les analyses réalisées à partir des cartes thématiques produites sur la base des indicateurs montrent que les caractères d'état et structure, les caractéristiques sociodémographiques, socioéconomiques et physiologiques des populations, ainsi que les conditions de vie et d'habitation varient d'un département à un autre, en terme différentiel, d'ampleur et d'intensité.

Cet ATLAS est un document d'orientation pour les décideurs, les partenaires au développement et la société civile dans la mise en place de stratégies de développement visant à apporter des réponses adéquates aux problèmes des populations. En somme, l'ATLAS est un puissant outil d'aide à la prise de décision dans un contexte de territorialisation des politiques publiques.